



2025

Assistance technique de l'OMC Rapport annuel

Des résultats résilients malgré des ressources réduites

Assistance technique de l'OMC

Rapport annuel

Des résultats résilients malgré des ressources réduites

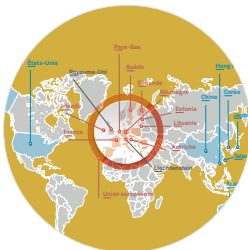
2025

Table des matières

Liste des figures	6
Liste des infographies	7
Liste des annexes	7
Avant-propos	8
Liste des sigles	10



Résumé analytique	11
-------------------	----



Saluer les efforts des donateurs	19
----------------------------------	----



Chapitre 1	
Bilan des résultats, suivi de l'impact	25
Résultats axés sur l'impact	26
Réussite de l'apprentissage	28
Renforcer la transparence	30
Renforcer la participation	35
Gros plan: Aider les Membres ayant accédé récemment à mettre en oeuvre les engagements pris dans le cadre de l'OMC	37
Formation en cours d'emploi	40
Soutien aux accessions	44
Encourager la participation des milieux universitaires	48
Élargir le public visé	54



Chapitre 2	
Donner la priorité à l'inclusion	57
Inclure les pays les moins avancés	58
Promouvoir la participation des femmes	61
Toucher toutes les régions	63
Inclure par la diversité linguistique	65



Chapitre 3	
Évolution du programme de cours et de la participation	67
Niveaux de participation	68
Répondre à la demande	71
Un contenu adapté	73
Gros plan: L'initiative "Le commerce des services pour le développement" (TS4D)	75
L'apprentissage progressif dans la pratique	79
Gros plan: Transition vers des approches d'apprentissage mixte pour la fourniture de l'assistance technique	87
Les partenariats de l'OMC en action	90



Chapitre 4	
Évolution de la gestion et des ressources de l'AT	93
Cadre pour la présentation des résultats	94
Gestion axée sur les résultats	95
Gérer les ressources pour l'AT	96



Annexes	
Annexe 1. Principaux résultats mesurés en 2025	100
Annexe 2. Matrice des activités	112

Liste des figures

Figure 1.	Vue d'ensemble des donateurs (2021-2025)	22
Figure 2.	Taux de réussite (2021-2025)	27
Figure 3.	Objectifs des activités d'AT en 2025	27
Figure 4.	Réalisation des activités d'AT en 2025	27
Figure 5.	Résultats pour les CAPC (2022-2025)	29
Figure 6.	Résultats pour les CRPC (2021-2025)	29
Figure 7.	Résultats pour les CIPC (2021-2025)	29
Figure 8.	Résultats pour l'apprentissage en ligne (2021-2025)	29
Figure 9.	Notifications en suspens des bénéficiaires de l'AT (2016-2025)	31
Figure 10.	Réduction de l'arriéré de notifications relatives à l'agriculture	31
Figure 11.	Présentation de nouvelles notifications SPS, par niveau de développement (2016-2025)	32
Figure 12.	Présentation de nouvelles notifications OTC, par niveau de développement (2016-2025)	32
Figure 13.	Nombre de documents "de fond" présentés par les bénéficiaires, par niveau de développement (2021-2025)	36
Figure 14.	Nouvelles PCS soulevées dans le cadre du Comité SPS, par niveau de développement (2021-2025)	36
Figure 15.	Nouvelles PCS soulevées dans le cadre du Comité OTC, par niveau de développement (2021-2025)	36
Figure 16.	Nombre de documents d'accession essentiels présentés (2021-2025)	46
Figure 17.	Réunions sur l'accession par type (2021-2025)	46
Figure 18.	Participation des observateurs aux activités d'AT selon l'état d'avancement du processus d'accession en 2025	46
Figure 19.	Résultats de recherche publiés dans le cadre de la phase III du PCO de l'OMC (2024-2025)	49
Figure 20.	Nombre d'étudiants des chaires de la phase III du PCO ayant achevé des cours liés à l'OMC (2023-2025)	50
Figure 21.	Activités de sensibilisation des chaires de l'OMC (2023-2025)	50
Figure 22.	Résultats de recherche publiés dans le cadre de la phase IV du PCO de l'OMC (2025)	51
Figure 23.	Nombre d'étudiants des chaires de la phase IV du PCO ayant achevé des cours liés à l'OMC en 2025	51
Figure 24.	Activités de sensibilisation des chaires de la phase IV du PCO en 2025	51
Figure 25.	Activités de sensibilisation au titre de l'AT de l'OMC (2020-2025)	54
Figure 26.	Part des participants originaires de PMA (2021-2025)	58
Figure 27.	Participation des PMA par type de formation en 2025	58
Figure 28.	Nombre d'activités d'AT par type et par langue en 2025	65
Figure 29.	Participation par type de formation en 2025	68
Figure 30.	Participation par mode de fourniture en 2025	68
Figure 31.	Nombre de participants par année et mode de fourniture (2010-2025)	69
Figure 32.	Nombre de participants par année et type de formation (2020-2025)	69
Figure 33.	Priorités des bénéficiaires concernant l'AT 2026-2027	71
Figure 34.	Nombre d'activités par sujet	71
Figure 35.	Demandes d'activités nationales (2013-2025)	72
Figure 36.	Cours d'apprentissage en ligne en format interactif (2021-2025)	74
Figure 37.	Évolution de la répartition des participants par niveau de la SAP (2015-2025)	80
Figure 38.	Nombre de participants aux activités de niveau avancé (2015-2025)	80
Figure 39.	Nombre d'activités d'AT par choix de parcours (2020-2025)	81
Figure 40.	Choix de parcours des participants (2020-2025)	81
Figure 41.	Distribution des méthodes de formation dans les activités d'AT en présentiel en 2025	84
Figure 42.	Nombre de partenaires et d'activités conjointes (20€21-2025)	90
Figure 43.	Contributions des partenaires aux cours de formation par type de contribution en 2025	90
Figure 44.	Évolution des contributions des partenaires (2021-2025)	90
Figure 45.	Ressources pour l'assistance technique (2016-2025)	96
Figure 46.	Dépenses d'assistance technique (2016-2025)	97
Figure 47.	Répartition des dépenses d'AT (2019-2025)	98
Figure 48.	Financement du Fonds global d'affectation spéciale (FGAS) (2016-2025)	98
Figure 49.	Financement des dépenses d'AT (2008-2025)	98
Figure 50.	Dépenses pour les activités par région 2025	99
Figure 51.	Dépenses par résultat clé au titre de l'assistance technique de l'OMC (2025)	99

Liste des infographies

Infographie 1.	Aperçu des résultats de 2025	16
Infographie 2.	Schéma des activités d'AT	24
Infographie 3.	Résultats clés	26
Infographie 4.	Impact de l'AT	30
Infographie 5.	Observateurs par état d'avancement du processus d'accession en 2025	47
Infographie 6.	Carte du monde des chaires de l'OMC	52
Infographie 7.	Demandes de supports de formation	55
Infographie 8.	Pages les plus consultées sur le site Web de l'OMC	56
Infographie 9.	Proportion de participantes dans les activités d'AT, par région, en 2025	61
Infographie 10.	Activités de formation nationales et régionales par pays "hôte" en 2025	64
Infographie 11.	Participants par région et par type d'activité (2024-2025)	64
Infographie 12.	La participation en chiffres	70
Infographie 13.	Axes de travail de l'initiative TS4D	75
Infographie 14.	Stratégie d'apprentissage progressif de l'OMC pour l'AT	79
Infographie 15.	CRPC: Bonnes pratiques et recommandations	83
Infographie 16.	Approche mixte	87
Infographie 17.	Plan de Formation pour le Guatemala sur les questions liées à l'OMC	88
Infographie 18.	Cadre concernant l'impact de l'AT de l'OMC	94

Liste des annexes

Annexe 1.	Principaux résultats mesurés en 2025	100
	Impact	100
	Résultat clé 1	102
	Résultat clé 2	106
	Résultat clé 3	106
	Résultat clé 4	110
Annexe 2.	Activity matrix	112
	Résultat clé 1 – Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC et réalisent pleinement les droits et obligations des Membres – (milliers de CHF)	112
	Résultat clé 2 – Les gouvernements accédants participent aux négociations en vue de l'accession (milliers de CHF)	114
	Résultat clé 3 – Les établissements universitaires et les autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC et dialoguent avec les décideurs (milliers de CHF)	114
	Résultat clé 4 – Les parties prenantes non gouvernementales connaissent et maîtrisent les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent (milliers de CHF)	114
	Autres coûts des programmes – dépenses de personnel et coûts de suivi et d'évaluation (milliers de CHF)	116

Avant-propos

par Xiangchen Zhang,
Directeur général adjoint de l'OMC



“ 2025 a été une année de transformation profonde au cours de laquelle l'ensemble du modèle d'activité de l'assistance technique de l'OMC a dû être réexaminé et repensé.

En 2025, l'OMC a été frappée par une grave crise de liquidité qui a affecté la plupart de ses opérations, y compris l'assistance technique (AT) qu'elle fournit aux pays en développement et aux PMA Membres et observateurs. En conséquence, si l'année a commencé comme d'habitude pour ce qui est de mettre en œuvre le Plan d'AT, elle est vite devenue une année de transformations profondes au cours de laquelle l'ensemble du modèle d'activité de l'AT de l'OMC a dû être réexaminé et repensé.

Avec des moyens très réduits, le Secrétariat a travaillé d'arrache-pied pour adapter bon nombre de ses programmes d'AT traditionnellement fournis en personne afin qu'ils puissent être offerts virtuellement ou par des moyens mixtes combinant des éléments en présentiel, en ligne et virtuels. L'objectif était de continuer de répondre aux besoins et priorités des bénéficiaires en matière d'AT avec un niveau de qualité approprié, malgré les importantes réductions du budget de l'AT de l'OMC. Je saisis cette occasion pour saluer une fois de plus le professionnalisme et le dévouement de mes collègues du Secrétariat, qui ont tout fait pour surmonter cet énorme obstacle et maintenir le meilleur niveau de service possible pour les Membres, en particulier les plus faibles et les plus vulnérables d'entre eux.

Il est donc d'autant plus remarquable de constater que, dans des circonstances aussi difficiles, les résultats de l'AT sont restés stables à de nombreux égards en 2025. Les résultats positifs enregistrés par l'AT ont presque atteint le niveau élevé observé en 2024, 80% des objectifs ayant été entièrement ou partiellement atteints, soit bien plus que la moyenne des 10 dernières années (73%). Le caractère durable des résultats de l'AT au fil du temps, face à des circonstances pourtant défavorables, est impressionnant.

L'une des conséquences les plus visibles du passage accéléré à la fourniture virtuelle de l'AT opéré en 2025 a été une réduction importante du nombre de fonctionnaires gouvernementaux formés au cours de l'année: ce nombre a diminué de 31% pour s'établir à 13 000, dont 29% de fonctionnaires de PMA, une part qui est restée stable. La plupart des activités mondiales organisées à Genève ont dû être annulées et n'ont pas pu être immédiatement remplacées par une activité virtuelle ou mixte équivalente. De nombreuses autres activités d'AT en présentiel ont également été reportées, et les bénéficiaires ont attendu de voir si la fourniture en présentiel reprendrait. Pour beaucoup, ce nombre réduit d'activités d'AT a réduit l'incitation à se former de façon autonome via l'apprentissage en ligne, la participation à ces activités ayant également diminué de 33% en 2025.

Au cours de l'année, nous avons approfondi nos partenariats avec de nombreuses autres institutions afin de mutualiser nos ressources et de tirer parti des points forts les uns des autres. Le rapport met en lumière notre coopération avec l'Organisation internationale de la francophonie, qui a soutenu la préparation de la quatorzième Conférence ministérielle de l'OMC, tenue au Cameroun en 2026, et plusieurs autres initiatives telles que l'initiative sur le commerce des services pour le développement, conçue conjointement avec la Banque mondiale, ou le soutien apporté avec l'OMPI aux

Comores dans la mise en œuvre des engagements pris lors de leur accession afin de faciliter leur intégration dans le système commercial multilatéral. Cette évolution très encourageante est le signe que le Secrétariat continue d'étudier de nouvelles façons de soutenir les bénéficiaires de l'AT de manière pragmatique et efficace dans un monde en évolution constante.

Des signaux positifs ont également été reçus de la communauté des donateurs. En 2025, cinq donateurs ont commencé ou repris une contribution volontaire non réservée pour l'AT, ce qui a stabilisé les ressources du Fonds global d'affectation spéciale et mis fin à leur baisse constante des six dernières années. Dans cet environnement difficile, nous sommes plus que jamais reconnaissants aux Membres donateurs dont le soutien rend possibles les efforts vitaux concernant le renforcement des capacités et est essentiel pour favoriser un système commercial multilatéral véritablement inclusif. Le Secrétariat reste déterminé à maximiser l'impact avec des ressources limitées pour continuer de répondre aux besoins des bénéficiaires de l'AT.

Xiangchen Zhang
Directeur général adjoint
Organisation mondiale du commerce

Liste des sigles

ACP	Afrique, Caraïbes et Pacifique	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ADPIC	Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce	OCPI	Office comorien de la propriété intellectuelle
AGCS	Accord général sur le commerce des services	OIF	Organisation internationale de la francophonie
ALADI	Association latino-américaine d'intégration	OMC	Organisation mondiale du commerce
AMP	Accord sur les marchés publics	OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
AT	Assistance technique	ONG	Organisation non gouvernementale
ATG	African Trade Group	OTC	Obstacles techniques au commerce
ATLC	Assistance technique liée au commerce	PCO	Programme de chaires de l'OMC
CAPC	Cours avancé de politique commerciale	PCS	Préoccupations commerciales spécifiques
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	RJP	Programme des jeunes professionnels
CIR	Cadre intégré renforcé	PMA	Pays les moins avancés
CM13	Treizième Conférence ministérielle de l'OMC	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
CM14	Quatorzième Conférence ministérielle de l'OMC	PSA	Programme de stages sur l'accession
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	RCN	Répertoire central des notifications
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe	SAP	Stratégie d'apprentissage progressif
CRPC	Cours régional de politique commerciale	SPS	Sanitaire et phytosanitaire
ECOACC	Europe centrale et orientale, Asie centrale et Caucase	STDF	Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce
EPC	Examen de la politique commerciale	STPD	Base de données sur les politiques relatives au commerce des services
FIMiP	Programme franco-irlandais de stages pour les Missions	TAMS	Système de gestion de l'assistance technique
FMI	Fonds monétaire international	TS4D	Le commerce des services pour le développement
GAR	Gestion axée sur les résultats	ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce		
IRES	Indice de restrictivité des échanges de services		
ITC	Centre du commerce international		
MPME	Micro, petite et moyenne entreprise		

Résumé analytique



- Globalement, l'AT de l'OMC a enregistré des résultats étonnamment résilients en 2025, malgré la réduction importante des ressources pouvant y être consacrées.
- Au cours de l'année, les restrictions de financement ont entraîné une diminution du nombre d'activités d'AT (~12%) organisées et de participants formés (~31%).
- En raison de la diminution importante des ressources survenue en 2025 (~35%), 65% des activités d'AT (à l'exclusion des cours d'apprentissage en ligne) sont passées à un format mixte et 16% à un format virtuel, seuls les 19% restants ayant été organisés en présentiel.
- La participation aux programmes de formation en cours d'emploi s'est maintenue à des niveaux records en 2025.

Résumé analytique

L'AT de l'OMC à un tournant – Des résultats résilients

En 2025, le taux de réussite de l'AT, qui mesure les progrès réalisés par rapport à ses objectifs selon des indicateurs approuvés par les Membres, était de 80%, en légère baisse par rapport à 2024 (82%). Cette baisse est principalement liée à une augmentation de 3 points de pourcentage de la part des objectifs non atteints, qui est passée de 16% à 19%. Une analyse plus approfondie des données relatives aux résultats montre que le pourcentage des objectifs pleinement atteints est resté stable (58%), en très légère hausse par rapport à 2024 (57%) en 2024, tandis que les objectifs partiellement atteints sont tombés de 25% à 22%.

Ces résultats ont été mesurés par rapport à des objectifs définis selon l'hypothèse que les ressources de l'AT de l'OMC resteraient à peu près constantes au cours de l'année, ce qui n'a malheureusement pas été le cas. Cela rend les résultats globaux de 2025 encore plus remarquables et montre à quel point bon nombre des résultats de l'AT peuvent être résilients dans des circonstances défavorables.

Le fait nouveau le plus important de l'année a été la crise de liquidité qui a touché l'OMC au printemps, conduisant à la suspension de la plupart des activités d'AT en présentiel à la mi-avril. Cette perturbation a eu des conséquences immédiates et diverses pour toutes les autres activités d'AT, pour diverses raisons examinées en détail dans le rapport. La participation globale aux activités d'AT, qu'elles soient en ligne, virtuelles ou en présentiel, a baissé de 31% par rapport à 2024, avec à peine plus de 13 000 fonctionnaires gouvernementaux formés, contre 19 000 l'année précédente. Les activités d'AT de l'OMC ont été touchées de manière disproportionnée, bien qu'une offre vaste et diversifiée de cours en ligne reste disponible et en dépit des efforts déployés par le Secrétariat pour adapter rapidement un grand nombre de programmes traditionnels à des formats mixtes combinant des éléments en ligne, virtuels et en présentiel. Ce passage à une fourniture mixte a été l'autre fait majeur de l'année, les deux tiers des activités d'AT environ ayant adopté ce format en 2025.

Si la crise du budget ordinaire de l'OMC peut être considérée comme temporaire, d'autres faits nouveaux, en particulier la baisse importante des contributions volontaires non réservées, semblent plus structurels et auront vraisemblablement des implications durables. En conséquence, les ajustements introduits en 2025 devraient perdurer. Le Plan d'AT pour 2026-2027 élaboré en consultation avec les Membres reflète ce nouveau contexte. Par conséquent, les activités et programmes d'AT présentés dans ce rapport, ainsi que les résultats obtenus au cours de l'année, donnent une indication claire de la direction que l'AT de l'OMC devrait suivre dans les années à venir. De ce point de vue, l'année 2025 peut être considérée comme un tournant pour l'AT de l'OMC.

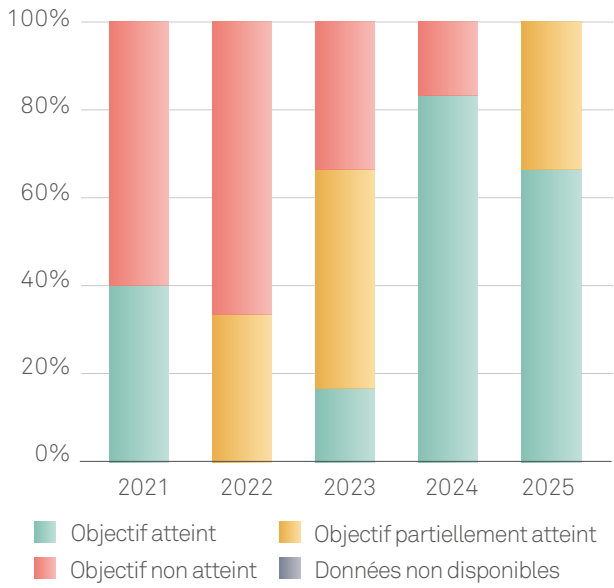
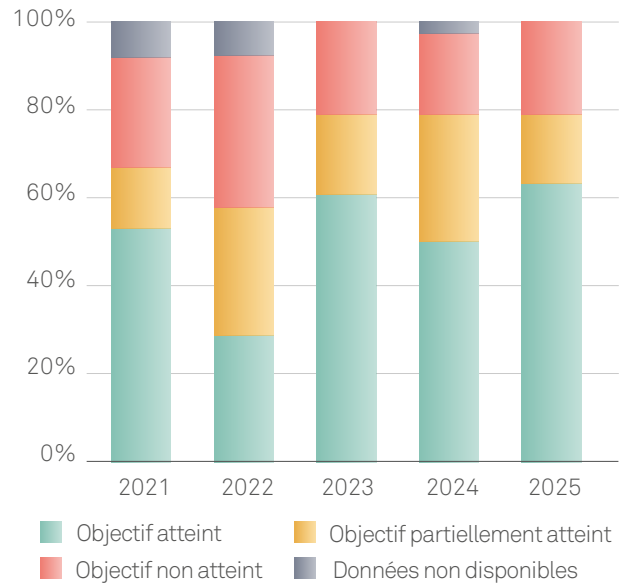
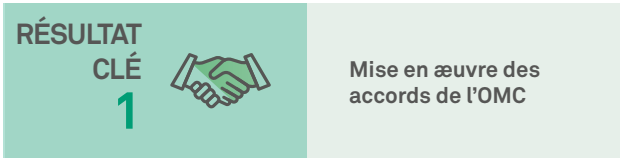


Gros plan

Le présent rapport met en évidence trois domaines clés qui ont fait l'objet d'une attention accrue dans l'AT en 2025:

- **Soutien aux Membres ayant accédé récemment.** Une assistance sur mesure a aidé les Comores à progresser vers la mise en œuvre de l'Accord sur les ADPIC et a soutenu le Timor-Leste dans son processus d'accession à l'Accord sur les marchés publics.
- **Élargissement de l'assistance technique mixte.** Les deux tiers des activités d'AT (à l'exclusion de l'apprentissage en ligne) ont combiné une formation en présentiel avec des séances virtuelles et des éléments que les participants pouvaient suivre à leur propre rythme.
- **Renforcement des outils de politique en matière de commerce des services pour le développement.** De nouveaux instruments de diagnostic et d'analyse ont été élaborés et testés dans le cadre d'études de cas par pays, aidant les Membres à identifier les politiques à mener pour tirer parti du commerce des services aux fins du développement.





Un soutien constant aux Membres et Observateurs

Que ce soit par le biais de cours en ligne, virtuels ou en présentiel, ou à travers des programmes de formation en cours d'emploi, les connaissances et compétences acquises par les fonctionnaires gouvernementaux du fait de leur participation aux activités d'AT de l'OMC ont été solides, comme l'ont confirmé leurs bons résultats aux examens finaux ou les évaluations de leurs superviseurs.

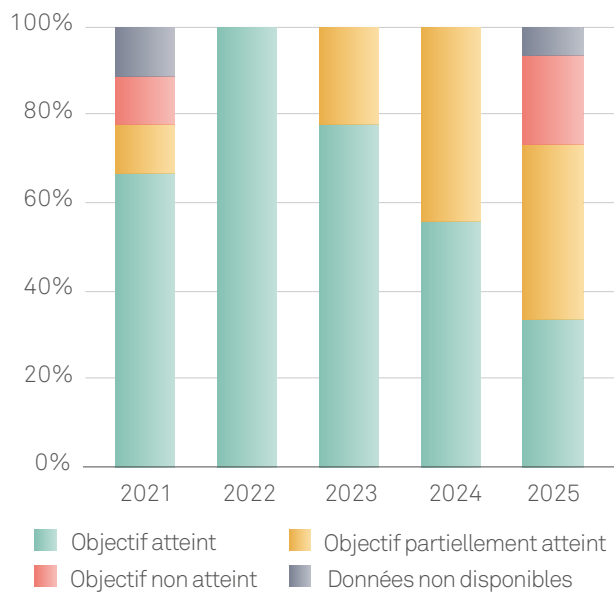
Les activités d'AT axées sur l'action, dans lesquelles une formation avancée, de l'accompagnement et un suivi dans le temps soutiennent la mise en œuvre des plans d'action des participants, ont conduit à de bons résultats en matière de notification et à un meilleur respect des obligations de transparence des Membres. Ces activités ont contribué à maintenir l'arriéré de notifications des bénéficiaires de l'AT sous contrôle et sont restées une priorité en 2025.

Les Membres bénéficiaires de l'AT ont continué de participer activement aux différents comités de l'OMC en 2025. Alors que le nombre de documents de fond qu'ils ont soumis a diminué par rapport à 2024, ils ont continué de soulever les trois quarts des préoccupations commerciales spécifiques liées aux mesures sanitaires et phytosanitaires et 60% de ces préoccupations pour ce qui est des obstacles techniques au commerce, démontrant une participation continue aux comités de l'Organisation, avec le soutien actif du Secrétariat.

Accompagner les processus d'accession

En 2025, l'Éthiopie et l'Ouzbékistan ont fait preuve d'une ferme volonté de faire avancer leurs processus d'accession à l'OMC, réalisant des progrès substantiels au cours de l'année. Avec une AT ciblée du Secrétariat, allant d'une aide à la préparation de la documentation relative à l'accession à des orientations sur les prescriptions procédurales, les deux gouvernements ont renforcé leurs capacités institutionnelles et leur capacité de participer de manière effective au processus de négociation. D'autres observateurs (le Bhoutan, la Guinée équatoriale, la Somalie, etc.) ont également progressé en ce qui concerne l'accession à l'OMC.

Avec le soutien du Secrétariat, le Timor-Leste est devenu un observateur auprès du Comité des marchés publics et le premier PMA Membre à présenter une demande d'accession à l'Accord sur les marchés publics.

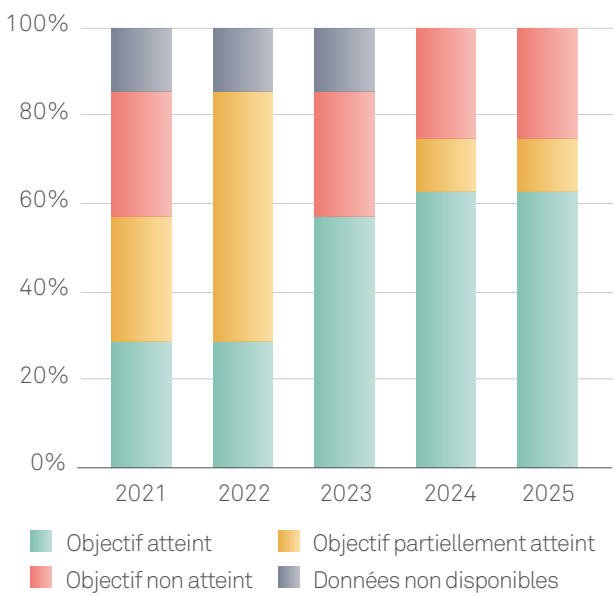
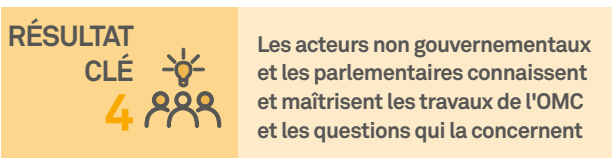


Faire progresser la recherche universitaire et le dialogue sur les politiques

Le Programme de chaires de l'OMC (PCO) fonctionne par phases de quatre ans, au cours desquelles les chaires sélectionnées bénéficient d'un soutien financier de l'OMC et d'orientations fournies par le Secrétariat et le Conseil consultatif universitaire. Au total, le réseau du PCO compte 39 chaires.

La phase III a été prolongée pour donner aux 15 chaires participantes plus de temps pour achever leurs plans de travail. En conséquence, la plupart des objectifs fixés pour 2025 n'ont pas pu être atteints.

Dans le cadre de la phase IV, cinq nouvelles chaires – du Nigéria, du Qatar, de la République dominicaine, du Togo et de Vanuatu – ont rejoint le réseau du PCO en 2025. Ces chaires nouvellement désignées ont commencé à mettre en œuvre leurs plans de travail et font des progrès constants en matière de recherche, d'élaboration de programmes d'études et de sensibilisation des autorités nationales.



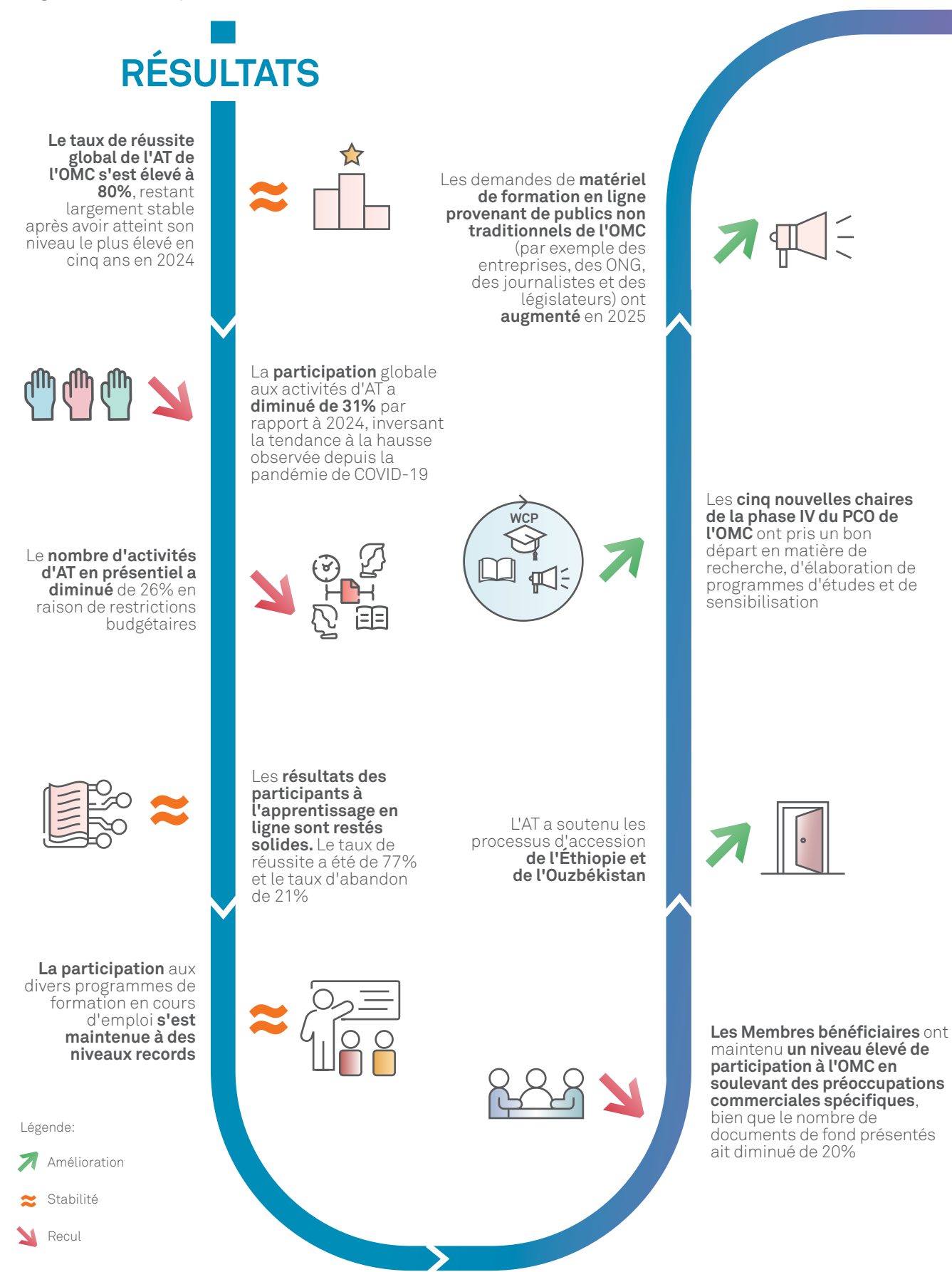
Renforcer la sensibilisation des parties prenantes non traditionnelles

En 2025, l'OMC a organisé une activité de sensibilisation mondiale à l'intention des journalistes. D'autres activités destinées à des parties prenantes non gouvernementales ont été annulées en raison des contraintes budgétaires.

Les supports d'apprentissage en ligne autonome mis à la disposition du grand public ont fait l'objet de 9 300 demandes, ce qui témoigne de l'intérêt que les connaissances liées à l'OMC continuent de susciter dans le monde au delà des institutions gouvernementales.

Le Secrétariat a continué d'améliorer la visibilité des activités d'AT par le biais des canaux de communication numériques. Si le trafic global sur le site Web de l'OMC a modérément diminué par rapport à 2024, les réseaux sociaux sont restés une importante source de renseignements sur l'AT pour les Membres, les observateurs et le grand public, maintenant une forte visibilité mondiale pour les activités de renforcement des capacités de l'OMC.

Infographie 1. Aperçu des résultats de 2025



Donner la priorité à l'inclusion

Le principal objectif de l'AT de l'OMC est d'uniformiser les règles du jeu dans le système commercial multilatéral afin que les plus faibles et les plus vulnérables ne soient pas exclus. Cette mission exige d'accorder une attention particulière à l'inclusion des PMA et des femmes, et de veiller à ce que l'AT soit largement disponible à travers le monde et dans les trois langues de l'OMC. Les PMA restent une priorité pour l'AT de l'OMC, d'autant plus que l'Afrique a encore été la région comptant le plus grand nombre de participants aux activités en 2025, devant l'Asie-Pacifique, et que la plupart des PMA sauf un sont situés dans ces deux régions.

La part de la participation des femmes aux activités d'AT de l'OMC (49%) a dépassé la moyenne des cinq dernières années (48%). Elle a diminué dans les Caraïbes et en Afrique, augmenté en Europe centrale et orientale, en Asie centrale et dans le Caucase ainsi qu'au Moyen-Orient, et a été stable dans la région Asie-Pacifique et en Amérique latine.

La participation aux activités d'AT de l'OMC a diminué de 31% en 2025 par rapport à 2024, en grande partie en raison d'une importante baisse du nombre d'inscriptions à l'apprentissage en ligne, lesquelles avaient été la principale source de croissance l'année précédente. L'Afrique (36%) et la région Asie-Pacifique (34%) sont les régions où la participation a été la plus élevée, suivies par l'Amérique latine (17%).

La diversité linguistique est restée forte, 47% des activités ayant été proposées en anglais, 27% en espagnol et 22% en français. Les autres (4%) étaient des activités multilingues.

Un programme de cours plus ciblé pour répondre aux besoins des bénéficiaires

En 2025, le Secrétariat a continué d'adapter son programme d'AT à l'évolution des besoins des Membres et observateurs bénéficiaires. Dans un contexte de réduction des ressources et de l'offre de formation en présentiel, il est devenu encore plus important de faire en sorte que les programmes d'AT restent étroitement alignés sur les priorités des bénéficiaires. Le Secrétariat s'est appuyé sur différentes ressources pour recenser les besoins, notamment les consultations avec les bénéficiaires, les questionnaires sur l'AT, les demandes d'activités nationales, les examens des politiques commerciales, les évaluations par pays et les diagnostics.

Trois ateliers de suivi des examens des politiques commerciales ont été organisés au Cambodge, en Chine et au Malawi, ce qui a contribué à diffuser les résultats des examens et à soutenir les discussions nationales sur les priorités en matière de politique commerciale. Les évaluations par pays entreprises pour le Brésil, les Comores et l'Inde, ainsi que les diagnostics incorporés dans des activités axées sur l'action, ont également contribué à cibler plus précisément le soutien accordé par l'OMC.

La stratégie d'apprentissage progressif (SAP) a encore servi de cadre général pour orienter la structure du programme de cours. En organisant des formations selon des niveaux d'apprentissage successifs et des voies thématiques, la SAP aide les participants à renforcer progressivement leurs connaissances et leurs compétences tout en assurant la cohérence entre les différents formats et sujets de formation. Une attention particulière a été accordée à la conception d'expériences d'apprentissage adaptées à différents styles d'apprentissage, combinant des conférences, des exercices appliqués, des discussions de groupe, des études de cas et des outils interactifs pour maximiser l'implication et la rétention des connaissances.

Des efforts ont également continué d'être déployés pour faire en sorte que le contenu des formations reste adapté aux objectifs et étroitement aligné sur les priorités des Membres en matière de politique. Des initiatives telles que le programme sur le commerce des services pour le développement et l'élargissement de l'AT axée sur l'action ont accordé une plus grande place aux outils pratiques, aux diagnostics et aux applications en termes de politiques qui aident les bénéficiaires à traduire leurs connaissances en réformes concrètes et en améliorations institutionnelles. Dans le même temps, le Secrétariat a continué d'investir dans le renforcement de la capacité pédagogique de ses formateurs. Le Centre d'échange de formations et de bonnes pratiques propose des ressources, des orientations et des possibilités de renforcement des capacités afin d'améliorer les compétences en matière de conception et de fourniture d'activités d'apprentissage, favorisant l'élaboration d'activités plus interactives et axées sur les apprenants.

Répondre à la demande avec des ressources toujours plus réduites

L'AT de l'OMC a été confrontée à de graves contraintes financières en 2025, les crédits qui y sont alloués au titre du budget ordinaire ayant été réduits de 73% dans un contexte de crise de liquidité aiguë et les contributions volontaires non réservées étant restées inférieures à 3 millions de CHF pour la deuxième année consécutive. Bien que 5 nouveaux donateurs aient soutenu le Fonds global d'affectation spéciale, 3 n'ont pas renouvelé leurs contributions et 1 autre a réduit son soutien de 90%, maintenant le financement à son plus bas niveau en 25 ans.

Le Secrétariat a renforcé les mesures de contrôle des coûts, s'est davantage appuyé sur la fourniture virtuelle et mixte et a réduit le nombre et la portée des activités. Bien que la qualité ait été préservée, la fourniture globale d'AT a fortement chuté, et le solde non affecté du FGAS a atteint le plus bas niveau jamais observé, ce qui souligne les risques croissants qui pèsent sur la durabilité du programme.

Saluer les efforts des donateurs

Le financement des donateurs est essentiel pour continuer à fournir une assistance technique aux bénéficiaires. Les programmes d'assistance technique de l'OMC sont financés par le budget ordinaire du Secrétariat de l'Organisation, ce financement étant complété par des fonds extrabudgétaires. Ces derniers constituent le principal canal par lequel les contributions volontaires des Membres de l'OMC ci-après ont soutenu les activités d'assistance technique ces dernières années.



Financement de l'assistance technique liée au commerce (ATLC)



Depuis 2007, les contributions volontaires en faveur de l'AT ont diminué de façon constante. En 2025, les contributions non réservées ont chuté à un niveau record de moins de 3 millions de CHF, ce qui équivaut à 13% des contributions annuelles reçues pendant les années les plus fastes, entre 2006 et 2009.



“ Les contributions volontaires accrues de la Chine démontrent sa ferme volonté de préserver un système commercial multilatéral inclusif et fondé sur des règles.

Entretien avec l'Ambassadrice Li Yongjie
Représentante permanente de la Chine auprès de l'OMC



En 2025, la Chine a contribué au Fonds global d'affectation spéciale, qui finance une part importante des activités d'AT de l'Organisation. Quelles sont les raisons de cette décision?

L'AT constitue un aspect essentiel de la dimension développement des travaux de l'OMC. La Chine a toujours préconisé de placer le développement au centre du programme de l'OMC et a pris des mesures concrètes en vue de cet objectif. Dans le cadre de la coopération Sud-Sud, par le biais de la coopération trilatérale avec le Secrétariat de l'OMC, de contributions volontaires et d'autres initiatives en matière d'Aide pour le commerce, la Chine n'a cessé de soutenir les activités d'AT de l'OMC au mieux de ses possibilités.

L'AT de l'OMC a récemment été confrontée à d'importantes difficultés, y compris un déficit de financement substantiel. La Chine a donc décidé de verser 500 000 USD au Fonds global d'affectation spéciale (FGAS) en 2025 pour aider à assurer la continuité des activités de renforcement des capacités en faveur des Membres en développement, y compris des PMA.

La Chine soutient constamment le "Programme de la Chine" depuis plus de 10 ans et a encore accru ses contributions en 2025, quelles sont les principales considérations qui sous-tendent cette approche?

Le Programme de la Chine a été établi à l'occasion du dixième anniversaire de l'accession de la Chine à l'OMC, en 2011. Au cours des 15 dernières années, le Programme s'est encore développé pour inclure plusieurs piliers, notamment la Table ronde de la Chine sur les accessions à l'OMC, le Dialogue Sud-Sud sur les PMA et le développement, le

Programme de stages et le suivi des EPC des PMA. Chaque année, de nombreuses activités sont menées pour les PMA et les gouvernements accédants.

En juin 2024, lors de la Conférence marquant le 70ème anniversaire des Cinq principes de la coexistence pacifique, le Président Xi Jinping a souligné que la Chine continuerait de soutenir l'initiative Aide pour le commerce de l'OMC et renouvellerait sa contribution au Programme de la Chine. Pour continuer de faire avancer l'Initiative pour le développement mondial, de renforcer la coopération Sud-Sud et de répondre aux besoins de plus en plus divers en matière d'AT et de renforcement des capacités, la Chine a augmenté sa contribution au Programme de la Chine à partir de 2025. Avec la contribution au FGAS, cela démontre aussi sa ferme volonté de préserver un système commercial multilatéral inclusif et fondé sur des règles.

Selon vous, quelle contribution particulière les divers aspects de l'AT de l'OMC apportent-ils pour ce qui est de répondre aux besoins des Membres en développement et des Membres les moins avancés en vue d'un système commercial multilatéral plus inclusif?

L'AT vise à renforcer la capacité des Membres en développement et des PMA de mettre en œuvre leurs obligations et d'exercer leurs droits au titre du corpus de règles existant. Dans des domaines tels que l'accès aux marchés – y compris la facilitation des échanges, l'évaluation en douane et les règles d'origine – ainsi que les mesures SPS et OTC, l'AT renforce les capacités réglementaires, la transparence et l'infrastructure en matière de normes. Le soutien dans les domaines de l'agriculture, des services, des mesures correctives commerciales, des ADPIC et du règlement des différends

développe plus avant les compétences juridiques, analytiques et en matière de négociation, permettant aux Membres en développement de participer de manière plus effective au système commercial multilatéral.

L'AT de l'OMC devrait jouer un rôle plus prospectif pour ce qui est de préparer les Membres en développement, y compris les PMA, à aborder les questions émergentes en améliorant leurs capacités dans le cadre des discussions sur de nouveaux domaines tels que le commerce électronique et le commerce et l'environnement. Cela leur permettra de mieux saisir les possibilités offertes par l'économie mondiale en pleine évolution et de mieux s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales.

D'après vous, comment devrions-nous répondre aux besoins des Membres en développement et des Membres les moins avancés de l'OMC en matière de renforcement des capacités dans les années à venir?

Afin d'optimiser l'utilisation des ressources existantes, de nombreuses initiatives récentes passent à des formats en ligne ou mixtes. Or les régions où la connectivité Internet est faible peuvent encore rencontrer des difficultés pour ce qui est d'accéder à ces activités. Il est suggéré de mieux intégrer les ressources disponibles afin de créer des synergies avec d'autres organisations internationales et de faire en sorte qu'une formation essentielle en présentiel puisse encore être dispensée, en particulier aux PMA.

Dans le même temps, il convient de continuer d'affiner l'AT et de la mettre en œuvre suivant des approches novatrices. Il faudrait redoubler d'efforts pour mobiliser des ressources supplémentaires en faveur du développement et élargir les partenariats, y compris par le biais de la coopération trilatérale avec les Membres et les organismes de développement et d'autres modalités de collaboration, afin d'utiliser au mieux les ressources disponibles. Il est également important d'établir des mécanismes de communication efficaces avec les bénéficiaires pour faire en sorte que l'AT reste déterminée par la demande, réactive aux priorités des Membres et mise en œuvre de manière efficace et durable.

En ce qui concerne le partenariat entre la Chine et l'OMC, qu'est ce qui est le plus mémorable à vos yeux? Souhaiteriez-vous faire part d'anecdotes ou d'expériences en particulier?

En 2025, la Chine a ouvert un nouveau chapitre de la coopération multilatérale sur le développement des ressources humaines. En plus de continuer de soutenir le Programme de la Chine et le FGAS, la Chine, avec l'OMC et l'ITC, a organisé, sur son territoire, six ateliers portant sur le commerce des marchandises et des services, la facilitation de l'investissement, le commerce électronique, le règlement des différends et la lutte contre la pollution plastique. Plus de 120 représentants de 55 Membres de l'OMC ont participé.

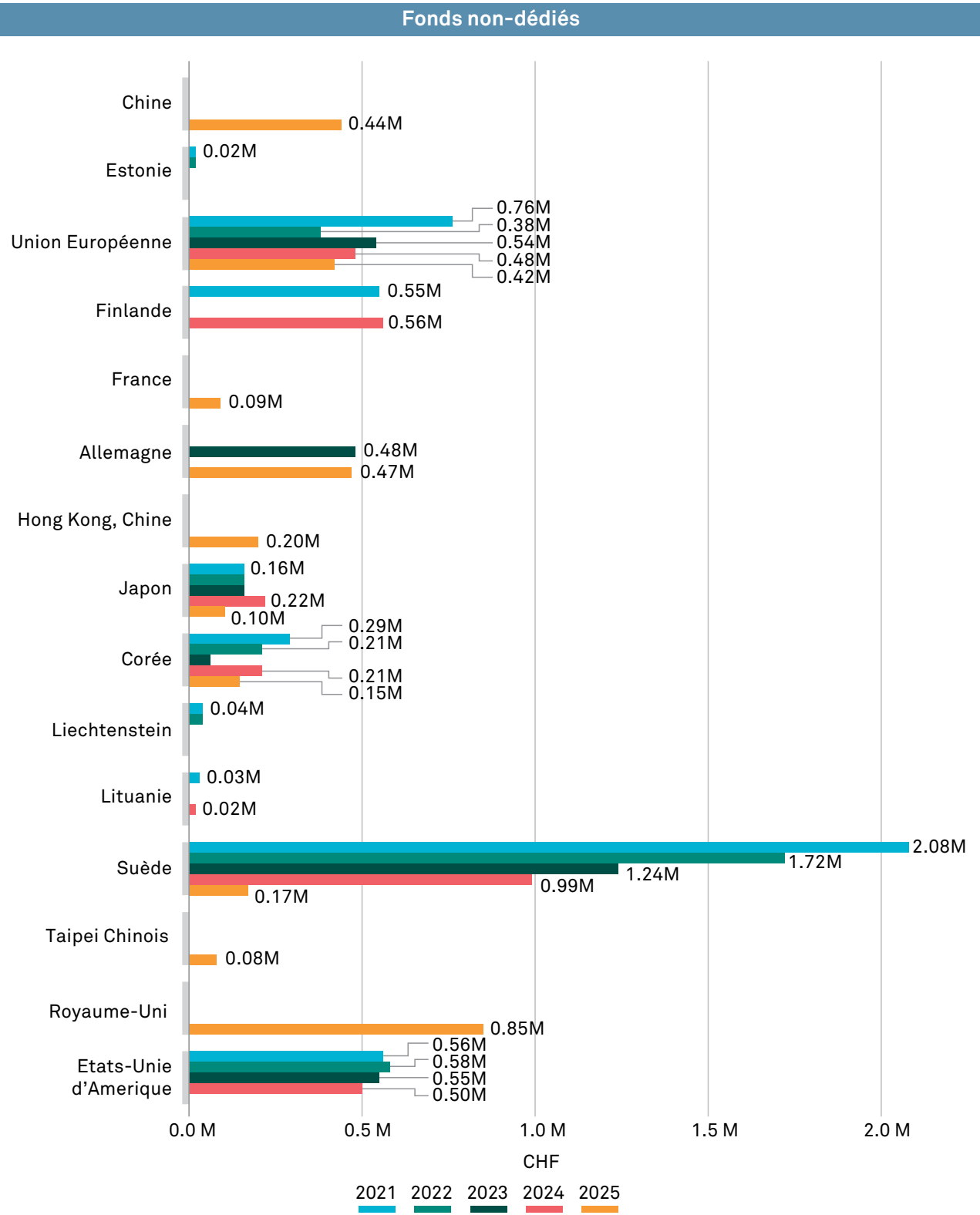
Ce qui m'a impressionnée, ce sont la confiance et la compréhension mutuelle réelles qui se sont créées entre les participants, ainsi que le fait d'établir des liens entre le corpus de règles de l'OMC et les pratiques économiques et sociales et de partager cette expérience en personne.

L'AT est peut-être moins visible, mais elle ne cesse de stimuler les talents et de renforcer la confiance dans le système commercial multilatéral. Au cours des séances thématiques sur l'Aide pour le commerce de l'année dernière, la Chine a fait part de son expérience pratique de l'AT dans les domaines de la connectivité des infrastructures, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, ce que de nombreux Membres ont reconnu. Ensemble, ces efforts illustrent un partenariat fondé sur la confiance, l'apprentissage mutuel et un attachement commun au développement.

Don de la Chine en 2025



Figure 1: Vue d'ensemble des donateurs (2021-2025)



Total des contributions reçues	2021 4.50 MCHF	2022 3.12 MCHF	2023 3.04 MCHF	2024 2.98 MCHF	2025 2.98 MCHF
Nombre de donateurs	9	7	6	7	10



Infographie 2. Schéma des activités d'AT



APPRENTISSAGE EN LIGNE (E-LEARNING)

Disponibles sur Internet, 24 heures/24 et 7 jours/7; auto apprentissage au rythme du participant; interactions limitées avec les autres apprenants et les formateurs; généralement cours standard.

ACTIVITÉS EN PRÉSENTIEL

Expériences d'apprentissage ponctuelles (dates fixes, invitations, etc.); généralement conçues spécialement pour un groupe de participants; combinaison d'auto apprentissage, de séances en direct, de travaux de groupe, etc.; participants et formateurs sont au même endroit, pour des interactions directes plus faciles et plus fréquentes; tous les participants suivent plus ou moins le même contenu au même rythme.



ACTIVITÉS VIRTUELLES

Reproduction d'activités en présentiel sur Internet lorsqu'il est impossible techniquement ou économiquement de se déplacer. L'interaction régulière entre les participants et avec les formateurs constitue un élément essentiel pour adapter l'activité aux besoins des participants.

ACTIVITÉS HYBRIDES

Un mélange d'éléments extraits d'une des trois catégories précédentes, en proportions variables.



FORMATION EN COURS D'EMPLOI

Programmes de placement de longue durée et Programme des jeunes professionnels, permettant aux fonctionnaires de niveau intermédiaire et aux jeunes professionnels d'apprendre par la pratique en travaillant au Secrétariat ou dans la Mission de leur pays auprès de l'OMC; type très particulier d'AT, durant en moyenne 10 mois.

	Apprentissage en ligne	Virtuel	En présentiel/mixte*	En présentiel	
MONDIAL	 Cours en ligne	 Ateliers thématiques Cours d'introduction à la politique commerciale pour les PMA	 Cours avancé de politique commerciale Cours thématiques Ateliers généraux	 Programmes de placement de longue durée Programme des jeunes professionnels	 Activités d'AT organisées par d'autres institutions
RÉGIONAL		Ateliers/séances généraux et thématiques	Cours régional de politique commerciale Cours sous-régionaux de politique commerciale Ateliers thématiques		
NATIONAL		Ateliers/séances généraux et thématiques	Ateliers généraux Ateliers thématiques		

*Il peut s'agir d'activités d'AT mixtes fournies en partie en présentiel et en partie à distance

Chapitre 1

Bilan des résultats, suivi de l'impact



- Le soutien à la transparence apporté au moyen de l'AT a maintenu sa dynamique en 2025, et de nouveaux progrès ont été réalisés s'agissant de résorber les arriérés de notifications.
- Grâce au soutien fourni par le Secrétariat, la Somalie a tenu la première réunion du Groupe de travail de son accession. L'Éthiopie et l'Ouzbékistan ont tenu deux réunions chacun.
- L'achèvement de la phase III du Programme de chaires de l'OMC a été reporté à 2026. Cinq chaires (Nigéria, Qatar, République dominicaine, Togo et Vanuatu) ont rejoint la phase IV, ce qui a porté le nombre de chaires constituant le réseau à 39. La phase IV a pris un bon départ.
- Une activité a été organisée à l'intention des journalistes dans le but se rapprocher des parties prenantes non gouvernementales, malgré les contraintes budgétaires des partenaires; le nombre de demandes de supports d'apprentissage autonome a atteint 9 300.

RÉSULTATS AXÉS SUR L'IMPACT

Quels sont les résultats attendus de l'assistance technique de l'OMC?

L'assistance technique (AT) est une fonction centrale de l'OMC qui vise à renforcer les capacités humaines et institutionnelles des Membres de l'Organisation et des observateurs dans le domaine du commerce. Toutes les activités d'AT de l'OMC sont conçues et dispensées dans le but de produire des résultats spécifiques et mesurables. Ceux-ci doivent montrer que les bénéficiaires disposent de capacités renforcées pour faire respecter leurs droits et s'acquitter de leurs obligations, tirer pleinement parti du système commercial multilatéral fondé sur des règles et gérer les difficultés et les possibilités qui en découlent.

En 2025, l'AT de l'OMC visait quatre résultats clés:

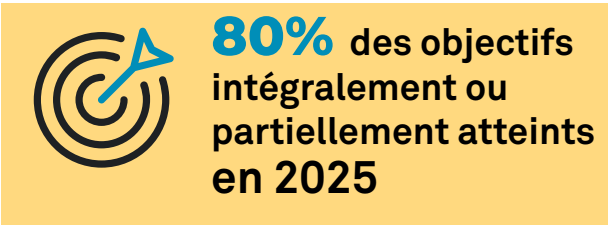
- 1. Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC, exercent pleinement leurs droits de Membres et respectent pleinement leurs obligations.
- 2. Les gouvernements accédants participent aux négociations en vue de l'accession.
- 3. Les établissements universitaires et les autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC et échangent avec les responsables politiques.
- 4. Les acteurs non gouvernementaux et les législateurs connaissent et maîtrisent les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent.

Chacun de ces résultats clés comprend plusieurs résultats intermédiaires auxquels sont associés des indicateurs permettant de suivre les progrès et de déterminer si les objectifs fixés ont été atteints. Le cadre logique incluant l'ensemble des résultats clés, des résultats intermédiaires et des indicateurs figure à l'annexe 1.

Infographie 3. Résultats clés



Impact positif et résultats stables

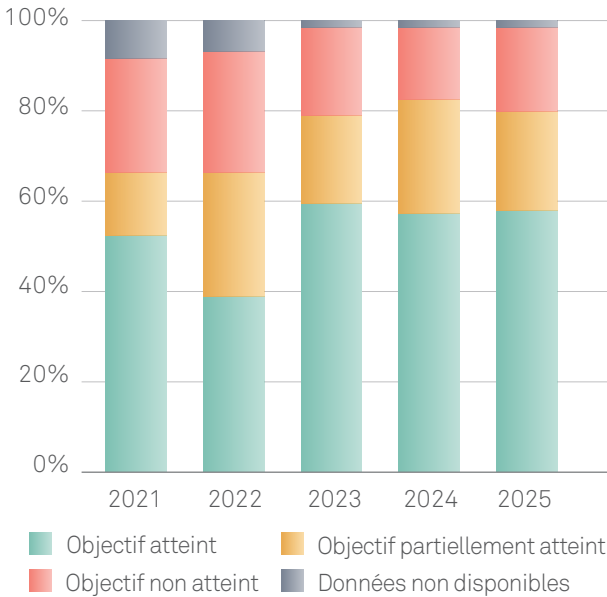


La part globale des pays en développement et des PMA Membres dans le commerce mondial a continué de progresser régulièrement en 2025, atteignant 43,7% et 1,2%, respectivement, contre 40,5% et 1,07% en 2013, ce qui confirme les résultats de l'évaluation de l'impact de 2022, qui a établi que l'AT de l'OMC finissait par entraîner une amélioration des résultats commerciaux de ses bénéficiaires.

Dans le même temps, malgré les importantes réductions des ressources allouées à l'AT (voir le chapitre 4), les résultats de l'AT mesurés en 2025 ont été étonnamment stables. La part combinée des objectifs intégralement ou partiellement atteints était de 80%, soit plus que la moyenne des 10 années précédentes (73%), mais légèrement moins que le niveau affiché en 2024 (82%).

La part des objectifs intégralement atteints (58%) est restée stable et correspondait à la moyenne enregistrée depuis 2015 (56%). La part des objectifs partiellement atteints (22%) était largement supérieure à la moyenne correspondante (17%), tandis que celle des objectifs non atteints (19%) est restée conforme à la moyenne antérieure (18%). Ces chiffres mettent en évidence la forte résilience des résultats de l'AT en dépit d'un contexte défavorable, même s'ils sont mesurés au moyen d'indicateurs prévus pour des périodes plus favorables.

Figure 2. Taux de réussite (2021-2025)



Comme il n'a manqué presque aucune donnée en 2025, sauf pour le Programme de chaires de l'OMC au titre du résultat clé 3, la fiabilité de ces résultats positifs est élevée. Une liste exhaustive des objectifs et des indicateurs figure à l'annexe 1.

AT et formation de l'OMC



Figure 3. Objectifs des activités d'AT en 2025

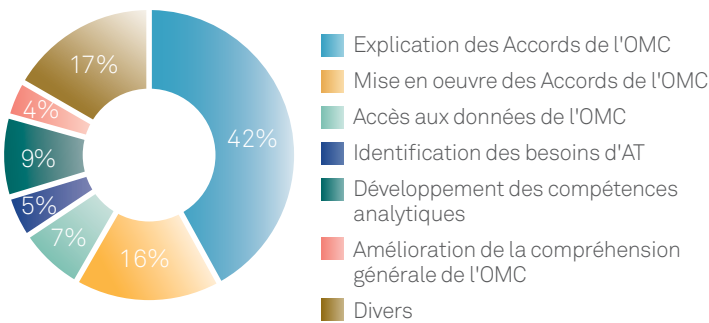
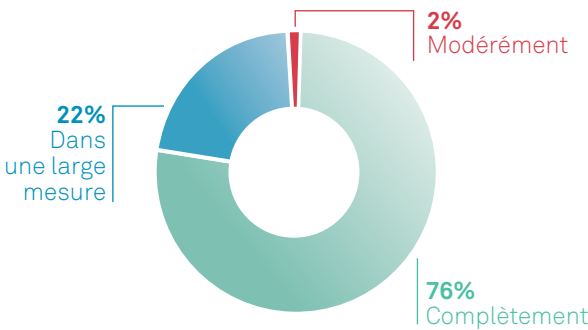


Figure 4. Réalisation des activités d'AT en 2025



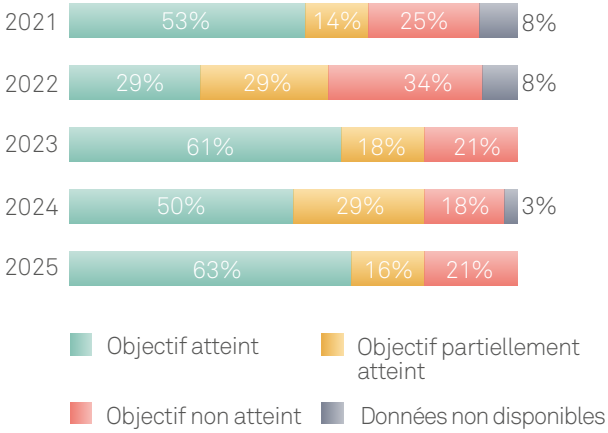
RÉUSSITE DE L'APPRENTISSAGE

RÉSULTAT CLÉ

1



Mise en œuvre
des accords de l'OMC



Évaluer l'acquisition des connaissances et des compétences

Faire en sorte que l'AT de l'OMC permette une acquisition mesurable des connaissances et des compétences reste une priorité centrale. Des mécanismes d'évaluation structurés – tenant notamment compte des examens hebdomadaires, des niveaux de participation, des résultats des exercices pratiques et des tests de fin de cours – constituent des indicateurs objectifs des gains en matière d'apprentissage et permettent au Secrétariat de suivre les résultats pour différents niveaux de formation et différentes modalités de mise en œuvre.

Les **cours avancés de politique commerciale** (CAPC) et les **cours régionaux de politique commerciale** (CRPC) sont les programmes d'AT les plus complets de l'OMC. Grâce à ces cours intensifs de huit semaines, les participants approfondissent leurs connaissances sur les questions liées à l'OMC, développent leurs compétences pratiques et élargissent leurs réseaux professionnels.

En 2025, une édition du CAPC a été organisée en anglais à Genève. Deux éditions additionnelles (l'une en anglais et l'autre en français) étaient initialement prévues mais ont dû être annulées en raison de contraintes de liquidité affectant le budget ordinaire. Les évaluations de fin de cours, introduites en 2022, combinent un travail écrit individuel et des exercices pratiques. Comme le montre la figure 5, les résultats des évaluations ont continué de montrer que les gains en matière d'apprentissage étaient solides, la part des participants ayant obtenu une mention (une note globale de 90% ou plus) étant passée de 23% en 2024 à 28% en 2025.

En 2025, des CRPC se sont tenus dans trois régions, à savoir l'Asie-Pacifique, l'Afrique anglophone et les Caraïbes. Le taux de réussite global (97%) et la note moyenne du questionnaire à choix multiple effectué en fin de cours (77%) ont tous deux

été plus élevés qu'en 2024 (94% et 76%, respectivement). La part des participants ayant obtenu une mention s'est aussi élevée à 23%, contre 16% l'année précédente.

Au niveau introductif, une édition en anglais du **cours d'introduction à la politique commerciale pour les PMA** a été organisée en ligne en 2025. En raison de contraintes budgétaires, ce cours, qui a traditionnellement lieu sur trois semaines en présentiel à Genève, a été remanié dans un format virtuel sur sept semaines. L'édition en français a été annulée. Le cours révisé combinait des éléments synchrones et asynchrones, dont des séances en direct, des travaux collaboratifs en groupes, des contenus multimédias et des exercices pratiques, afin de maintenir la qualité pédagogique tout en assurant une communication efficace. Même si le taux de réussite global (86%) a diminué par rapport au chiffre record de 100% enregistré l'année précédente, il est resté conforme à la moyenne sur cinq ans. Le taux de réussite avec mention (65%) a atteint son niveau le plus élevé sur les cinq dernières années.

En 2025, les **cours en ligne** ont continué de jouer un rôle central dans l'élargissement de l'accès à l'offre de formation de l'OMC. Les résultats de l'apprentissage sont restés bons: le taux de bonnes réponses était de 89% en moyenne et le taux de réussite global, de 77%, ce qui était globalement conforme aux résultats enregistrés en 2024. Si la part des apprenants ayant obtenu une mention a légèrement diminué pour s'établir à 52%, le taux d'abandon est resté sensiblement inférieur aux niveaux antérieurs à 2023.

Plate-forme
d'apprentissage en
ligne de l'OMC



Figure 5. Résultats pour les CAPC (2022-2025)

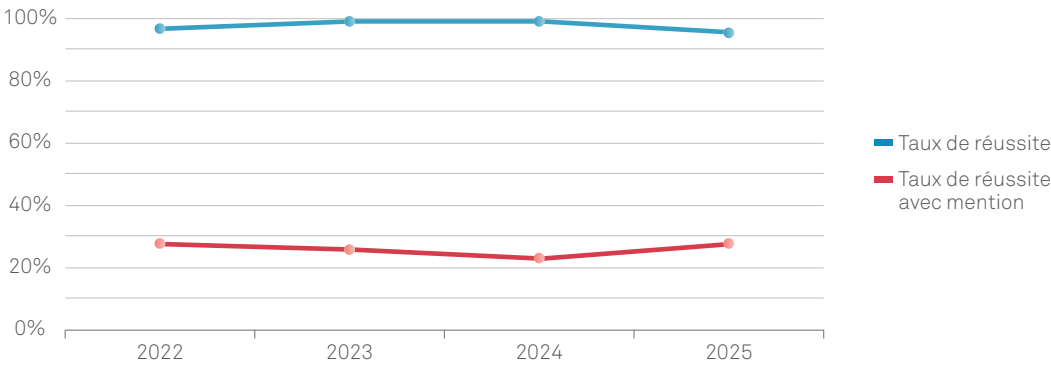


Figure 6. Résultats pour les CRPC (2021-2025)

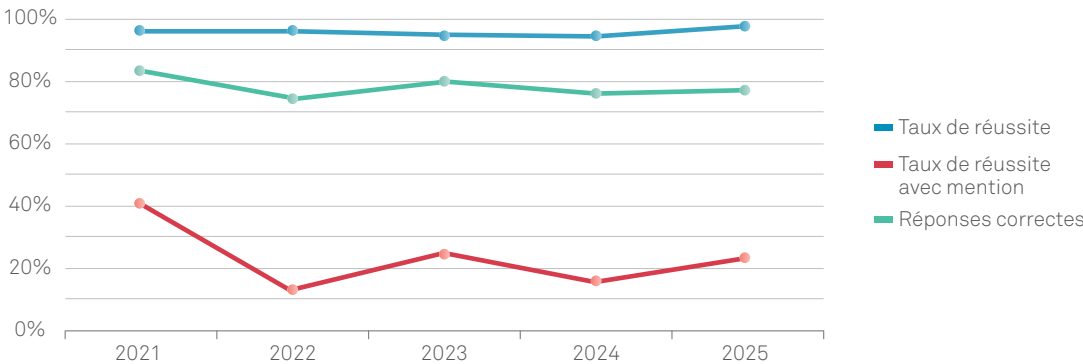


Figure 7. Résultats pour les CIPC (2021-2025)

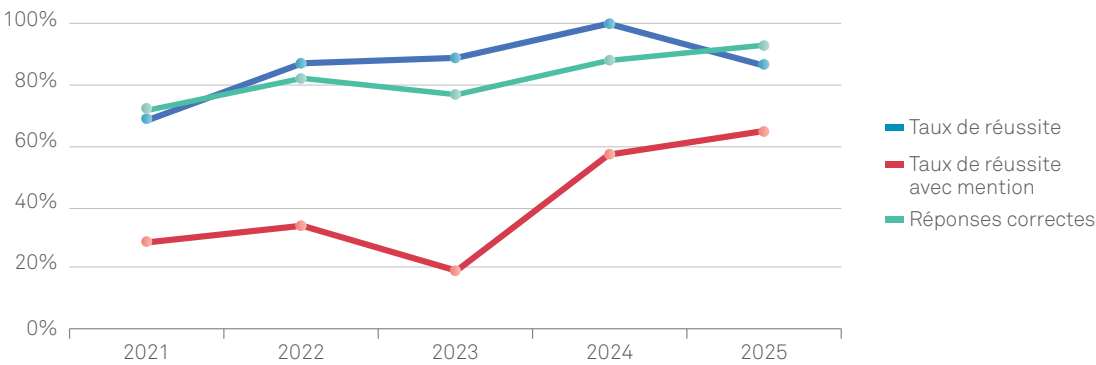
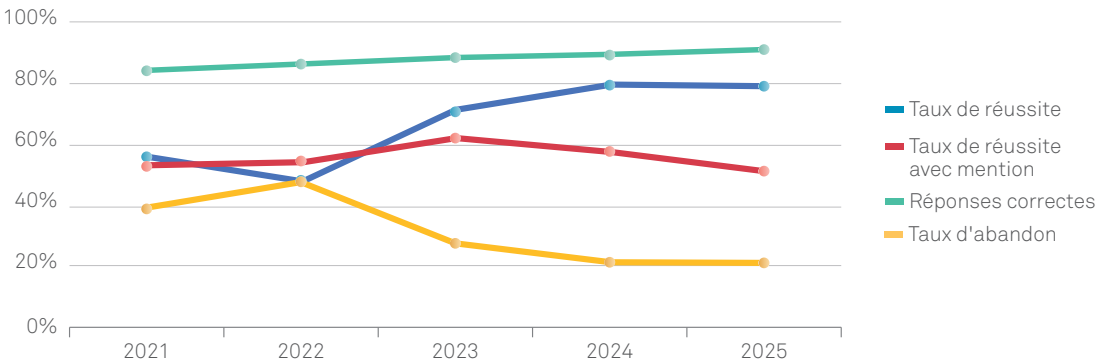


Figure 8. Résultats pour l'apprentissage en ligne (2021-2025)



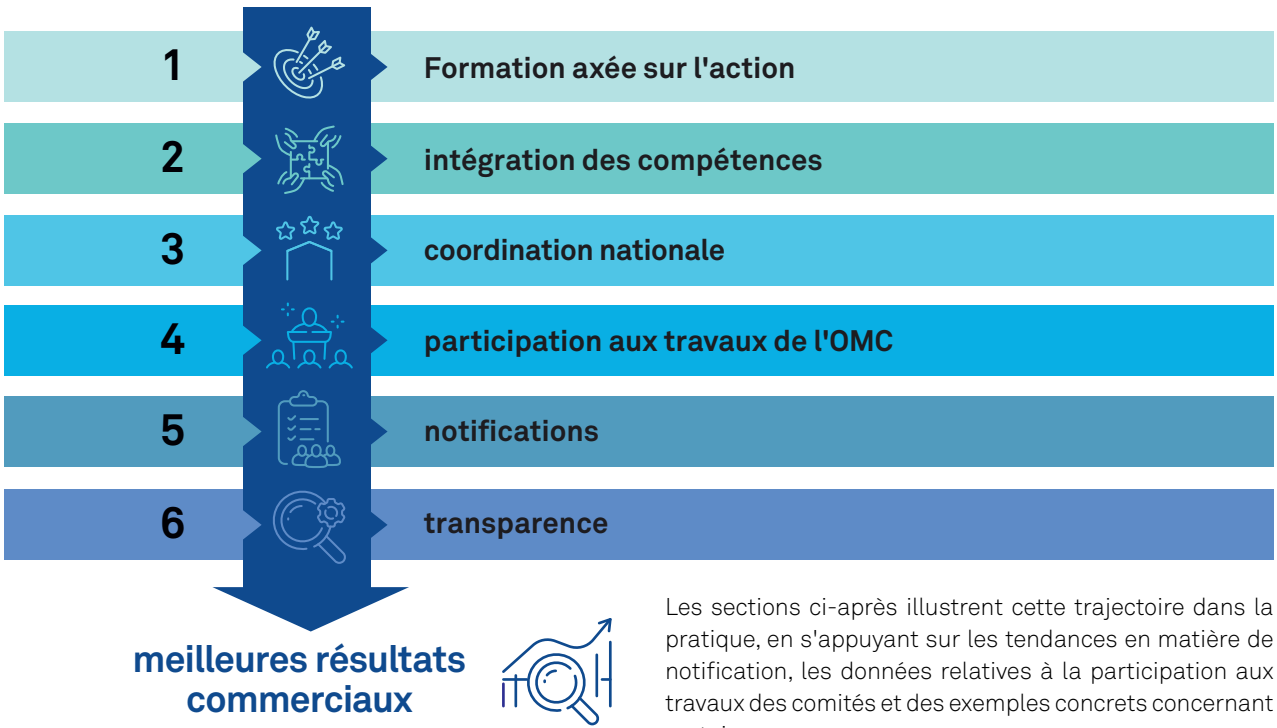
RENFORCER LA TRANSPARENCE

La transparence est essentielle pour assurer la prévisibilité, la stabilité et la confiance dans le système commercial mondial. Lorsque les Membres notifient et publient leurs réglementations commerciales, ou toute modification qui y est apportée, ils permettent aux entreprises et aux autres gouvernements de s'adapter, contribuent à réduire l'incertitude et favorisent les perspectives commerciales à long terme. Les notifications permettent aussi aux Membres d'examiner et de traiter leurs préoccupations commerciales avant qu'elles ne deviennent des différends.

Les activités d'AT de l'OMC visent à renforcer la capacité des bénéficiaires de remplir leurs obligations en matière de transparence, y compris la notification de nouvelles mesures commerciales, tout en les aidant à tirer le meilleur parti du cadre de transparence. En 2025, l'AT – en ligne et en présentiel – a permis de continuer à fournir des conseils pratiques sur les prescriptions en matière de notification et l'utilisation des outils de transparence de l'OMC et à aider les Membres à établir leurs notifications.

Les données issues des évaluations de l'impact montrent que les notifications sont l'un des domaines dans lesquels le renforcement des capacités liées au commerce produit le plus de résultats. Les notifications constituent un canal essentiel à travers lequel l'AT renforce la participation aux organes de l'OMC et contribue à améliorer les résultats commerciaux au fil du temps. Les conclusions montrent systématiquement qu'il existe une trajectoire cohérente en ce qui concerne les résultats: l'AT axée sur l'action (qui inclut une formation avancée, un accompagnement, des plans d'action et un suivi) permet aux fonctionnaires d'intégrer de nouvelles connaissances et compétences dans leurs travaux quotidiens, améliore la coordination nationale en matière de politique commerciale et de questions relatives à l'OMC et permet une participation plus effective aux processus de l'Organisation. Tout ceci contribue à améliorer le respect des obligations de notification, à accroître la transparence et la prévisibilité de la réglementation et, à terme, à améliorer les résultats commerciaux.

Infographie 4. Impact de l'AT



Les sections ci-après illustrent cette trajectoire dans la pratique, en s'appuyant sur les tendances en matière de notification, les données relatives à la participation aux travaux des comités et des exemples concrets concernant certains pays.

Une décennie de stabilité relative concernant le respect des obligations de notification

Plusieurs Accords de l'OMC obligent les Membres à présenter des notifications annuelles. Ainsi, le nombre global de notifications requises augmente mécaniquement chaque année. Toutefois, le nombre de

notifications en suspens des bénéficiaires de l'AT est resté relativement stable au fil du temps, à 3 247 en moyenne sur la dernière décennie, comme l'illustre la figure 9.

À la fin de 2025, on dénombrait 3 299 notifications en suspens de bénéficiaires de l'AT au titre des différents Accords de l'OMC, soit 50 de plus que l'année précédente. Les bénéficiaires de l'AT avaient en moyenne 25,7 notifications en suspens, un chiffre qui restait inférieur à la moyenne enregistrée pour la période 2017-2019 (26), utilisée comme valeur de référence dans le cadre logique.

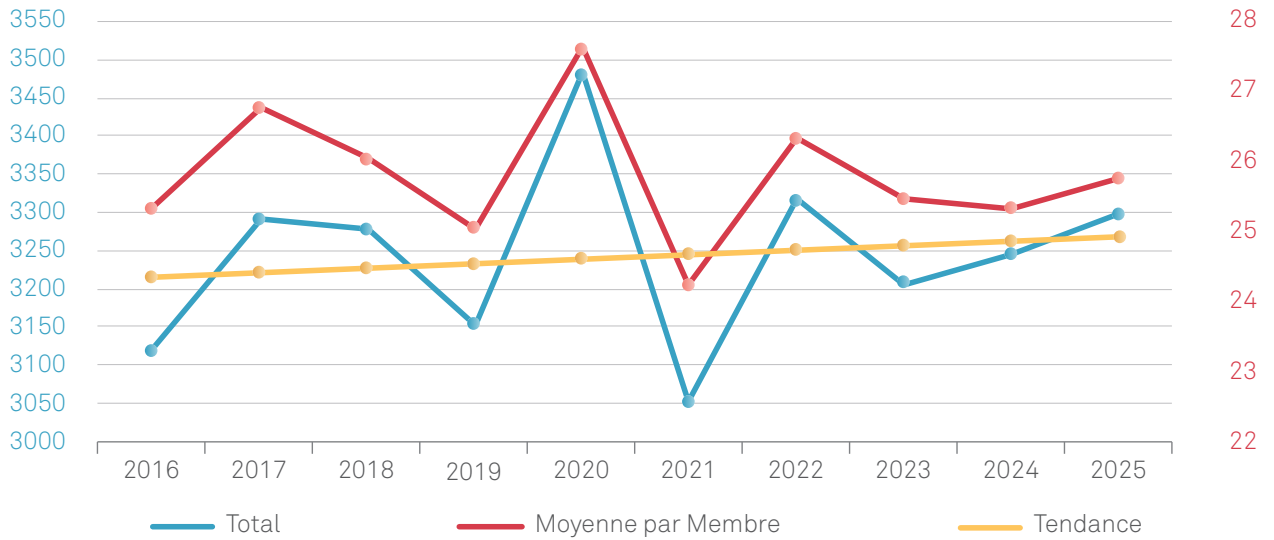
Si certains facteurs externes – comme les réformes intérieures et les accords commerciaux régionaux – peuvent avoir influé sur ces tendances, l'AT apporte une contribution

importante en dotant les Membres bénéficiaires des connaissances et des compétences opérationnelles dont ils ont besoin pour respecter leurs obligations de notification et participer efficacement aux mécanismes de transparence de l'OMC.

Manuel de coopération technique concernant les prescriptions en matière de notification



Figure 9. Notifications en suspens des bénéficiaires de l'AT (2016-2025)

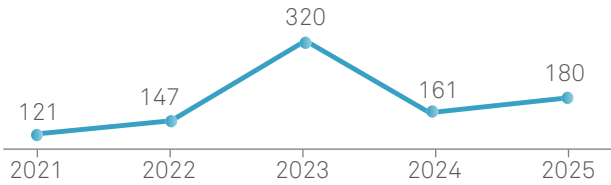


Notifications concernant l'agriculture

Au cours des cinq dernières années, les notifications concernant l'agriculture ont représenté environ deux tiers de l'ensemble des notifications en suspens (69% en 2025). Étant donné que de nouvelles prescriptions en matière de notification s'ajoutent chaque année au titre de l'Accord sur l'agriculture, le suivi des effets de l'AT sur ces notifications constitue un défi statistique. Une approche consiste à rendre compte de la réduction du nombre de notifications en suspens reportées des années précédentes. Les efforts déployés par les bénéficiaires de l'AT pour résorber l'arriéré de notifications concernant l'agriculture sont illustrés dans la figure 10.

Une nouvelle procédure introduite en 2023 permet aux Membres de présenter des notifications pluriannuelles concernant les subventions à l'exportation au moyen d'annonces orales au Comité de l'agriculture. Cette année-là, plusieurs Membres ont ainsi pu résorber un arriéré important

Figure 10. Réduction de l'arriéré de notifications relatives à l'agriculture (2021-2025)



de notifications. En 2025, le rythme de présentation des notifications est redevenu plus habituel tout en continuant de progresser par rapport aux années précédentes.

À la suite d'activités d'AT ciblées menées en 2025, y compris des ateliers nationaux sur les notifications concernant l'agriculture organisés au Belize, aux Comores, à Oman et au Paraguay et des ateliers régionaux à l'intention de l'ECOACC et du Moyen-Orient, le nombre de notifications présentées par les Membres participants a augmenté de manière notable.



Kulthoom Al Khamayasi
Cheffe de la Section du commerce international
Ministère de l'agriculture, des ressources halieutiques et des ressources en eau, Oman
Participante au séminaire national sur les notifications concernant l'agriculture

“L'atelier a été particulièrement utile car il a eu lieu alors que nous commençons à utiliser la plate-forme en ligne de l'OMC pour présenter des notifications et des réponses. Étant donné que nous avons travaillé à partir de véritables notifications d'Oman et questions concernant ces notifications, la formation a été très concrète et a renforcé ma capacité de présenter ces renseignements avec plus d'efficacité et de confiance à l'avenir.

Notifications relatives à des normes (SPS et OTC)

Le nombre de notifications relatives à des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et à des obstacles techniques au commerce (OTC) présentées par les bénéficiaires de l'AT a augmenté par rapport à 2024 (de 13% pour les notifications SPS et de 25% pour les notifications OTC). Globalement, les pays en développement et les pays les moins avancés Membres ont été à l'origine de 78% des nouvelles notifications SPS et de 88% des nouvelles notifications OTC en 2025. Comme le montrent les figures 11 et 12, le nombre de nouvelles notifications relatives à des normes présentées par les pays en développement Membres est resté élevé tout au long de la dernière décennie. Il convient de noter que la part des notifications présentées par les PMA reste comparable à celle des

notifications présentées par les pays développés Membres, et même plus importante dans le cas des notifications OTC.

Cette augmentation est principalement due au grand nombre de notifications présentées par les Membres africains, le Burundi, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie ayant systématiquement figuré parmi les Membres qui ont présenté le plus de notifications pendant plusieurs années consécutives. Cette tendance donne à penser que ces Membres se sont appuyés sur les outils et les capacités institutionnelles développés avec le soutien du Secrétariat pour mettre en place des mécanismes efficaces de coordination interne permettant d'assurer le respect durable des obligations en matière de transparence.

Figure 11. Présentation de nouvelles notifications SPS, par niveau de développement (2016-2025)

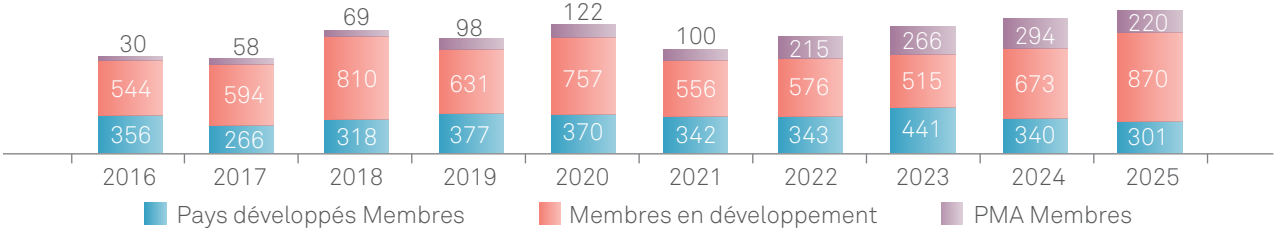
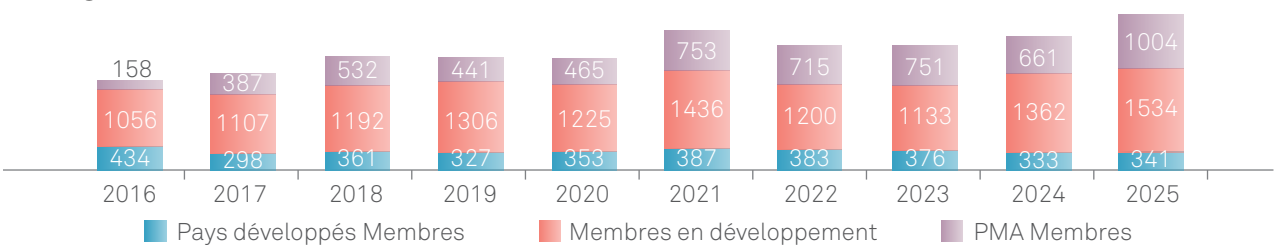


Figure 12. Présentation de nouvelles notifications OTC, par niveau de développement (2016-2025)



Des approches axées sur l'action (comprenant un accompagnement, des plans d'action et un suivi structuré) ont été intégrées dans plusieurs domaines d'AT de l'OMC et se sont révélées particulièrement efficaces pour renforcer la coordination nationale et améliorer la qualité et l'exhaustivité des notifications, le respect des délais dans la présentation de ces dernières et la capacité des bénéficiaires d'examiner les mesures notifiées par leurs partenaires commerciaux et de formuler des observations y relatives. Cela a été illustré par le Programme des

champions de la transparence dans le domaine SPS, qui a fait l'objet, en juin 2025, d'une session de suivi ayant permis aux participants de faire état de progrès concrets au regard de leurs plans d'action, y compris en ce qui concerne l'élaboration et la présentation des notifications SPS, l'actualisation des renseignements relatifs aux autorités nationales responsables des notifications et aux points d'information, l'amélioration de la coordination entre les différents organismes et entre les secteurs public et privé, et l'utilisation accrue de l'outil de transparence ePing.

En plus de présenter un nombre croissant de notifications, les bénéficiaires de programmes axés sur l'action, comme le Programme des champions de la transparence dans le domaine OTC, ont aussi activement participé aux délibérations horizontales menées au sein des comités pour améliorer les pratiques relatives à la transparence.

Par exemple, le Kenya, la Namibie et l'Ouganda ont contribué de manière essentielle aux travaux menés par le Groupe de travail de la transparence, ce qui a conduit à l'adoption d'une série d'améliorations des modèles et directives pour les notifications.

De la formation à l'action: renforcer la transparence dans le domaine SPS en Inde

Après avoir participé au cours des champions de la transparence dans le domaine SPS en 2024-2025, **Sakshee Pipliyal, Directrice adjointe et personne de contact au sein du point d'information SPS au Ministère de l'agriculture et de la protection sociale des agriculteurs de l'Inde**, revient sur la manière dont cette expérience s'est traduite par des améliorations concrètes au niveau de ses activités professionnelles et des pratiques institutionnelles



Quelles compétences ou connaissances avez-vous acquises et quelles pratiques avez-vous adoptées grâce à la formation?

La formation a été extrêmement intensive et très concrète. Elle m'a permis de comprendre l'Accord SPS dans sa globalité et a contribué à dissiper bon nombre de mes doutes. Je suis désormais en mesure d'appliquer ses dispositions de manière plus ciblée, éclairée et pragmatique, en respectant pleinement notre mandat en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires.

En quoi la formation vous a-t-elle préparée à vos activités professionnelles?

Pour travailler au point d'information SPS de l'Inde, il faut être capable non seulement de comprendre l'Accord mais aussi de l'appliquer de manière efficace, afin d'assurer le respect de nos obligations internationales et le renforcement de nos systèmes nationaux. Le programme m'a permis de me familiariser avec les processus SPS de l'OMC, les outils et ressources numériques disponibles en matière de transparence et les approches procédurales appliquées par d'autres Membres. Forte de ces connaissances, j'ai pu améliorer considérablement le fonctionnement de notre unité SPS, notamment en ce qui concerne la sécurité sanitaire des produits alimentaires.

Quelles améliorations institutionnelles cela a-t-il généré?

Depuis que j'ai repris le travail, nous avons renforcé la coordination interne en établissant un groupe d'experts sur le Codex et les questions SPS afin d'assurer une prise de décisions harmonisée, et nous avons commencé à élaborer des procédures opérationnelles normalisées pour le point d'information SPS, décrivant les rôles et les responsabilités

quant au respect des obligations, de la justification scientifique à la présentation de notifications en temps voulu. Nous avons également amélioré nos flux de travail en ce qui concerne le suivi des demandes de renseignements et la rédaction des réponses, rendant ainsi nos processus plus efficaces et plus transparents.

Avez-vous pu transmettre et faire fructifier ce que vous avez appris au sein de votre institution?

Oui, j'ai transmis les enseignements reçus dans le cadre de séances d'information auprès des hauts responsables, de discussions d'équipe internes et d'ateliers spécifiques à l'intention du personnel. Deux activités formelles ont été menées: une séance de sensibilisation à l'intention des hauts fonctionnaires de l'Autorité de la sécurité sanitaire des produits alimentaires et des normes alimentaires de l'Inde, et un atelier à l'intention du personnel technique axé sur les obligations SPS et le Codex en tant que référence internationale en matière de normes alimentaires. J'ai aussi créé des canaux d'échange continu pour maintenir cette dynamique.

Selon vous, comment l'AT de l'OMC pourrait-elle être encore améliorée?

La structure et la qualité du programme sont excellentes. Je suggère que les participants procèdent aussi à des études de cas concrètes portant sur de véritables procédures de règlement des différends afin qu'ils puissent analyser des documents réels, proposer des interprétations et bénéficier de retours personnalisés. Cela permettrait de combler encore davantage les écarts entre les cadres juridiques et l'application pratique.

Optimiser les plates-formes numériques

Les participants aux activités d'AT sur la transparence acquièrent des connaissances sur les dispositions pertinentes et reçoivent des conseils pratiques en ce qui concerne la collecte des renseignements nécessaires et la présentation de notifications selon le modèle approprié. Ces dernières années, des modules sur l'utilisation des outils et plates-formes électroniques disponibles pour la présentation, l'analyse et la diffusion des notifications ont de plus en plus été intégrés à ces activités. Grâce aux plates-formes spécialisées, les notifications parviennent en temps opportun à tous les Membres, et il est plus facile de poser des questions, d'apporter des précisions et de diffuser les renseignements auprès des parties prenantes.

La **plate-forme SPS et OTC** (communément appelée **ePing**) est devenue le principal outil numérique pour la gestion des notifications SPS et OTC. Cette plate-forme intègre des fonctionnalités de présentation des notifications, d'alertes automatisées et de participation des parties prenantes, et remplace ainsi les processus sur support papier utilisés antérieurement, qui reposaient sur le fax, le courrier postal et la distribution manuelle de documents. En 2025, de nouveaux progrès ont été réalisés dans le cadre d'un projet, financé par l'Union européenne par le biais du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF), qui visait à moderniser et à élargir les fonctionnalités d'ePing. Celui-ci a permis de renforcer l'interopérabilité, de

rationaliser les flux de travail et d'améliorer les capacités d'analyse et l'interface utilisateur, faisant ainsi d'ePing une plate-forme de référence mondiale normalisée pour les renseignements SPS et OTC. Aujourd'hui, par exemple, les utilisateurs enregistrés sur ePing peuvent demander des traductions non officielles en anglais, en français et en espagnol des projets de mesures SPS et OTC notifiés. Depuis son lancement, cette fonction de traduction a été très utilisée, ce qui démontre qu'il existe une forte demande à cette égard.

En parallèle, le Secrétariat a poursuivi ses travaux sur la plate-forme remaniée du **Répertoire central des notifications (RCN)** et le **Portail des notifications**. L'objectif est de rationaliser l'enregistrement des notifications et la gestion des flux de travail, d'améliorer l'exactitude des renseignements publics disponibles sur le portail et d'introduire des tableaux de bord comportant des renseignements en temps réel sur la situation des Membres en matière de notifications (y compris les notifications en suspens, les demandes de communications et les échéances).

Les formations sur l'utilisation des plates-formes en ligne dispensées dans le cadre de l'AT ont des effets positifs. Par exemple, la part des notifications SPS et OTC présentées via ePing est passée de 83% en moyenne en 2019 à la quasi-totalité des notifications depuis 2022.

Aperçu des principaux systèmes en ligne de l'OMC pour la transparence:



Base de données sur le règlement des différends: fournit des renseignements sur les procédures relatives à chaque affaire.



eAgenda: permet aux Membres de soulever des préoccupations commerciales, de soumettre des points à inscrire à l'ordre du jour des réunions des comités et de mettre en ligne des déclarations et de télécharger celles d'autres Membres, des présidents et du Secrétariat.



Documents en ligne: permet d'accéder aux documents officiels de l'OMC.



Plate-forme ePing SPS et OTC: permet aux Membres de rechercher des notifications, des préoccupations commerciales, les coordonnées des autorités nationales responsables des notifications/points d'information nationaux et d'autres documents; de recevoir des alertes concernant les produits/marchés présentant un intérêt pour eux; et de présenter des notifications.



Module «Notifications»: permet de rechercher des notifications par Membre notifiant et des prescriptions juridiques de l'OMC.



Liste des systèmes en ligne de l'OMC



Base de données sur les préoccupations commerciales: regroupe les préoccupations commerciales abordées par le Comité SPS, le Comité OTC et le Comité de l'accès aux marchés.

RENFORCER LA PARTICIPATION

Participation des bénéficiaires de l'AT aux travaux des Comités de l'OMC

En élargissant et en renforçant les connaissances des Membres sur les Accords de l'OMC et les travaux des comités, les activités d'AT visent à accroître la participation effective des bénéficiaires au système commercial multilatéral. Les travaux des organes de l'OMC reposant largement sur les documents communiqués par les Membres, la capacité des pays en développement et des PMA Membres d'établir et de présenter ces documents (qui incluent des propositions, des déclarations, des questions et réponses, des rapports, etc.) est un indicateur supplétif utile de leur aptitude à contribuer aux délibérations de manière significative. Les notifications n'ont pas été prises en compte dans cette analyse car elles sont examinées plus haut dans le rapport.

En 2025, le nombre de documents "de fond" présentés par des pays en développement et des PMA Membres, individuellement ou conjointement avec d'autres Membres, est tombé à 576, soit 20% de moins que l'année précédente. Il reste difficile d'identifier une tendance nette à long terme car les fluctuations résultent généralement d'une combinaison de facteurs. Ceux-ci incluent l'évolution des ordres du jour des comités, les différences dans les cycles de réglementation nationaux, le renouvellement du personnel en poste dans les capitales, la disponibilité de l'AT et l'influence des mécanismes de coordination régionale. L'expérience passée montre aussi que le nombre de communications est plus important pendant les années de Conférence ministérielle, alors qu'il est généralement plus modéré pendant les années comprises entre deux Conférences. S'agissant de la répartition des communications, 74% provenaient de pays en développement Membres et 26% de PMA, une proportion plus équilibrée que les années précédentes.

En dehors de la présentation de documents de fond, l'implication des bénéficiaires de l'AT dans les travaux des organes de l'OMC dépend de la capacité de leurs délégués de participer effectivement aux procédures. Le fait qu'ils puissent recourir à des mécanismes comme les préoccupations commerciales spécifiques (PCS) au sein des comités compétents est un bon exemple de participation effective. Les PCS permettent aux Membres de désamorcer des tensions commerciales au moyen du dialogue et de la coopération. Comme le montrent les figures 14 et 15, le nombre de nouvelles PCS soulevées par les pays en développement et les PMA Membres aux Comités SPS et OTC a été relativement stable ces dernières années.

De leur propre initiative ou en coordination avec des pays développés Membres, ils ont soulevé la majorité des nouvelles PCS enregistrées au cours de la dernière décennie (76% des nouvelles PCS relatives à des mesures SPS et 60% des nouvelles PCS relatives à des OTC en 2025). Les activités d'AT sur les normes (SPS et OTC) portent normalement sur le règlement intérieur des réunions des comités compétents et les pratiques de travail de ces derniers, ainsi que sur les questions les plus importantes faisant actuellement l'objet de discussions. Certaines activités ponctuelles, telles que le cours sur les éléments clefs pour participer au Comité SPS, visent exclusivement à renforcer la capacité des pays en développement Membres de participer efficacement aux travaux desdits comités..



Pia Aranya Huamani
Assistante chargée des questions SPS
Ministère du commerce extérieur et du tourisme, Pérou

« Grâce au Cours sur les éléments clefs pour participer au Comité SPS, je me sens mieux à même de contribuer efficacement aux travaux du Comité et j'ai pu appliquer dans la pratique ce que j'ai appris. La participation au Comité SPS est aussi très utile pour mon pays, en particulier pour renforcer notre implication dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et de la sécurité sanitaire des produits alimentaires. Cette expérience a été enrichissante et motivante, et a consolidé notre détermination à renforcer la participation du Pérou aux travaux sur les questions SPS.

Scannez pour voir la vidéo



Figure 13. Nombre de documents "de fond" présentés par les bénéficiaires, par niveau de développement (2021-2025)

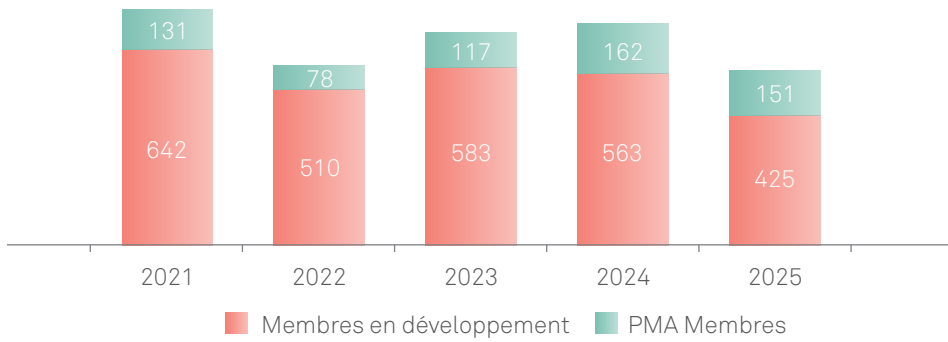


Figure 14. Nouvelles PCS soulevées dans le cadre du Comité SPS, par niveau de développement (2021-2025)

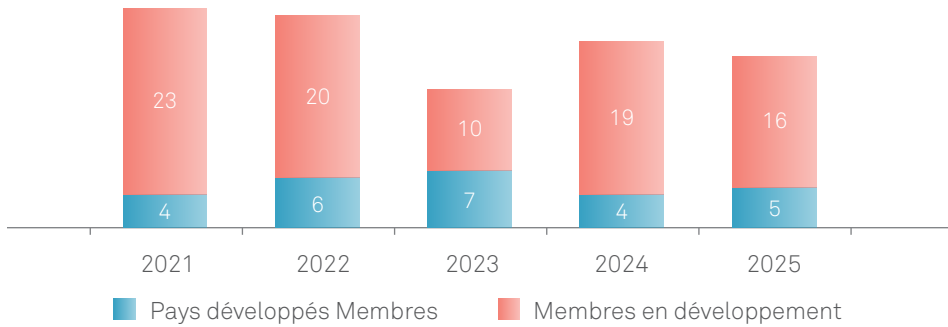
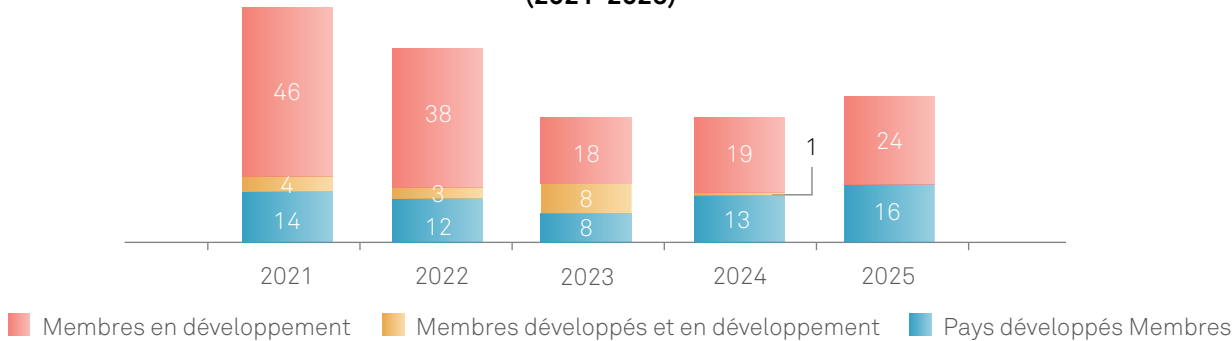


Figure 15. Nouvelles PCS soulevées dans le cadre du Comité OTC, par niveau de développement (2021-2025)



Renforcer les capacités pour participer efficacement aux travaux du Comité SPS

La deuxième édition du Cours sur les éléments clefs pour participer au Comité SPS a été dispensée virtuellement et a aidé 26 participants de différentes régions à renforcer leur participation aux travaux du Comité SPS. Le programme, qui durait huit semaines, combinait des séances interactives en ligne, des tâches de préparation structurées et des exercices pratiques, et mettait l'accent sur le fonctionnement du Comité SPS, les prescriptions en matière de transparence et l'utilisation stratégique de mécanismes comme les PCS. Les participants ont analysé des documents du Comité, ont présenté de courts exposés et ont préparé des projets d'intervention pour soulever des questions commerciales dans le domaine SPS ou répondre à des questions de ce type.

Un élément central du programme a été la participation virtuelle à la semaine du Comité SPS (3-7 novembre 2025), à la suite de laquelle un bilan structuré a été effectué. Plusieurs participants ont pris la parole au cours des débats, ce qui leur a permis d'expérimenter concrètement la formulation et la prononciation d'interventions.

Les participants ont également défini des mesures adaptées pour renforcer la coordination interne et la participation future aux travaux dans le domaine SPS. Il est prévu qu'une séance de suivi soit organisée en février 2026 pour examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre de ces initiatives.



Gros plan

Aider les Membres ayant accédé récemment à mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre de l'OMC

Après avoir accédé à l'OMC, les nouveaux Membres doivent relever le défi consistant à traduire les engagements pris lors de l'accession en mesures concrètes de mise en œuvre au niveau national. L'AT ciblée joue donc un rôle important pour ce qui est de soutenir les premières réformes après l'accession, d'améliorer la coordination institutionnelle et de renforcer les capacités nécessaires pour mettre en œuvre les règles de l'OMC et participer efficacement aux processus de l'Organisation.

L'expérience des Comores et du Timor-Leste, qui ont tous deux rejoint l'OMC en 2024, montre comment le renforcement ciblé des capacités, associé à la coopération avec les partenaires internationaux et les autorités nationales, peut aider les Membres à passer des engagements pris lors de l'accession à une mise en œuvre concrète et à la participation aux Accords de l'OMC.

Comores: avancer sur la mise en œuvre de l'Accord sur les ADPIC après l'accession à l'OMC

Après leur accession à l'OMC, les Comores ont commencé à prendre des mesures pour mettre en œuvre leurs engagements au titre de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC). Les réformes postérieures à l'accession sont guidées par un plan d'action axé sur le renforcement du cadre national de la propriété intellectuelle, qui prévoit entre autres la révision de la législation sur le droit d'auteur et les droits connexes, le renforcement de l'Office national de la propriété intellectuelle (OCPI) et la promotion de la protection des produits nationaux, y compris au moyen d'indications géographiques.

Afin de soutenir ces efforts, le Secrétariat a organisé un atelier national sur l'Accord sur les ADPIC à Moroni du 29 septembre au 1er octobre 2025, en collaboration avec le Cadre intégré renforcé (CIR), l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et les autorités nationales. Cet atelier a réuni des fonctionnaires d'institutions clés et des groupes de parties prenantes afin de parvenir à une compréhension commune des obligations découlant de l'Accord sur les ADPIC et d'étudier les priorités concernant leur mise en œuvre pratique en tenant compte des objectifs de développement nationaux.

Le programme, qui était très interactif, a combiné des séances en présentiel avec des contributions virtuelles ciblées apportées par des experts de l'OMPI, notamment sur les questions relatives au droit d'auteur et au transfert de technologie. Les discussions ont porté sur des domaines pratiques comme les indications géographiques, le droit d'auteur et les droits connexes, et le transfert de technologie, et ont contribué à renforcer la coordination interinstitutionnelle et à faire mieux connaître le rôle de la propriété intellectuelle dans le développement économique.

L'atelier a aussi donné lieu à des mesures de suivi concrètes. Les Comores ont présenté leur première notification aux fins de la transparence au titre de l'article 63:2 de l'Accord sur les ADPIC et ont dialogué avec le Secrétariat dans le cadre d'une séance virtuelle de suivi sur le système de présentation des notifications e-TRIPS. D'autres activités sont prévues en 2026, y compris une formation complémentaire sur le droit d'auteur et les droits connexes et un atelier national plus large visant à soutenir la poursuite des efforts de mise en œuvre et la coordination institutionnelle.

Entretien avec Ahmed Mzé, délégué des Comores auprès de l'OMC

En quoi l'AT de l'OMC vous a-t-elle préparé à soutenir le processus d'accession, puis les activités de suivi après l'accession?

J'ai commencé à bénéficier de l'AT de l'OMC en 2007, année au cours de laquelle j'ai participé à plusieurs activités de formation, y compris le cours avancé de politique commerciale à Genève et le Programme de formation des Pays-Bas. Ces expériences m'ont donné une base technique solide, une bonne connaissance pratique des processus du Secrétariat et un réseau professionnel précieux. Lorsque j'ai rejoint la Mission des Comores à Genève en 2016, les travaux liés à l'accession n'avaient guère progressé depuis plusieurs années. Grâce à mon parcours, j'ai pu collaborer rapidement avec les équipes de l'OMC, assurer une coordination efficace avec la capitale et les Membres, et maintenir la continuité bien que mes homologues nationaux aient fréquemment changé. Ces compétences restent importantes aujourd'hui, alors que les Comores s'efforcent de traduire les engagements pris lors de l'accession en mesures concrètes de mise en œuvre.

Pourquoi les Comores ont-elles décidé de se concentrer rapidement sur la mise en œuvre de l'Accord sur les ADPIC après leur accession à l'OMC?

La mise en œuvre de l'Accord sur les ADPIC est rapidement devenue une priorité pour les Comores afin qu'elle puissent à la fois respecter les engagements pris lors de leur accession et soutenir leurs objectifs nationaux de développement. Au cours du processus d'accession, les Membres de l'OMC ont examiné notre législation en matière de propriété intellectuelle, y compris la Loi de 2020 sur le droit d'auteur et les droits connexes, et ont identifié les domaines qui devaient être mieux alignés sur l'Accord sur les ADPIC. En conséquence, la révision du cadre applicable au droit d'auteur et le renforcement de la mise en œuvre sont devenus des priorités absolues après l'accession. Dans le même temps, les Comores considèrent la propriété intellectuelle comme un outil important pour soutenir le développement, par exemple en protégeant, au moyen d'indications géographiques, des produits nationaux tels que l'ylang-ylang, la vanille et le clou de girofle et en aidant davantage les créateurs confrontés à des problèmes de piratage. Cet effort global se traduit par un renforcement de l'Office national de la propriété intellectuelle.

“ L'atelier sur les ADPIC a contribué à la coordination entre les institutions nationales et a donné lieu à des mesures de suivi concrètes, y compris des travaux sur la première notification des Comores relative aux ADPIC et des activités de coopération sur le transfert de technologie.

De quelle manière l'AT de l'OMC, associée au soutien des partenaires, a-t-elle aidé les Comores à traduire les engagements pris lors de l'accession en mesures concrètes de mise en œuvre concernant la propriété intellectuelle et les ADPIC?

L'AT de l'OMC, fournie en coordination avec des partenaires tels que l'OMPI et le CIR, a joué un rôle important pour ce qui est d'aider les Comores à passer des engagements pris lors de l'accession à la mise en œuvre concrète. L'atelier national sur les ADPIC organisé à Moroni a permis de réunir des institutions clés et de parvenir à une compréhension commune des obligations découlant de l'Accord sur les ADPIC, y compris parmi les fonctionnaires de l'Office national de la propriété intellectuelle. Il a également donné lieu à des mesures de suivi concrètes, y compris une formation sur les notifications relatives aux ADPIC par le biais du système e-TRIPS, un dialogue avec les parties prenantes culturelles sur le droit d'auteur et les droits connexes, et une coopération avec l'OMPI sur un projet de transfert de technologie fondé sur les priorités nationales. Plus généralement, la coordination entre les partenaires techniques et financiers a aidé les Comores à traduire leurs engagements en mesures concrètes de mise en œuvre.

Pour 2026, quelles sont les priorités et quel soutien complémentaire serait le plus utile?

Pour 2026, une priorité essentielle est d'avancer sur la révision de la Loi de 2020 sur le droit d'auteur et les droits connexes et d'appuyer sa mise en œuvre concrète, conformément aux engagements pris dans le cadre de l'accession. Des activités de suivi sont prévues, y compris un atelier sur le droit d'auteur et les droits connexes, un atelier national plus général sur les ADPIC plus tard dans l'année, et la poursuite des travaux sur les notifications relatives aux ADPIC. L'une des principales difficultés reste l'insuffisance des capacités humaines et techniques, en particulier au sein de l'Office national de la propriété intellectuelle. Pour soutenir les efforts de mise en œuvre, il sera essentiel de renforcer les capacités institutionnelles de cet organisme grâce à une formation ciblée.



Ahmed Mzé
Conseiller économique
Mission permanente des
Comores auprès de l'OMC

Timor-Leste: Préparation de l'accession à l'Accord sur les marchés publics

Dans son Protocole d'accession à l'OMC, le Timor-Leste s'est engagé à demander à accéder à l'AMP dans un délai d'un an à compter de son accession à l'Organisation. Cet engagement s'inscrivait dans le cadre d'une stratégie nationale plus large relative aux marchés publics et visait à renforcer la bonne gouvernance, à garantir l'harmonisation avec les normes internationales et à permettre l'intégration réussie du Timor-Leste dans l'économie mondiale.

Afin de soutenir cet objectif, les activités d'AT de l'OMC menées en 2025 ont suivi un ordre conçu pour renforcer à la fois la compréhension institutionnelle et la capacité de négociation. Après la tenue d'un **atelier d'introduction sur l'après-accession (en février)**, le Directeur exécutif de la Commission nationale des marchés publics du Timor-Leste a participé, en avril et mai, à l'**Atelier mondial avancé sur l'AMP**. Ce programme a donné un aperçu complet de l'Accord, de ses principales dispositions et de la procédure permettant d'y accéder, et a permis des échanges avec des experts et des fonctionnaires originaires d'autres Membres.

Sur la base de cette expérience, un **atelier national sur l'AMP a été organisé au Timor-Leste en juin** pour mieux sensibiliser et soutenir les institutions nationales participant aux marchés publics. L'atelier, qui a réuni 91 participants de 31 autorités gouvernementales, départements et conseils

d'entreprises du secteur public national et du Parlement national. Il comprenait des exposés et des exercices pratiques présentés par le Secrétariat et le gouvernement, une analyse des lacunes dans le cadre de laquelle les participants ont examiné le nouveau régime des marchés publics du Timor-Leste à la lumière des prescriptions de l'AMP, et une importante simulation des négociations en vue de l'accession à l'AMP destinée à préparer le pays à ces négociations. Des réunions plus ciblées ont été tenues avec les parties prenantes qui allaient certainement jouer un rôle important dans les négociations en vue de l'accession à l'AMP (par exemple la Commission nationale des marchés publics, les départements gouvernementaux compétents et les fonctionnaires du Parlement national).

Ces activités de renforcement des capacités ont abouti à une avancée majeure: en juin 2025, **le Timor-Leste a formellement présenté sa demande d'accession à l'AMP, devenant le premier PMA Membre à franchir ce cap**. Cet exemple montre comment une séquence d'activités d'AT ciblées peut aider les Membres ayant accédé récemment à créer les capacités institutionnelles nécessaires pour participer à de nouveaux Accords de l'OMC et renforcer leur intégration dans le système commercial mondial.



Hermingardo Albano Soares
Directeur exécutif
Commission
nationale des
marchés publics
du Timor-Leste

“ Le soutien de l'OMC a été très précieux pour le Timor-Leste. Ma participation à l'Atelier mondial avancé sur l'AMP en avril 2025 m'a donné une base solide pour comprendre l'Accord et ses implications concrètes. Sur la base de cette expérience, quelques mois plus tard, nous avons organisé à Dili un atelier national, auquel ont participé les principales parties prenantes du gouvernement et qui a permis de renforcer le soutien en faveur de l'accession à l'AMP et de clarifier les étapes à suivre dans le processus. Cet atelier nous a aussi rendus plus confiants dans la préparation de l'offre du Timor-Leste en matière d'accès aux marchés et dans la concrétisation des engagements que nous avons contractés dans le cadre de l'OMC.

FORMATION EN COURS D'EMPLOI

Forte participation et possibilités d'amélioration des résultats

En 2025, les fonctionnaires gouvernementaux de niveau intermédiaire, les jeunes diplômés et les jeunes professionnels prenant part à des programmes de placement de longue durée (10 à 11 mois) ont contribué de manière significative aux travaux des divisions de l'OMC (Programme de stages sur l'accession, Programme de stages généraux, Programme de valorisation des talents des Pays-Bas et Programme des jeunes professionnels) et de missions permanentes (Programme franco-irlandais de stages pour les Missions et Programme de soutien aux coordonnateurs de groupe). Leur participation a offert d'importants avantages mutuels: les participants ont contribué aux tâches analytiques et ont pris part à des réunions et à des discussions techniques, ce qui leur a permis de tirer des enseignements précieux sur le fonctionnement et la dynamique du système commercial multilatéral. Ces expériences ont renforcé leur compréhension des processus de l'OMC et leur ont permis d'approfondir leurs connaissances relatives à des questions spécifiques tout en développant les compétences d'analyse nécessaires pour œuvrer efficacement dans le domaine de la politique commerciale.

Au total, 65 participants ont pris part à ces programmes, soit le même nombre qu'en 2024. Les évaluations du comportement professionnel réalisées par les supérieurs hiérarchiques montrent des résultats globaux positifs: 11% des participants ont dépassé les attentes et 85% ont satisfait aux normes requises de comportement professionnel. La part des participants ayant partiellement atteint leurs objectifs a diminué de trois points de pourcentage par rapport à l'année précédente, bien que deux participants n'aient pas obtenu des résultats satisfaisants.

Formation en cours
d'emploi



Programme de stages sur l'accession (PSA)

En 2025, quatre jeunes diplômés de l'Azerbaïdjan, des Comores, de l'Éthiopie et de l'Ouzbékistan ont participé au Programme de stages sur l'accession (PSA). Ils ont activement contribué aux travaux du Secrétariat en matière d'accession et ont prêté assistance pour la gestion de dossiers, des travaux de recherche et la maintenance de bases de données.

Au total, 56 stagiaires ont pris part au Programme depuis son lancement en 2011: 22 étaient originaires de pays les moins avancés (PMA) et 34 de Membres autres que des PMA. Par l'intermédiaire de ces stages, le Programme a contribué à renforcer la participation effective des PMA à l'OMC et a fourni une assistance spécifique aux gouvernements dans leur processus d'accession.

“ Rejoindre la Division des accessions de l'OMC juste après que mon pays, les Comores, est devenu Membre de l'Organisation a beaucoup compté pour moi. Ce stage m'a offert une expérience directe précieuse du processus d'accession, a renforcé ma compréhension technique de la politique commerciale et m'a permis d'observer de près les difficultés que les pays rencontrent alors qu'ils négocient leur entrée dans le système commercial multilatéral. Il a également fait ressortir le fait que l'accession donne aux économies et aux sociétés la possibilité de se développer, d'intégrer le commerce mondial et d'en tirer pleinement parti tout en respectant leurs engagements dans le cadre de l'OMC.



Milzat Salime
stagiaire du PSA (Comores)

QUI: jeunes diplômés

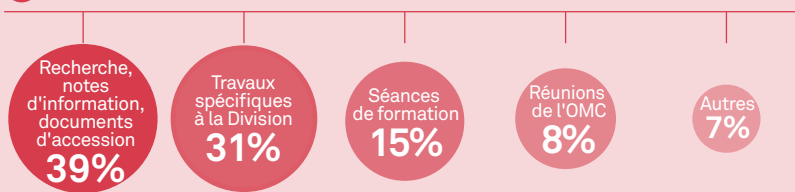
ORIGINE: pays en développement et PMA
Membres et observateurs

QUOI: travail au sein de la Division des
accessions du Secrétariat de l'OMC

COMBIEN DE TEMPS: 9,5 mois en moyenne

FINANCEMENT: Chine

Programme de stages sur l'accession – Répartition du temps des participants



Programme de stages généraux

Cinq stagiaires venus de la Chine, de l'Inde, du Kenya, du Maroc et de la Serbie ont été choisis pour la deuxième volée du Programme de stages généraux et placés dans différentes divisions du Secrétariat. Le Programme vise à renforcer les capacités des jeunes diplômés et des fonctionnaires gouvernementaux de PMA, de Membres en développement et d'observateurs en leur permettant d'acquérir une expérience pratique et des connaissances approfondies du système de l'OMC fondé sur des règles, soutenant ainsi leur préparation à des carrières dans les domaines du droit commercial, de l'économie internationale et des relations internationales.

Les travaux des stagiaires ont porté sur la propriété intellectuelle, le transfert de technologie, la stratégie concernant l'IA, les relations avec les médias, les questions relatives au commerce et à l'environnement, les cours d'apprentissage en ligne et les projets du STDF. Ces tâches ont élargi leur compréhension du droit commercial, de l'économie et de la politique commerciale dans les domaines qui les intéressaient.

“ En travaillant au sein du principal pôle de partage de connaissances et de renforcement des capacités de l'OMC, j'ai pu fondamentalement maîtriser des compétences pour ce qui est de concevoir du contenu d'apprentissage numérique agréable à suivre, de gérer des plates-formes d'apprentissage en ligne et de communiquer des renseignements complexes de manière claire et efficace. Contribuer aux projets sur les OTC et les obligations en matière de notification a encore renforcé ma capacité de gérer des initiatives complexes et détaillées et de soutenir l'amélioration continue des outils de partage de connaissances dans une organisation internationale.



Miloš Nešić
participant au Programme de
stages généraux (Serbie)

QUI: jeunes diplômés

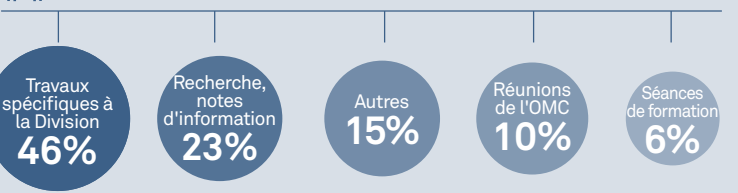
ORIGINE: pays en développement et PMA
Membres et observateurs

QUOI: travail au sein du Secrétariat de l'OMC

COMBIEN DE TEMPS: 9.5 mois en moyenne

FINANCEMENT: Chine

Programme de stages généraux – Répartition du temps des participants



Programme de valorisation des talents des Pays-Bas

En 2025, 16 fonctionnaires gouvernementaux de pays en développement et de PMA ont renforcé leurs capacités en matière de politique commerciale en participant au Programme de valorisation des talents des Pays-Bas, conformément à l'objectif du Programme visant à produire des résultats mesurables et durables. En prenant directement part aux travaux quotidiens de l'OMC à Genève et en participant aux activités en cours du Secrétariat, ces fonctionnaires ont approfondi leur compréhension des fonctions de l'Organisation et du système commercial multilatéral. Cette expérience pratique a amélioré leur capacité de fournir à leurs gouvernements des conseils éclairés et pertinents concernant les politiques et a permis d'identifier les domaines dans lesquels des mesures étaient nécessaires pour une mise en œuvre effective des engagements dans le cadre de l'OMC.

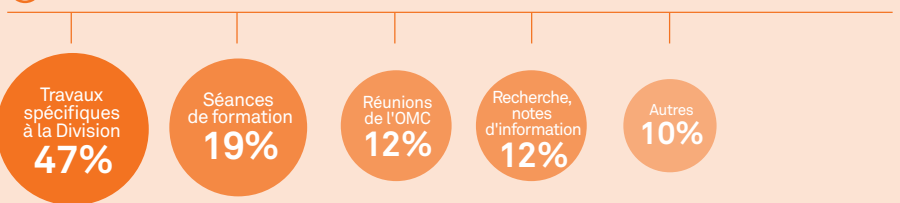
“ Le Programme de valorisation des talents des Pays-Bas a été une introduction pratique et très utile aux activités de l'OMC allant au-delà de l'apprentissage théorique. Au sein de l'équipe SPS de la Division de l'agriculture, j'ai contribué à la séance thématique de juin du Comité SPS sur la résistance aux antimicrobiens et ai soutenu le système de mentorat dans le domaine SPS. Grâce à cette expérience, j'ai notamment acquis une meilleure compréhension des processus du Secrétariat et une meilleure maîtrise des outils numériques de l'OMC tels qu'ePing, eAgenda, le Portail des notifications et les bases de données connexes.

Sibusiso Gama
participant au Programme de valorisation des talents des Pays-Bas (Eswatini)



QUI: fonctionnaires gouvernementaux
ORIGINE: pays en développement et PMA Membres et petites économies vulnérables
QUOI: apprendre en travaillant au Secrétariat de l'OMC
COMBIEN DE TEMPS: 9.5 mois en moyenne
FINANCEMENT: Pays-Bas

Programme de valorisation des talents des Pays-Bas – Répartition du temps des participants



Programme des jeunes professionnels (PJP)

En 2025, 19 jeunes professionnels aux parcours divers ont été sélectionnés sur plus de 5 400 candidatures. Ils ont travaillé dans 13 divisions du Secrétariat de l'OMC sous la supervision de fonctionnaires expérimentés. Après un programme d'orientation de deux semaines, leurs tâches courantes consistaient notamment à fournir un appui pour l'élaboration de documents de travail du Secrétariat destinés aux organes de l'OMC et aux groupes spéciaux chargés du règlement des différends, ainsi que pour le suivi de la CM13.

Lancé en 2016, le PJP vise à accroître la représentation des ressortissants de Membres de l'OMC sous-représentés au Secrétariat.

“ J'ai acquis des connaissances techniques et pratiques approfondies sur le système de règlement des différends de l'OMC, en particulier en travaillant directement sur un différend, ce qui a renforcé mes capacités d'analyse et d'interprétation des traités. L'encadrement par des juristes expérimentés m'a aidée à maîtriser des concepts juridiques complexes et m'a permis de renforcer ma confiance et mon indépendance dans mon travail, ce qui a considérablement amélioré mes compétences professionnelles.

Nada Alsalmi
jeune professionnelle (Arabie saoudite)



QUI: jeunes professionnels qualifiés

ORIGINE: en priorité, pays en développement et PMA Membres dont la représentation professionnelle est faible ou inexistante au sein du Secrétariat de l'OMC

QUOI: travail au sein d'une division du Secrétariat

COMBIEN DE TEMPS: un an au maximum

FINANCEMENT: Fonds global d'affectation spéciale

Programme des jeunes professionnels (PJP)



Programme franco-irlandais de stages pour les Missions (FIMiP)

Dans le cadre du FIMiP, 18 fonctionnaires gouvernementaux de niveau intermédiaire en poste dans les capitales ont amélioré leurs connaissances et leur compréhension du système commercial multilatéral et de la politique commerciale de manière plus générale, ce qui a renforcé leur compréhension du processus de négociation de l'OMC. Ils ont apporté un soutien direct à leurs Missions permanentes sur les questions liées à l'OMC, en particulier dans le prolongement de la CM13. Ils ont aussi mené des recherches et des analyses sur des sujets spécifiques liés à l'OMC, ont suivi les négociations en cours, ont participé aux réunions de groupes régionaux, et ont établi des rapports et des notes d'information pour leurs capitales, ce qui a permis à leurs Missions de participer plus activement aux travaux quotidiens de l'OMC.

La France et l'Irlande soutiennent ce programme depuis plus de 20 ans. L'Irlande a récemment renouvelé son engagement au moyen d'un accord de trois ans.

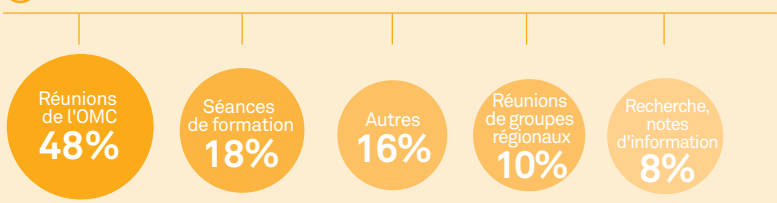
“ Ma participation au FIMiP m'a permis de mieux comprendre le fonctionnement du système de l'OMC en prenant part à de nombreuses réunions multilatérales, plurilatérales et bilatérales. Elle m'a également permis de contribuer aux travaux de la Mission permanente à la suite d'échanges avec les autorités de la capitale.

Victor Manuel Tchipongue
participant au FIMiP (Angola)



QUI: fonctionnaires de niveau intermédiaire en poste dans les capitales
ORIGINE: pays en développement et PMA Membres
QUOI: travail au sein des Missions permanentes de leurs pays auprès de l'OMC
COMBIEN DE TEMPS: 9.5 mois en moyenne
FINANCEMENT: France et Irlande

FIMiP – Répartition du temps des participants



Programme de soutien aux coordonnateurs de groupe

En 2025, quatre fonctionnaires gouvernementaux ont été recrutés en soutien à leurs Missions permanentes, qui étaient chargées de la coordination par roulement de l'un des groupes régionaux de l'OMC: un participant de la Barbade a aidé à la coordination du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Groupe ACP), un participant du Mozambique a soutenu le Groupe africain, un participant du Mali a été assigné au groupe Coton-4 (C-4) et un participant de la Gambie a soutenu le Groupe des PMA.

Le Programme vise à aider les participants à améliorer leur compréhension du système commercial multilatéral et de la politique commerciale et à renforcer leurs connaissances sur le processus de négociation de l'OMC. Ils ont aidé leurs Missions à faire face à la lourde charge de travail associée au rôle de coordonnateur de groupe.

Lancé en 2005 après la création du Fonds global d'affectation spéciale, le Programme était auparavant connu sous le nom de Programme de stages de coordonnateur régional. Il a été renommé en 2024 pour mieux refléter sa portée et ses objectifs.

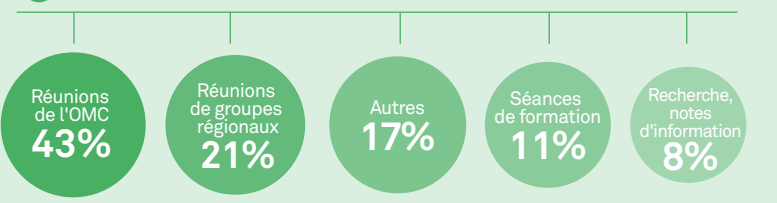
“ Ce que je retiendrai de ma participation au Programme de soutien aux coordonnateurs de groupe est qu'une coordination efficace permet de façonner les négociations de l'OMC. En soutenant le Mozambique dans son rôle de coordonnateur, j'étais en contact constant avec les délégations, je participais activement aux réunions, je suivais étroitement les dossiers de négociation et je maintenais une communication claire pour préserver l'alignement. Cela a enrichi ma compréhension du système commercial multilatéral et a renforcé mes capacités d'analyse.

Herculano Cintura
participant au Programme de soutien aux coordonnateurs de groupe (Mozambique)



QUI: fonctionnaires de rang intermédiaire en poste dans les capitales
ORIGINE: Membres coordonnant un groupe de Membres et d'observateurs à l'OMC
QUOI: travail au sein de la Mission permanente du coordonnateur de groupe
COMBIEN DE TEMPS: mandat du coordonnateur, 1 an maximum
FINANCEMENT: Fonds global d'affectation spéciale

Répartition du temps – Programme de soutien aux coordonnateurs de groupe



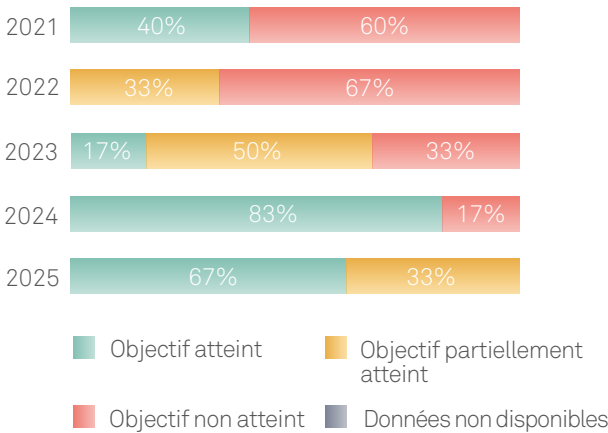
SOUTIEN AUX ACCESSIONS

RÉSULTAT CLÉ 2

RÉSULTAT CLÉ

2

Les gouvernements accédants participent aux négociations



Faire avancer les processus d'accession de l'Éthiopie et de l'Ouzbékistan

En 2025, l'Éthiopie et l'Ouzbékistan ont réalisé d'importants progrès dans leurs processus d'accession respectifs. Ces processus revêtant un caractère stratégique prioritaire, avec le soutien actif du Secrétariat, les deux gouvernements ont convoqué deux réunions des Groupes de travail pendant l'année et ont présenté un vaste ensemble de documents techniques. Ces efforts ont permis des négociations portant davantage sur le fond, ce qui témoigne de la ferme volonté de chaque pays de satisfaire aux conditions relatives à l'accession à l'OMC.

L'Ouzbékistan a répondu à plus de 200 questions posées par les Membres et a présenté plus de 60 textes législatifs. L'Éthiopie a réactivé son Groupe de travail en mars 2025; en septembre, le gouvernement avait répondu à plus de 200 questions et présenté plus de 50 textes législatifs et 33 projets d'engagements.

Le Secrétariat a fourni un soutien continu en élaborant et en mettant à jour les documents techniques relatifs à l'accession, et en préparant les deux pays aux négociations bilatérales et multilatérales; en outre, comme il l'avait fait en 2024 pour soutenir l'accession de l'Ouzbékistan, il a réalisé quatre missions d'assistance technique à Addis-Abeba pour renforcer les capacités institutionnelles des mécanismes de coordination interinstitutions de l'Éthiopie. Ces efforts combinés ont contribué à la réalisation de progrès plus effectifs, plus coordonnés et plus axés sur des résultats dans les deux processus d'accession.

Accessions à l'OMC



Progrès réalisés dans les processus d'accession à l'OMC

En 2025, le Secrétariat a fourni une AT et un soutien consultatif au Bhoutan, à la Guinée équatoriale et à la Somalie en ce qui concerne les procédures liées à l'accession, l'élaboration des documents et les obligations de fond au titre des différents Accords de l'OMC.

L'OMC a fait progresser plusieurs initiatives majeures pour soutenir l'intégration du commerce et le renforcement des capacités des gouvernements accédants et des partenaires régionaux. En mai, la 13ème Table ronde de la Chine, tenue à Mascate (Oman), a porté sur le renforcement des économies arabes au moyen d'accessions stratégiques et de l'intégration au commerce mondial. Un forum de haut niveau sur la région de la CAREC tenu en octobre a réuni des fonctionnaires et des négociateurs de pays ayant accédé et de pays accédants d'Asie centrale, tels que l'Azerbaïdjan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan, et a porté sur la connectivité, la facilitation des échanges et le rôle du commerce international dans la promotion de l'intégration régionale.

En avril, un cours sur le commerce des services à l'intention des gouvernements accédants a réuni des fonctionnaires de 12 gouvernements accédants (Azerbaïdjan, Bahamas,

Bélarus, Bhoutan, Curaçao, Éthiopie, Iran, Iraq, Libye, Ouzbékistan, Somalie et Turkménistan) afin de renforcer leurs capacités techniques dans les négociations concernant le commerce des services. Les participants ont reçu une formation complète sur les disciplines de l'AGCS, y compris l'établissement des listes d'engagements et l'élaboration des offres en matière d'accès aux marchés dans le contexte des négociations bilatérales. Le programme a également donné un aperçu de l'Initiative conjointe sur la réglementation intérieure dans le domaine des services, qui vise à simplifier les cadres réglementaires et à réduire les obstacles non nécessaires. Des questions transversales telles que le commerce électronique et la facilitation de l'investissement ont été abordées, et le cours comprenait des séances de partage de données d'expérience avec des Membres de l'OMC participant activement aux accessions et d'anciens négociateurs chargés des services, qui ont offert des indications pratiques pour soutenir les processus d'accession en cours.

Ensemble, ces initiatives ont soutenu les processus d'accession, amélioré la coopération régionale et renforcé les capacités techniques des économies participantes.

“Ce cours m'a permis de mieux comprendre le monde des services, de façon très pertinente pour le travail de mon Ministère. Il m'a aussi permis de renforcer ma capacité de lire et de rédiger des listes d'engagements et m'a donné la chance d'élargir mon réseau en faisant la connaissance d'autres négociateurs issus de divers gouvernements accédants.



Sonam Tshering Dorji
Directeur, Département du commerce, Ministère de l'industrie, du commerce et de l'emploi du Bhoutan
Participant au cours sur le commerce des services pour les gouvernements accédants

RÉSULTAT CLÉ 2

RÉSULTAT CLÉ 2

Figure 16. Nombre de documents d'accession essentiels présentés (2021-2025)

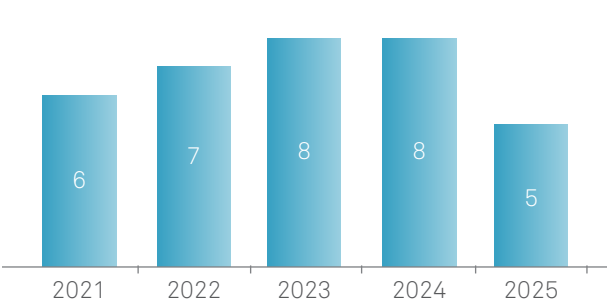


Figure 17. Réunions sur l'accession par type (2021-2025)

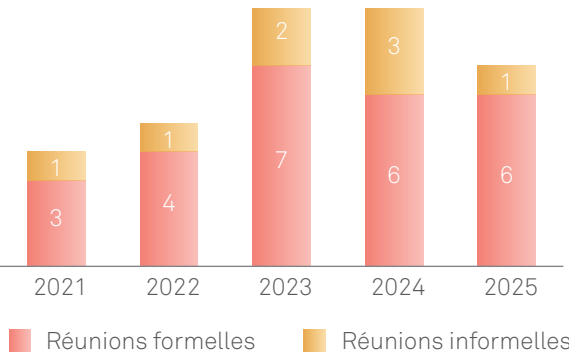
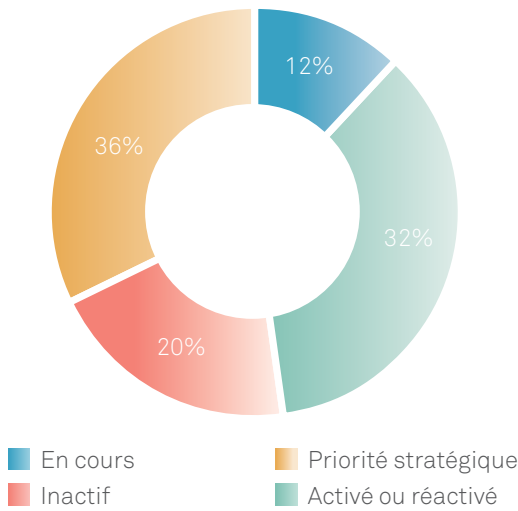


Figure 18. Participation des observateurs aux activités d'AT selon l'état d'avancement du processus d'accession en 2025

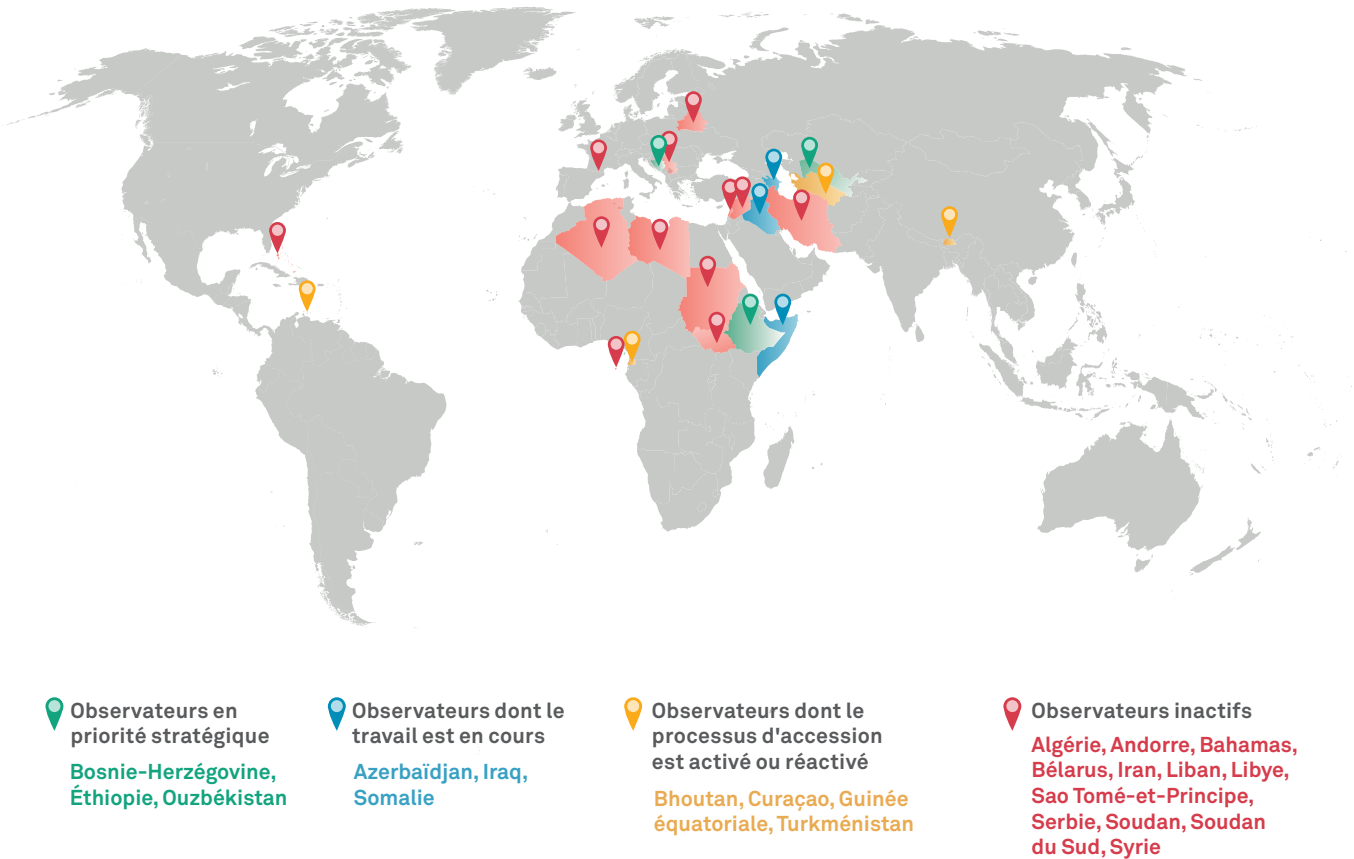


Situation actuelle dans les groupes de travail de l'accession

En 2025, 22 gouvernements accédants étaient officiellement en cours d'accession à l'OMC, leur classement ayant subi quelques ajustements du fait des progrès réalisés dans leurs efforts en vue de l'accession. La Somalie a vu son accession passer dans la catégorie "En cours", rejoignant ainsi l'Azerbaïdjan et l'Iraq.

Les gouvernements accédants dont le processus était précédemment classé comme "activé ou réactivé", à l'exception de la Somalie, sont restés dans cette catégorie (Bhoutan, Curaçao, Guinée équatoriale et Turkménistan). Le nombre d'observateurs inactifs est resté inchangé.

Infographie 5. Observateurs par état d'avancement du processus d'accession en 2025



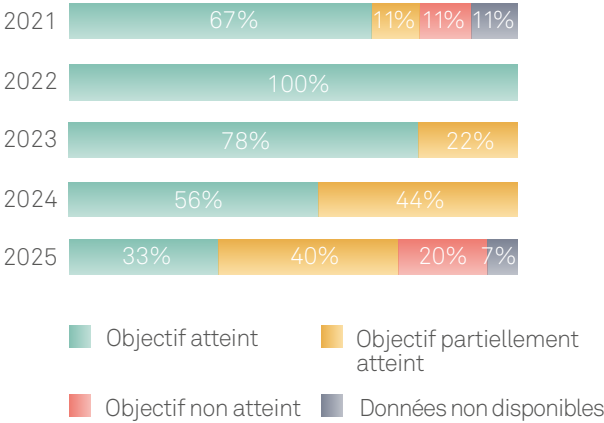
RÉSULTAT CLÉ 2

ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES MILIEUX UNIVERSITAIRES

RÉSULTAT CLÉ

3

Les établissements universitaires et autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC



Promouvoir la recherche sur le commerce dans les milieux universitaires

Le Programme de chaires de l'OMC (PCO) soutient et promeut les activités de recherche, de formation et de sensibilisation liées au commerce dans les universités des pays en développement et des PMA Membres et observateurs. Fort d'un **réseau mondial comprenant 39 établissements universitaires**, le Programme fait progresser les connaissances sur le système commercial multilatéral et favorise un dialogue structuré entre les milieux universitaires, les décideurs politiques et d'autres parties prenantes.

Le PCO est structuré en phases de quatre ans pendant lesquelles les chaires sélectionnées sont subventionnées par l'OMCet bénéficient d'un mentorat du Secrétariat et du Conseil consultatif universitaire. À ce jour, 13 chaires relevant de la phase I et 6 chaires relevant de la phase II (voir l'infographie 6) ne sont plus subventionnées par l'OMC, mais restent des membres actifs et durables du réseau du PCO et contribuent notamment dans le cadre de projets conjoints. La phase III (15 chaires) a été prolongée sans coût supplémentaire jusqu'à la

fin de 2026 pour permettre aux chaires de mener à bien leur plan de travail pour 2025. Étant donné qu'elles mettent en œuvre en deux ans ce qui était initialement prévu pour un an, elles n'ont pas atteint les objectifs fixés pour 2025.

Dans le cadre de la phase IV, cinq nouvelles chaires (République dominicaine, Nigéria, Qatar, Togo et Vanuatu) ont rejoint le réseau en 2025 et progressent bien dans la mise en œuvre de leurs plans de travail. Des activités de lancement ont été organisées et comprenaient des tables rondes sur des questions telles que le commerce numérique, le commerce et l'investissement et les chaînes de valeur agricoles.

En 2025, les chaires du PCO ont généré plus de 950 travaux de recherche, dispensé plus de 230 cours liés à l'OMC et participé à plus de 430 échanges avec des décideurs et des parties prenantes concernées. Ces activités reflètent l'implication continue dans les trois piliers du Programme: la recherche, la formation et la sensibilisation.



José R. Sánchez-Fung
Ambassadeur,
Président du Comité des restrictions appliquées à des fins de balance des paiements
Mission permanente de la République dominicaine auprès de l'OMC

Programme de chaires de l'OMC



Figure 19. Résultats de recherche publiés dans le cadre de la phase III du PCO de l'OMC (2024 – 2025)

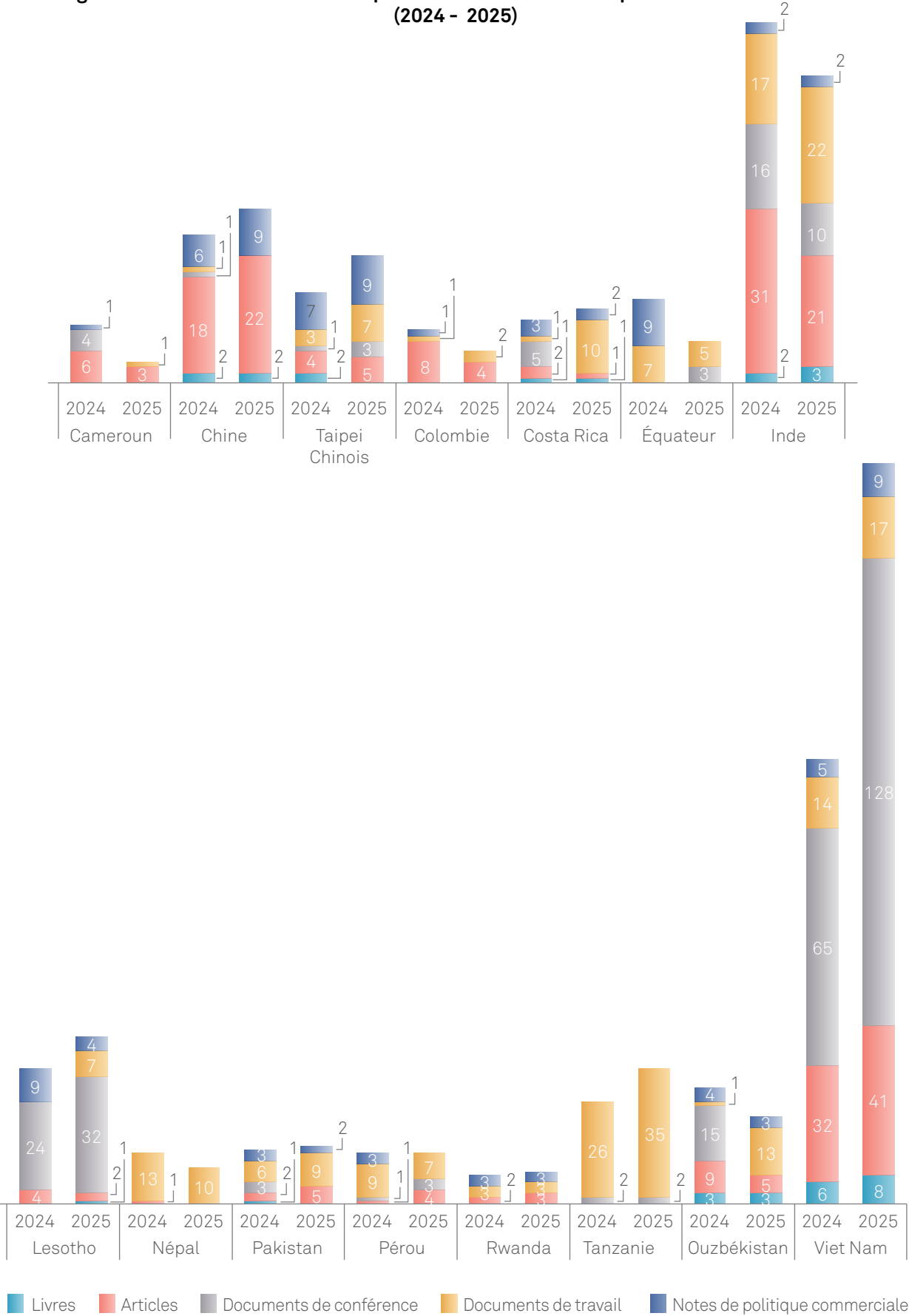


Figure 20. Nombre d'étudiants des chaires de la phase III du PCO ayant achevé des cours liés à l'OMC (2023-2025)

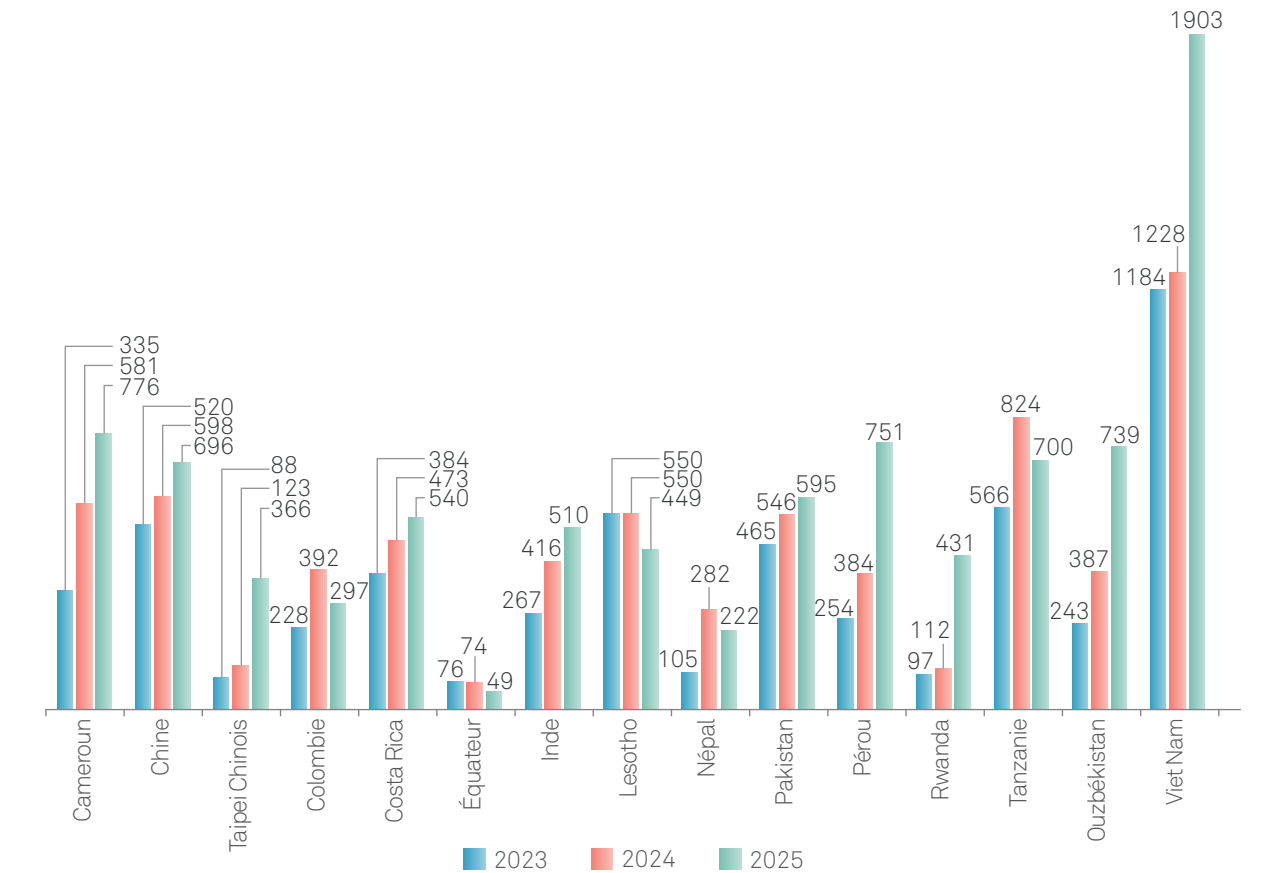


Figure 21. Activités de sensibilisation des chaires de l'OMC (2023-2025)

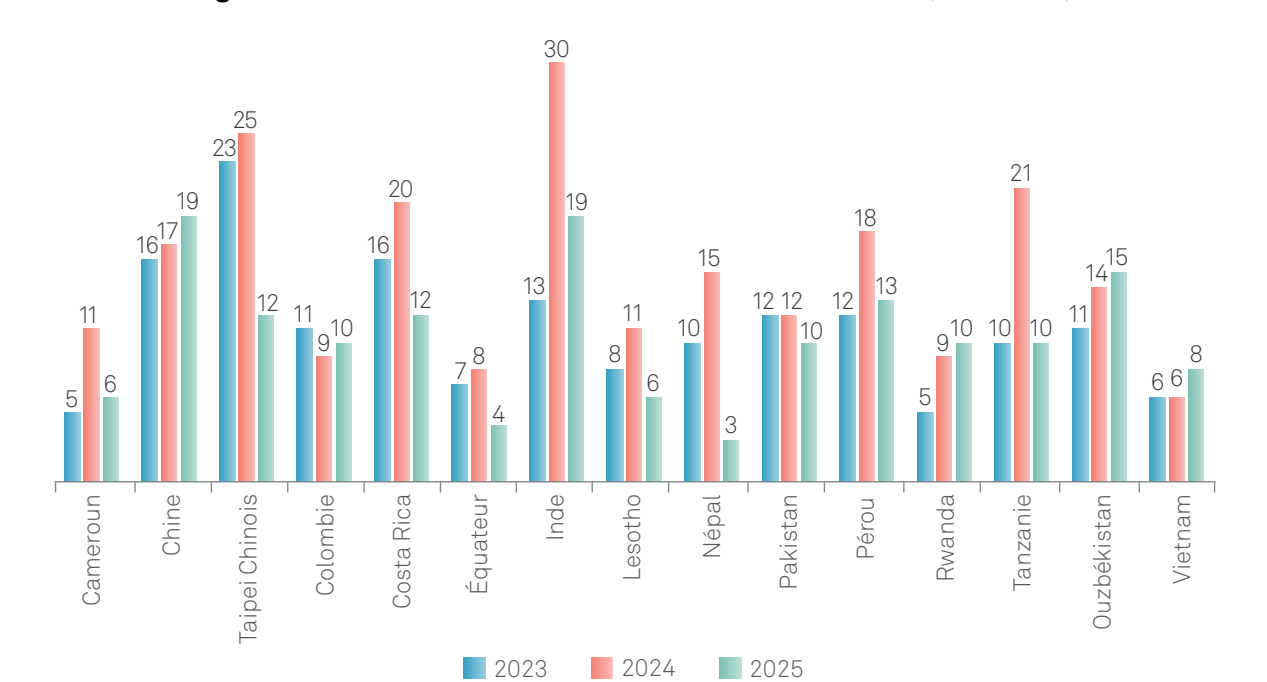


Figure 22. Résultats de recherche publiés dans le cadre de la phase IV du PCO de l'OMC (2025)

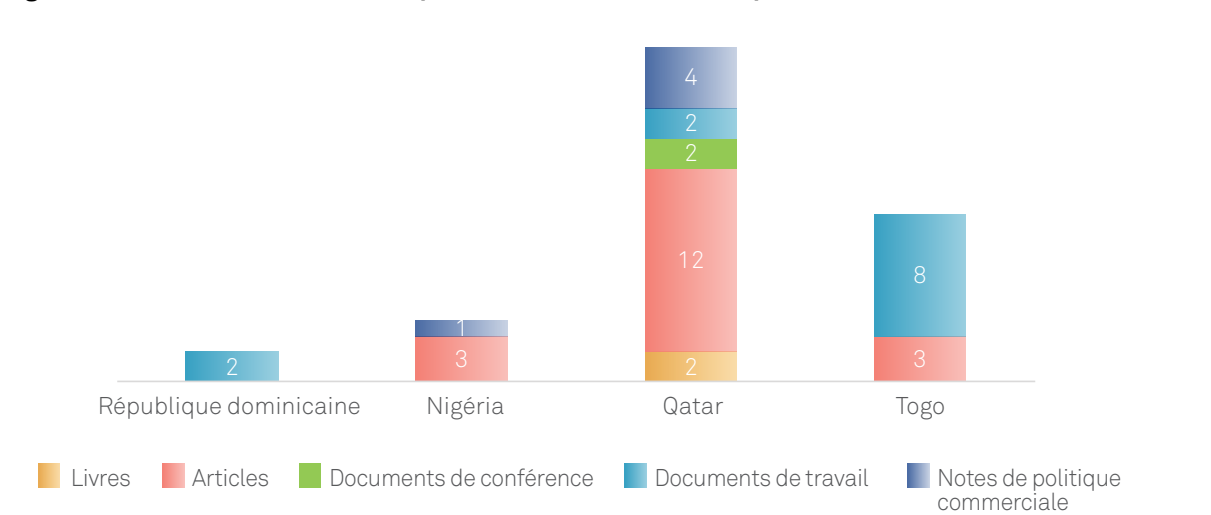


Figure 23. Nombre d'étudiants des chaires de la phase IV du PCO ayant achevé des cours liés à l'OMC en 2025

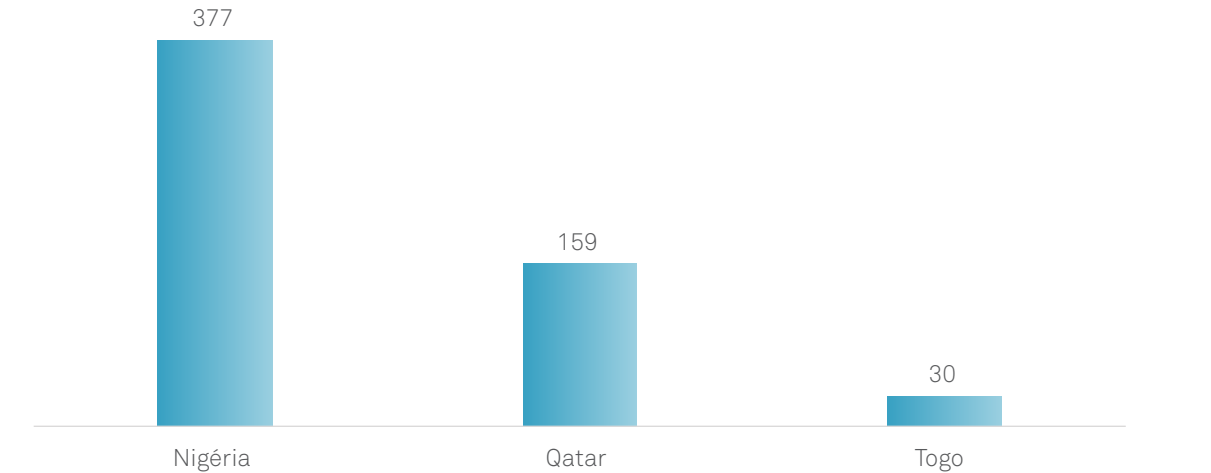
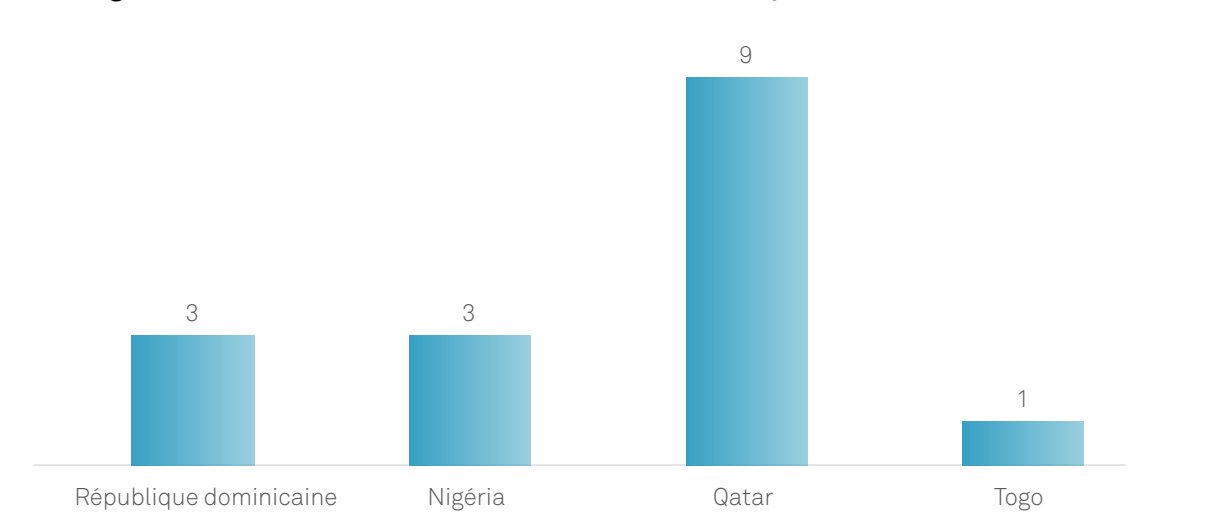
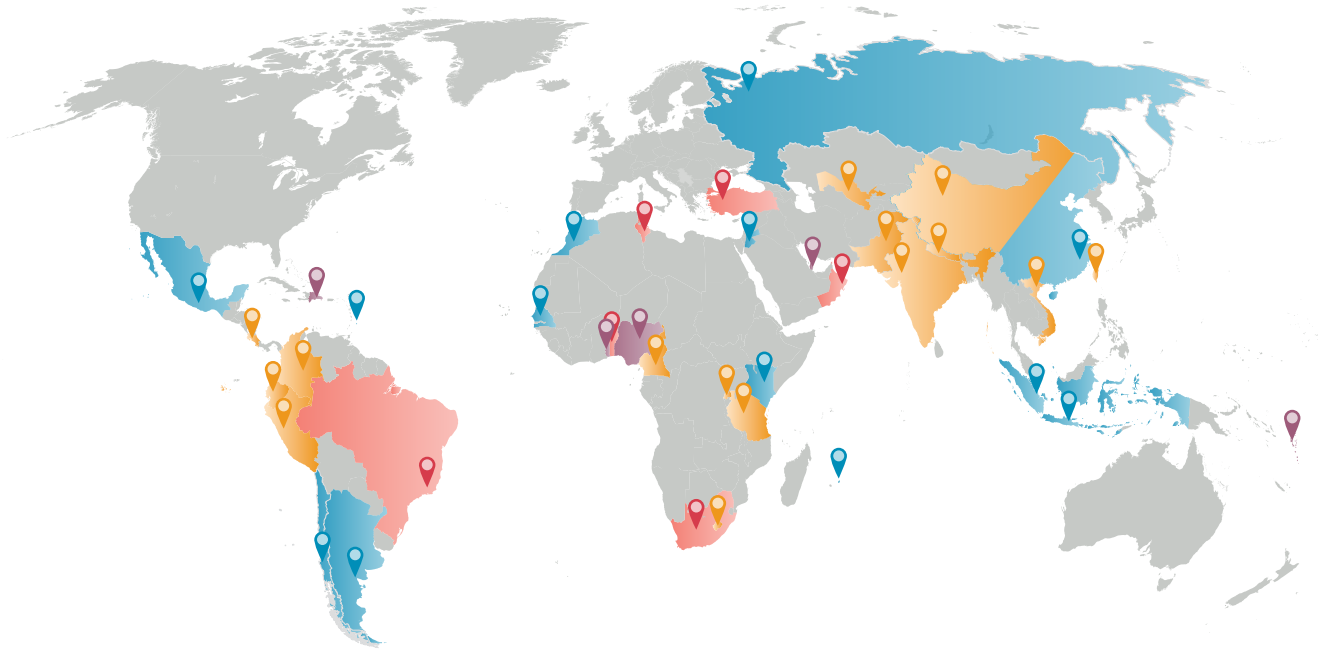


Figure 24. Activités de sensibilisation des chaires de la phase IV du PCO en 2025



Infographie 6. Carte du monde des chaires de l'OMC



Chaires de la phase I (2010-2014)

Faculte latino-americaine de sciences sociales (ARGENTINE), Universite des Indes occidentales (BARBADE), Universite de commerce international et d'economie de Shanghai (CHINE), Universite du Chili (CHILI), Universite d'Etat de Saint Petersburg (FEDERATION DE RUSSIE), Universite Gadjah Mada (INDONESIE), Universite de Jordanie (JORDANIE), Universite de Nairobi (KENYA), Universite Mohammed V-Souissi (MAROC), Universite de Maurice (MAURICE), Institut technologique autonome de Mexico (MEXIQUE), Universite Cheikh Anta Diop (SENEGAL), Universite nationale de Singapour (SINGAPOUR)

Chaires de la phase II (2014-2018)

North-West University (AFRIQUE DU SUD), Universite d'Abomey-Calavi (BENIN), Fondation Getulio Vargas (BRESIL), Sultan Qaboos University (OMAN), Universite de Tunis (TUNISIE), Universite Bilgi d'Istanbul (TURKIYE)

Chaires de la phase III (2022-2025)

Universite de Yaounde II (CAMEROUN), Universite de commerce international et d'economie (CHINE), Universite des Andes (COLOMBIE), Universite nationale (COSTA RICA), Universite andine Simon Bolivar (EQUATEUR), Institut indien du commerce exterieur (INDE), Universite nationale du Lesotho (LESOTHO), Faculte de gestion de Katmandou (NEPAL), Universite d'economie mondiale et de diplomatie d'Ouzbekistan (OUZBEKISTAN), Ecole de sciences economiques de Lahore (PAKISTAN), Universite catholique pontificale du Perou (PEROU), Universite du Rwanda (RWANDA), Universite nationale de Taiwan (TAIPEI CHINOIS), Centre africain de formation aux politiques commerciales (TANZANIE), Universite de commerce exterieur (VIET NAM)

Chaires de la phase IV (2025-2028)

Universidad Iberoamericana (REPUBLIQUE DOMINICAINE), Universite Nnamdi Azikiwe (NIGERIA), Universite Hamad Bin Khalifa (QATAR), Universite de Lome (TOGO), Universite nationale de Vanuatu (VANUATU)

Réseau africain du PCO

Les chaires en Afrique, qui mènent leurs activités dans le cadre de l'African Trade Group (ATG), ont activement participé à des recherches coordonnées, à des conférences et à des publications conjointes soutenant **l'intégration régionale** et un **commerce adapté au climat**.

Un résultat phare a été le volume publié sous la direction de plusieurs chaires, intitulé "Challenges and Ways Forward on the Implementation of the African Continental Free Trade Area (AfCFTA)" (Défis et pistes pour la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf); les chaires du Kenya, de Maurice et du Lesotho ont dirigé la publication et de multiples chaires africaines ont rédigé des chapitres sur les pays. Le volume compare des expériences nationales, identifie les goulots d'étranglement concernant la mise en œuvre et formule des recommandations pertinentes pour les politiques visant à renforcer la mise en œuvre de la ZLECAf et l'avancée de l'intégration régionale.

La quatrième Conférence annuelle de l'ATG sur les politiques commerciales respectueuses du climat, tenue au Lesotho, a réuni 13 chaires africaines. La Conférence a fourni une plateforme structurée permettant de présenter des recherches empiriques sur le commerce, la durabilité et l'intégration régionale, tout en renforçant la coordination au sein du réseau. En complément, le Rwanda, Maurice et l'Afrique du Sud ont conjointement élaboré une proposition de recherche sur le commerce et le climat en réponse à un appel régional en faveur de projets de recherche collaboratifs sur les politiques.

Les chaires du Bénin et du Cameroun se sont associées à l'Observatoire de la francophonie économique pour entreprendre une étude conjointe intitulée "Agriculture and Cotton in WTO Discussions: Issues and Priorities for Francophone African Countries" (Agriculture et coton dans les discussions à l'OMC: enjeux et priorités pour les pays africains francophones). L'étude a analysé la dynamique des négociations et les priorités sectorielles présentant un intérêt particulier pour les Membres d'Afrique francophone, en liant

Réseau du PCO en Amérique latine et dans les Caraïbes

En Amérique latine et dans les Caraïbes, les chaires ont aligné leurs activités de recherche et de sensibilisation sur les cadres pour un **commerce inclusif, l'égalité des genres** et la **gouvernance numérique** au sein des processus d'intégration régionaux et multilatéraux.

La publication "Seven Pillars of Inclusive Trade Policy" (Les sept piliers d'une politique commerciale inclusive) a été coordonnée par la chaire du Costa Rica et contient des contributions des chaires du Chili, de la Colombie, du Mexique et du Pérou. L'ouvrage a fourni un cadre d'analyse structuré pour intégrer l'inclusion, la durabilité et des objectifs de développement dans la conception des politiques commerciales. En complément, les chaires du Brésil, du Chili, de la Colombie, du Costa Rica, du Mexique et du Pérou ont collaboré à un colloque régional sur le commerce inclusif tenu en mars au Mexique, qui a favorisé un dialogue sur la manière dont les politiques commerciales peuvent mieux remédier aux inégalités structurelles et aux écarts de développement dans la région.

S'agissant du commerce et de l'égalité des genres, des conférences régionales organisées au Chili et au Mexique ont fait progresser les discussions fondées sur des éléments tangibles qui portaient sur les politiques commerciales favorables à l'égalité des genres et ont offert des orientations aux décideurs politiques sur l'intégration des questions de genre dans les négociations commerciales. Les chaires de la Barbade, du Chili, du Costa Rica et du Mexique ont collaboré étroitement avec l'Unité Commerce et égalité des genres de l'OMC, des gouvernements de Membres et d'autres partenaires pour faire avancer l'analyse fondée sur des données factuelles concernant l'égalité des genre, l'invalidité et l'inclusion dans la politique commerciale. Les discussions ont porté sur la manière dont le commerce contribue à l'autonomisation économique des femmes en développant les possibilités d'emploi formel et en facilitant l'accès aux marchés, et ont identifié des obstacles persistants que les femmes rencontrent pour ce qui est de participer pleinement à l'activité économique liée au commerce. La chaire du Pérou a mené une initiative à l'échelle de la région sur le commerce inclusif et l'égalité des genres, parallèlement à l'élaboration d'un cursus de Master conjoint faisant intervenir plusieurs chaires d'Amérique latine et promouvant un programme d'étude commun, des échanges entre facultés et la mobilité des étudiants.

En ce qui concerne la gouvernance numérique et l'intégration régionale, les chaires de la Colombie et du Pérou ont coorganisé une série de conférences sur le droit de l'OMC et les accords commerciaux régionaux qui portaient sur l'interaction entre les disciplines multilatérales et les cadres d'intégration régionale dans les domaines de la propriété intellectuelle et des droits des autochtones. Un ouvrage coordonné par la chaire du Costa Rica examine le commerce électronique transfrontières en Amérique centrale et contribue ainsi aux discussions sur la facilitation du commerce numérique, l'harmonisation de la réglementation et la participation des MPME aux marchés numériques.

l'analyse universitaire à des considérations politiques pratiques dans les discussions commerciales multilatérales. Faisant fond sur cette collaboration, les chaires du Bénin, du Cameroun et du Sénégal ont engagé des discussions pour élaborer un projet de recherche régional sur les échanges intrasectoriels et les chaînes de valeur mondiales. Ce programme émergent vise à générer des éléments de comparaison tangibles sur la modernisation des secteurs et la participation aux chaînes de valeur régionales, de manière à consolider davantage la coordination entre les chaires et à accroître la contribution du réseau à l'élaboration de politiques commerciales éclairées.

Réseau asiatique du PCO

En Asie, la collaboration entre les chaires du PCO était axée sur la **gouvernance économique mondiale** et les nouveaux **défis réglementaires liés à la transformation technologique**.

Le partenariat entre les chaires de Beijing et de Shanghai a été un moteur essentiel de la coopération régionale; les deux chaires ont organisé conjointement le Forum sur les organisations internationales et la gouvernance mondiale, et la Conférence annuelle sur l'OMC et la Chine. Ces événements ont fourni un cadre structuré pour des discussions sur la réforme de l'OMC, la dimension développement dans la gouvernance commerciale mondiale et l'évolution des débats sur la politique industrielle. Le partenariat s'est aussi étendu au-delà de la région: des échanges universitaires ont eu lieu avec le Brésil et le Viet Nam et ont favorisé un dialogue comparatif sur les chaînes de valeur mondiales et le commerce numérique, ainsi qu'avec le Pérou, aboutissant à l'élaboration d'un rapport par la Chine et le Pérou sur la facilitation du commerce numérique, reliant ainsi les perspectives latino-américaines et asiatiques et démontrant les interactions croissantes entre les groupements régionaux.

La chaire vietnamienne a organisé le Forum du Viet Nam sur le commerce international, qui a réuni les chaires de Beijing, de Shanghai, du Taipei chinois, de l'Inde et de l'Indonésie. Des groupes de discussion, des exposés de recherche et des réunions de coordination figuraient au programme, l'objectif étant d'identifier les priorités communes dans des domaines tels que la réglementation numérique, la durabilité et les changements dans les chaînes de valeur mondiales. Des discussions de suivi ont porté sur les possibilités futures de projets de recherche conjoints et de dialogue sur les politiques.

Le Taipei chinois a participé à la réunion des chaires organisée par le Népal et le Viet Nam sur les subventions à la pêche, le règlement des différends et l'émergence de réglementations sur les technologies en collaboration avec les chaires de l'Inde, de l'Indonésie et du Viet Nam.

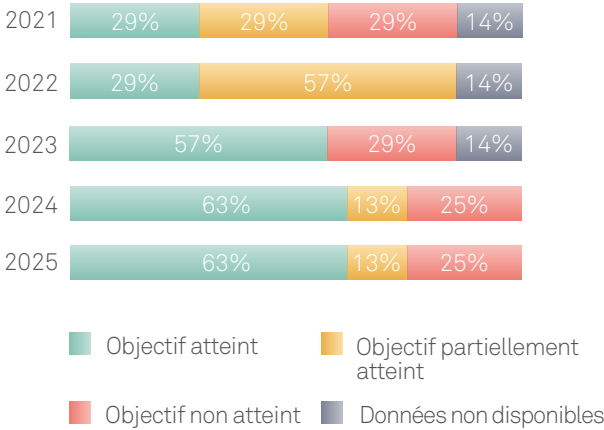
Le Qatar a tenu des échanges régionaux et a contribué à des séances conjointes sur les accords relatifs au commerce numérique et la fragmentation d'Internet lors du Forum public de l'OMC.

ÉLARGIR LE PUBLIC VISÉ

RÉSULTAT CLÉ

4

Les acteurs non gouvernementaux sont sensibilisés aux questions de l'OMC



Aller à la rencontre d'acteurs distincts du public traditionnel de l'OMC

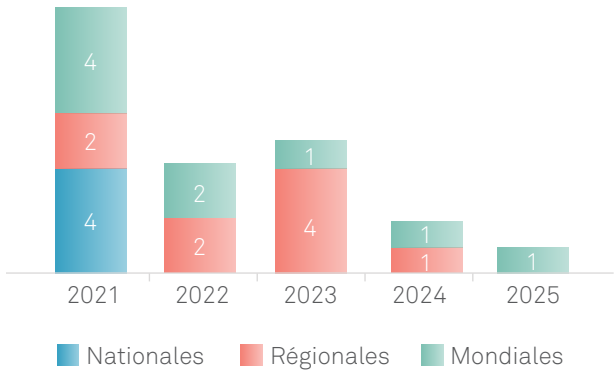
En plus de renforcer les connaissances et les compétences des fonctionnaires gouvernementaux sur les questions liées au commerce international, les activités d'AT de l'OMC visent à sensibiliser un public plus large et à promouvoir une coopération avec celui-ci en établissant des liens avec des publics tels que les milieux d'affaires, les ONG, les journalistes, les parlementaires et le grand public.

En 2025, une activité mondiale de sensibilisation relevant de l'AT a été organisée à l'intention de 22 journalistes, afin de les sensibiliser aux questions relatives à l'OMC et d'améliorer la couverture médiatique de ces questions. Le séminaire de cinq jours a été organisé en collaboration avec la Fondation Friedrich-Ebert et l'Institut Konrad-Adenauer et a réuni des journalistes d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, du Moyen-Orient et d'Europe, y compris des participants de pays en développement et de PMA.

Le séminaire a permis aux journalistes de mieux comprendre le fonctionnement et les défis actuels du système commercial multilatéral. Les séances de fond ont abordé les principales questions en cours de discussion à l'OMC, y compris l'agriculture, les subventions à la pêche, le développement et le commerce électronique, et ont livré des orientations pratiques sur l'utilisation des bases de données et des outils d'information en ligne de l'OMC. Cette activité de sensibilisation, qui a coïncidé avec l'entrée en

vigueur de l'Accord sur les subventions à la pêche et le Forum public, a donné lieu à la publication d'environ 40 articles portant sur l'Accord, le Rapport sur le commerce mondial et les discussions sur la réforme de l'OMC. Le programme a aussi facilité le dialogue entre journalistes et experts de l'OMC, ce qui a renforcé les réseaux professionnels et la communication avec les médias à l'approche de la quatorzième Conférence ministérielle (CM14).

Figure 25. Activités de sensibilisation au titre de l'AT de l'OMC (2021-2025)

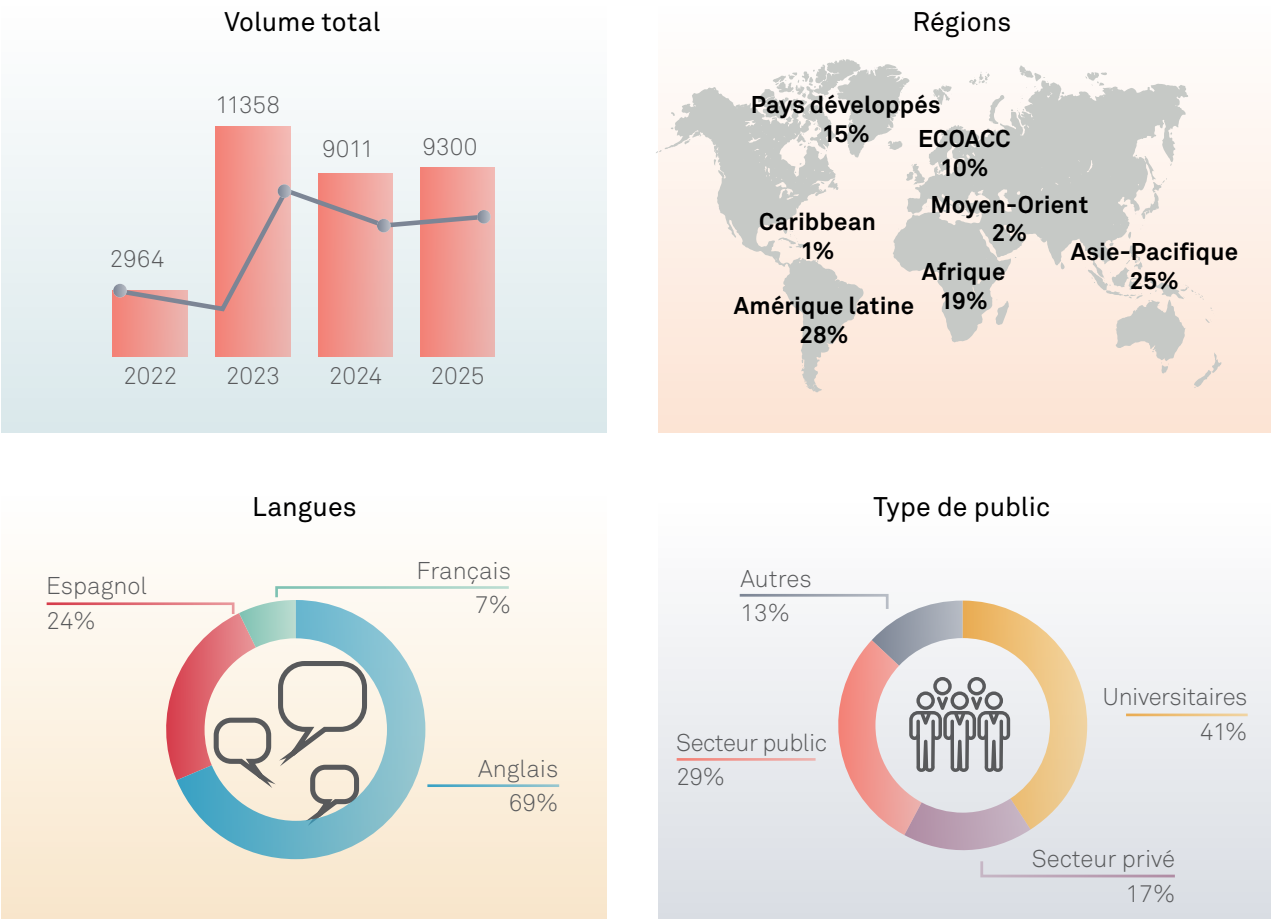


Supports d'apprentissage autonome

Le Secrétariat a continué de mettre à disposition des supports d'apprentissage en ligne autonome destinés au grand public. Le nombre de demandes de supports de formation a légèrement augmenté, passant de 9 011 en 2024 à 9 300 en 2025, ce qui témoigne de l'intérêt constant que revêtent les connaissances sur les questions de l'OMC pour le public. Le nombre moyen de demandes au cours des trois dernières années a atteint 9 890, ce qui confirme le maintien de la forte demande pour ces ressources.

Comme les années précédentes, la plupart des demandes en 2025 ont émané des milieux universitaires, suivis par les fonctionnaires gouvernementaux et les représentants du secteur privé. La part des demandes émanant de la société civile, des médias et des ONG est passée de 6,4% en 2024 à 13%. Les matériels de formation en anglais ont représenté la plus grande part des demandes (68%). En termes de distribution régionale, en 2025, la plupart des auto-apprenants venaient d'Amérique latine, suivis de l'Asie-Pacifique.

Infographie 7. Demandes de supports de formation



Diversifier les canaux de communication pour l'AT de l'OMC

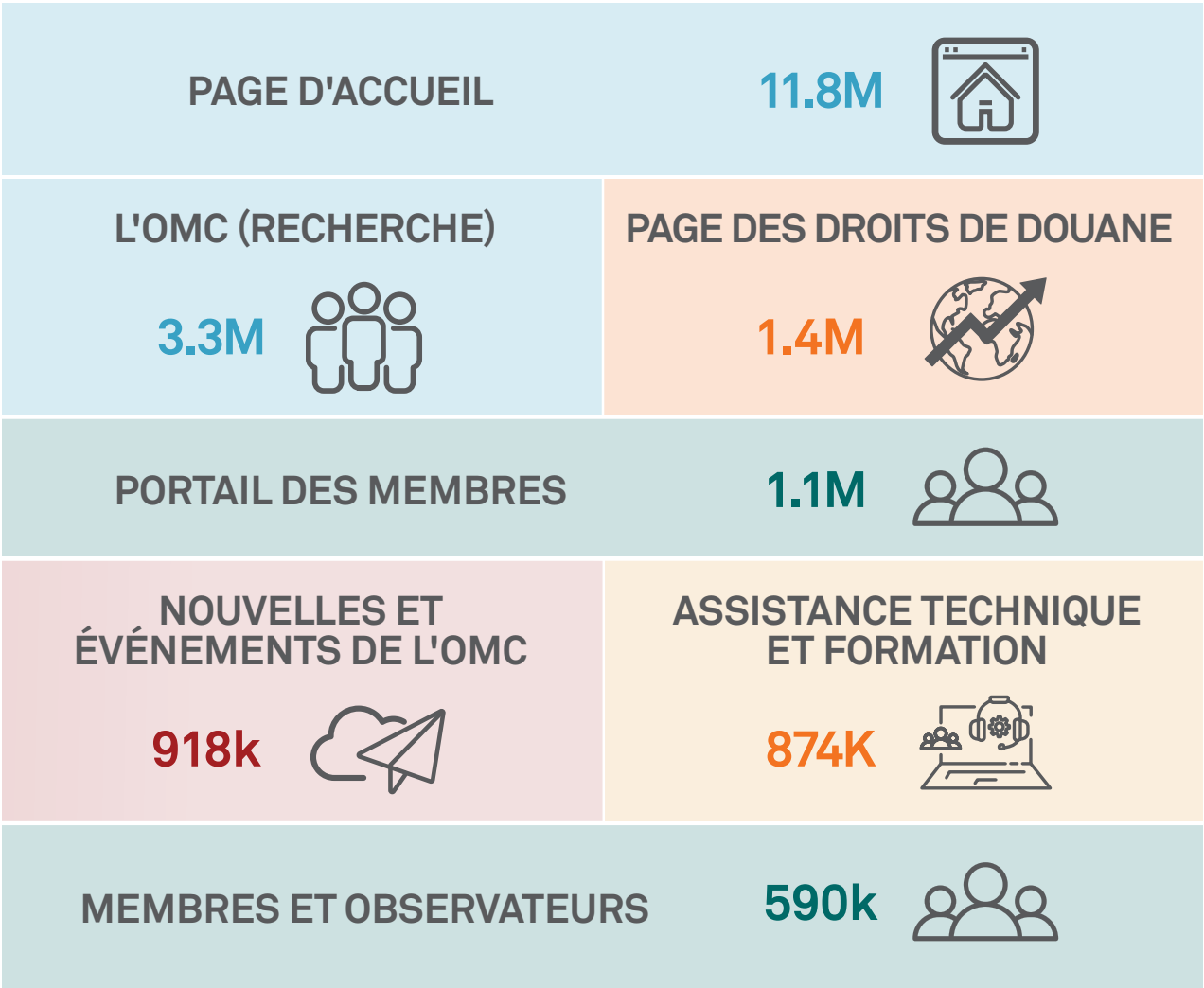
Les réseaux sociaux ont accru la visibilité de l'offre, des résultats et de l'impact de l'AT de l'OMC, ce qui a permis d'atteindre un public plus large et de fournir un accès direct à l'information. Le Secrétariat continue de tirer parti des comptes Facebook, Instagram, LinkedIn, X et YouTube de l'AT de l'OMC pour présenter les activités d'AT à des publics potentiels dans le monde entier, promouvoir les cours futurs et faire connaître l'impact des résultats.

Le site Web de l'OMC est également un canal majeur de diffusion d'informations sur les activités et les résultats de l'AT et garantit un accès large et direct aux possibilités d'apprentissage et aux résultats des programmes dans le monde entier. Même si la fréquentation du site Web a connu

une baisse modérée par rapport à 2024, les plates-formes en ligne sont restées une source d'information importante pour les Membres, les observateurs et le grand public.

La page d'accueil de l'OMC est restée le principal point d'entrée pour accéder aux contenus de l'OMC et a enregistré 11,8 millions de vues en 2025, contre 13,8 millions en 2024 (-14,5%). Malgré cette baisse, les niveaux de fréquentation sont restés élevés, contribuant au maintien de la visibilité des activités d'assistance technique via les pages consacrées à l'AT, les annonces de cours et les nouvelles sur le sujet, qui ont généré environ 874 000 vues en 2025, signe de l'intérêt mondial continu pour les activités de renforcement des capacités de l'OMC.

Infographie 8. Pages les plus consultées sur le site Web de l'OMC



Cliquez ici pour suivre l'AT de l'OMC sur les réseaux sociaux



Chapitre 2

Donner la priorité à l'inclusion



- L'AT de l'OMC a bénéficié à 36 PMA et à environ 3 600 de leurs représentants, des chiffres analogues à ceux de 2024, dans un contexte marqué par une baisse de la participation globale.
- La proportion de femmes parmi les participants a augmenté pour atteindre 49% dans l'ensemble des activités d'AT.
- En 2025, la couverture géographique des activités d'AT est restée très étendue, ces activités ayant bénéficié à 140 Membres de l'OMC et observateurs auprès de l'Organisation. L'Afrique et la région Asie-Pacifique sont restées les principaux bénéficiaires, représentant les deux tiers de l'ensemble des participants cette même année.
- Plus de la moitié des activités d'AT (53%) ont été organisées dans des langues autres que l'anglais.

INCLURE LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

Promouvoir la participation et l'engagement des PMA dans le cadre de l'assistance technique de l'OMC



36 PMA
ont bénéficié de
l'AT de l'OMC

La volonté du Secrétariat de renforcer les capacités humaines et institutionnelles des PMA pour accroître leur participation au commerce mondial transparaît dans le fait que l'AT de l'OMC donne la priorité à ces pays. En 2025, 29% des bénéficiaires de cette assistance étaient des ressortissants de PMA, représentant 36 Membres de l'Organisation et observateurs auprès de cette dernière.

Cette priorité se retrouve dans les cours d'apprentissage en ligne: en 2025, 30% de l'ensemble des participants

étaient originaires de PMA. Le niveau d'achèvement des cours est resté stable, s'établissant à 78% en 2025 (contre 80% en 2024). Parmi les participants ayant achevé des cours d'apprentissage en ligne, 96% les ont validés (contre 97% en 2024). En ce qui concerne la formation en cours d'emploi, 40% des stagiaires et des jeunes professionnels étaient originaires de PMA.

Dans un contexte caractérisé par une baisse générale du nombre total de documents de fond présentés par les bénéficiaires de l'AT aux comités de l'OMC, la part de ces documents comptant une contribution de PMA a augmenté de quatre points de pourcentage en 2025 par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 26%, ce qui confirme l'engagement de ces pays à l'égard des activités et des prescriptions liées à l'OMC et témoigne de l'efficacité et de la pertinence de l'AT pour les PMA.



En 2025, il y avait **44 PMA** dans le monde, dont **37** étaient Membres de l'OMC et **4** avaient le statut d'observateur.

Figure 26. Part des participants originaires de PMA (2021-2025)

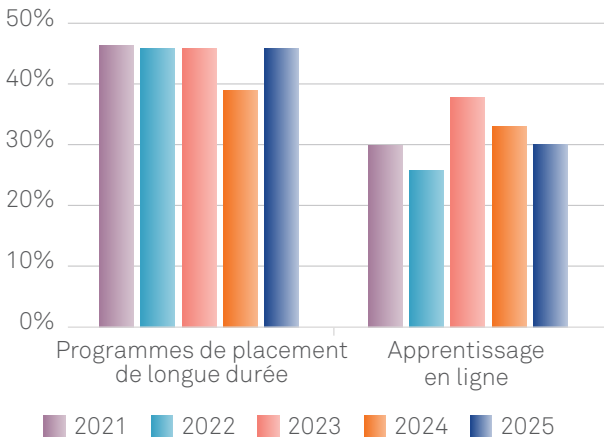
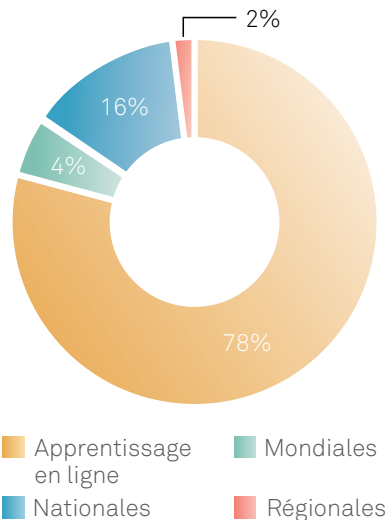


Figure 27. Participation des PMA par type de formation en 2025



Organiser des formations ciblées pour améliorer l'accès des pays les moins avancés au commerce mondial

En 2025, les contraintes budgétaires ont entraîné la suspension de deux cours organisés à Genève qui étaient spécifiquement destinés aux PMA. Afin d'honorer l'engagement de répondre en priorité aux besoins de ces pays dans le cadre des activités d'AT, le Secrétariat a organisé un cours virtuel d'introduction à la politique commerciale pour les PMA. Ce cours, donné en anglais, a été suivi par 37 fonctionnaires gouvernementaux originaires de 16 PMA. Cinq participants ont abandonné le cours à un stade précoce pour diverses raisons.

Le cours virtuel d'introduction à la politique commerciale remanié a été dispensé sur sept semaines au moyen d'une salle de classe virtuelle dynamique qui a permis d'associer avec efficacité de solides principes pédagogiques à des outils numériques innovants. Un large éventail de logiciels

interactifs et d'éléments pédagogiques a permis de soutenir et de prendre en compte différents modes d'apprentissage, y compris des sessions virtuelles en direct sur Zoom, des travaux de groupe collaboratifs, différents contenus multimédias, des textes, des visuels, ainsi que divers forums de discussion et exercices pratiques visant à mettre en application les contenus d'apprentissage et à en faciliter la mémorisation. L'intégration de ces outils a favorisé un apprentissage actif et la participation, l'apprentissage entre pairs, ainsi qu'une implication et une motivation continues pendant le cours.

Les participants se sont dits satisfaits des différents outils et méthodes utilisés dans le cadre du cours, y compris de la mise à disposition d'exercices pratiques et de supports de cours dans la classe virtuelle.

“ L'un de mes principaux acquis après le cours virtuel d'introduction à la politique commerciale pour les PMA est une compréhension plus solide et plus concrète de la manière stratégique dont le système commercial multilatéral peut être utilisé pour soutenir les objectifs de développement nationaux des PMA. Je suis maintenant mieux à même d'analyser les questions de politique générale liées à la logistique, de contribuer à des recommandations politiques fondées sur des données probantes et de coopérer plus efficacement avec des parties prenantes comme les autorités douanières, les organismes présents aux frontières et le secteur privé. Ce cours a également renforcé ma capacité d'évaluer les lacunes en matière de mise en œuvre, de contribuer aux réformes nationales de facilitation des échanges et d'aligner les stratégies logistiques sur les meilleures pratiques internationales, ce qui est essentiel pour réduire les coûts du commerce et améliorer la compétitivité dans le contexte des PMA.



Nathan Kazungu
Spécialiste des politiques de logistique commerciale
Ministère du commerce et de l'industrie, Rwanda



Balla Moussa Faye
Contrôleur du contrôle économique
Bureau de la défense commerciale, Division de l'accès aux marchés et de la réglementation commerciale
Direction du commerce extérieur,
Ministère de l'industrie et du commerce, Sénégal

“ Le cours virtuel d'introduction à la politique commerciale a été une expérience transformatrice qui a immédiatement renforcé ma capacité d'analyser les politiques commerciales et les engagements internationaux. J'en ai principalement retiré une compréhension précise et concrète du système commercial multilatéral, en particulier des fondements juridiques des exceptions aux règles de l'OMC et de leur application pratique dans le commerce international. Ce cours m'a permis de distinguer plus clairement les flexibilités stratégiques offertes par les règles de l'OMC et de mieux comprendre les groupes de travail auxquels participe le Sénégal.

Renforcer le dialogue entre les pays les moins avancés et leurs partenaires de développement: Atelier annuel consacré à l'article 66:2 de l'Accord sur les ADPIC relatif au transfert de technologie

L'article 66:2 de l'Accord sur les ADPIC impose aux pays développés Membres d'offrir des incitations visant à promouvoir le transfert de technologie vers les PMA pour permettre à ces derniers de se doter d'une base technologique viable. Depuis 2003, les pays développés Membres ont présenté plus de 400 rapports décrivant les mesures prises au titre de cette disposition.

Ces dernières années, les PMA et les partenaires de développement ont demandé que le processus d'établissement des rapports soit davantage axé sur l'action et plus aligné sur les priorités des PMA. Pour répondre à cette demande, l'atelier annuel de l'OMC est devenu une plate-forme essentielle de dialogue entre les PMA et les pays développés Membres.

À partir des enseignements tirés des éditions précédentes de l'atelier et en réponse aux observations des PMA qui demandaient à pouvoir participer de façon plus interactive et en se concentrant davantage sur les solutions, le Secrétariat a amélioré la conception du programme pour l'orienter vers un apprentissage pratique et la résolution mutuelle de problèmes. L'édition 2025 était structurée autour de deux volets interdépendants: une session d'atelier approfondi, axée sur les incitations au transfert de technologie et les besoins prioritaires identifiés par les PMA, et une session formelle consacrée aux rapports et à l'examen dans le cadre du Conseil des ADPIC, qui a permis de communiquer les résultats de l'atelier à l'ensemble des Membres de l'OMC.

Une "Journée d'apprentissage" spécifique, qui a élargi la portée de l'atelier au-delà des discussions sur la transparence, a permis aux participants de tenir des échanges d'ordre pratique sur les résultats concrets qui découlent des initiatives de transfert de technologie dans les secteurs prioritaires, comme la santé, l'agriculture et les technologies numériques.

Les séances animées par des représentants de PMA ont mis en évidence le rôle fondamental de la technologie dans l'agriculture et l'adaptation aux changements climatiques. Les PMA participants ont exposé leurs besoins prioritaires en matière de technologies et leurs principales contraintes dans ce domaine – manque de compétences, insuffisance des

infrastructures et difficultés d'adaptation des technologies aux conditions locales –, soulignant l'importance de conditions propices à un transfert de technologie efficace. Ils ont également mis en relief des problèmes courants comme la capacité d'absorption limitée, le manque d'infrastructures, le peu de moyens de recherche, l'inadéquation des politiques nationales et l'accès limité au financement. L'importance de l'adaptation des technologies aux conditions locales a été illustrée par des exemples de réussites portant, par exemple, sur les variétés de riz climato-résilientes, les technologies de gestion de l'eau, les procédures douanières numériques et l'amélioration des services de santé publique par le recours à la technologie.

Les pays développés Membres ont présenté des expériences concrètes de la conception et de la mise en œuvre d'incitations, qui portaient sur la coordination interinstitutions, la participation du secteur privé et le suivi des résultats. Ce format a favorisé un dialogue direct avec les bénéficiaires visés, ce qui a contribué à préciser les attentes et à recenser les domaines dans lesquels les incitations présentées pouvaient être mieux alignées sur les besoins de développement des PMA.

Dans l'ensemble, les participants ont vivement apprécié l'atelier, qui avait, selon eux, offert un cadre précieux pour l'échange des meilleures pratiques entre PMA. Il a été estimé que les discussions et les expériences partagées constituaient une base importante pour renforcer les écosystèmes nationaux et favoriser une mise en œuvre plus efficace des initiatives de transfert de technologie. Ce format amélioré a aidé les PMA à trouver des moyens de mieux exploiter les rapports établis au titre de l'article 66:2 en les utilisant comme base pour le dialogue avec les partenaires de coopération et comme contribution aux discussions sur les politiques nationales.

Atelier de l'OMC sur la mise en œuvre de l'article 66:2 de l'Accord sur les ADPIC

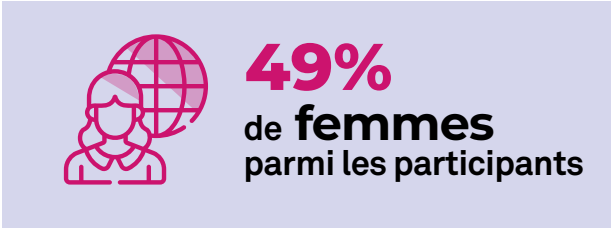


Md Selim Hossen
Délégué du Bangladesh auprès de l'OMC et point focal du Groupe des PMA pour les ADPIC

“ Les pays développés Membres ont mis en place une série de programmes et d'initiatives utiles qui peuvent contribuer au transfert de technologie vers les PMA. Toutefois, il existe encore des moyens de concrétiser l'objectif de l'article 66:2 consistant à créer une base technologique viable dans les PMA. L'atelier de 2025 a joué un rôle important à l'appui de ce processus. Il a aidé les fonctionnaires en poste dans les capitales à mieux comprendre les dimensions pratiques de l'article 66:2 et a offert un espace pour un dialogue constructif et tourné vers l'avenir sur les moyens d'en renforcer l'impact. Nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre ces échanges afin de renforcer encore les résultats au titre de l'article 66:2.

PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES FEMMES

Accroître la capacité de promouvoir un commerce favorable à l'égalité des genres

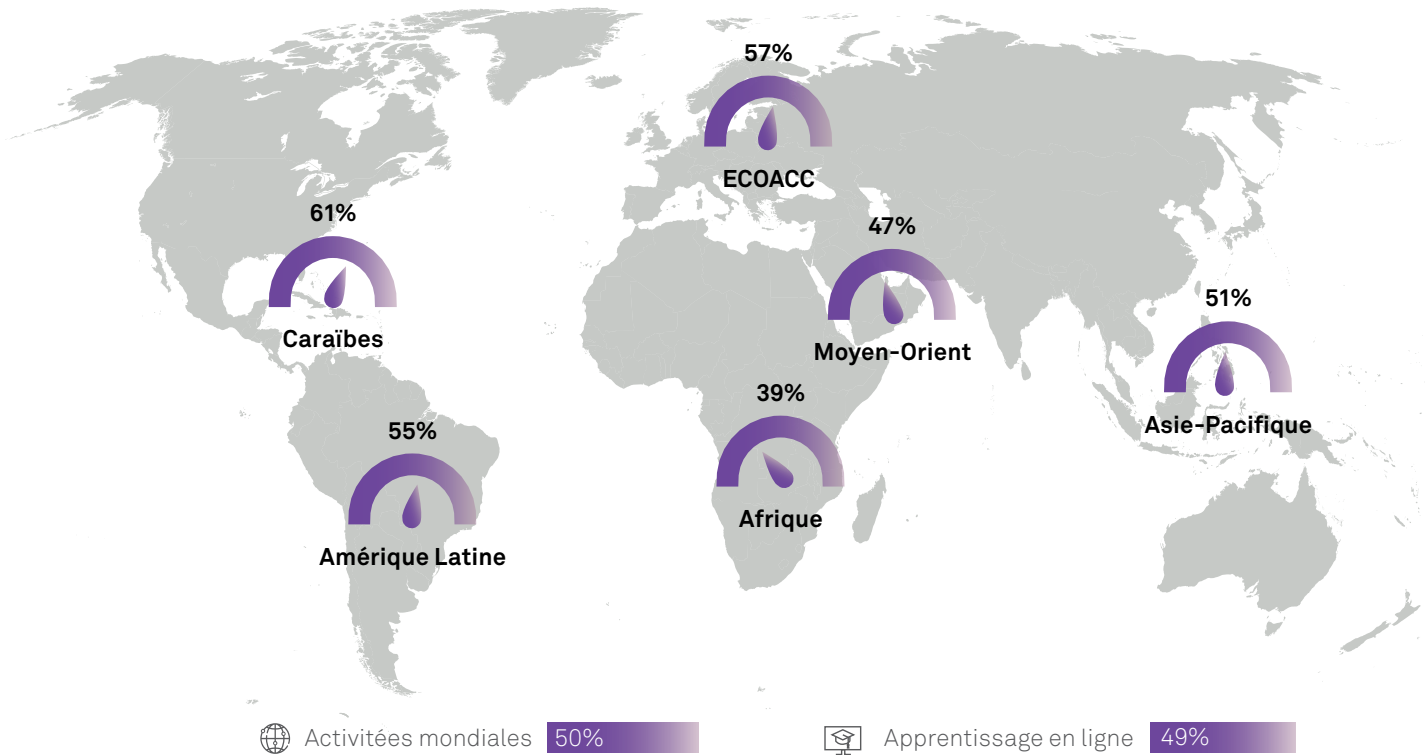


La participation des femmes au commerce mondial est un moteur essentiel de l'égalité économique et de la croissance inclusive. Cette vision s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le Secrétariat en faveur de l'autonomisation économique des femmes par le renforcement des capacités dans le domaine du commerce, le but étant de garantir que les femmes puissent participer activement aux négociations commerciales, ainsi qu'à l'élaboration de réglementations commerciales qui réduisent les obstacles qu'elles rencontrent et les aident à prendre effectivement part au commerce.

En 2025, la proportion de femmes parmi les participants aux activités d'AT de l'OMC a augmenté de deux points de pourcentage, pour atteindre 49%, un niveau supérieur à la moyenne des cinq dernières années (48%).

Les Caraïbes ont continué d'afficher la plus forte proportion de participantes (61%), bien que celle-ci ait baissé de cinq points par rapport à l'année précédente. Cette proportion était relativement stable en Amérique latine (55%) et dans la région Asie-Pacifique (51%); elle a augmenté en Europe centrale et orientale, en Asie centrale et dans le Caucase (ECOACC) (+11 points, pour s'établir à 57%) et au Moyen-Orient (+5 points, à 47%), et elle est tombée à son niveau le plus bas en Afrique (-2 points, à 39%). Par ailleurs, en ce qui concerne les activités mondiales et l'apprentissage en ligne, un équilibre presque parfait s'est maintenu, les femmes ayant représenté 49% des participants (+3 points pour l'apprentissage en ligne) (voir l'infographie).

Infographie 9. Proportion de participantes dans les activités d'AT, par région, en 2025



Renforcer les capacités pour un commerce favorable à l'égalité des genres en Asie centrale

Depuis plusieurs années, le Secrétariat apporte son soutien au Groupe de travail informel de l'OMC sur le commerce et l'égalité des genres (Groupe de travail informel) par l'intermédiaire de programmes axés sur l'intégration concrète de considérations liées au genre dans l'élaboration des politiques commerciales.

En 2025, un atelier destiné à l'Asie centrale, organisé en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a réuni 25 représentants (dont 17 femmes) du Tadjikistan, du Kirghizistan et de l'Ouzbékistan. Mêlant conférences, échanges interactifs et exercices pratiques, cette formation de trois jours a renforcé les capacités institutionnelles en matière de conception, de mise en œuvre et d'évaluation de politiques commerciales soucieuses de l'égalité des genres, ainsi que de collecte de données ventilées par genre. Les travaux du Groupe de travail informel et les instruments en faveur d'un commerce inclusif utilisés dans le cadre de l'OMC ont été présentés aux participants. Ces derniers ont également étudié

l'approche du PNUD visant à intégrer l'égalité des genres dans les politiques, les chaînes de valeur et la gouvernance économique.

Dans l'ensemble, cette formation a renforcé les capacités et la motivation des participants, ainsi que la collaboration à l'échelle régionale s'agissant d'élaborer des politiques commerciales soucieuses de l'égalité des genres. Les thèmes abordés étaient très pertinents et la plupart des participants ont déclaré avoir gagné en confiance s'agissant d'analyser les liens entre commerce et genre, d'utiliser des outils de politique commerciale tenant compte de l'égalité des genres dans leur travail, d'intégrer les questions de genre dans les travaux de l'OMC et d'élargir les réseaux professionnels. Les principaux enseignements ont porté sur le rôle du soutien public à l'entrepreneuriat et à l'autonomisation économique des femmes et, plus largement, sur la contribution de l'égalité des genres au développement durable et à l'efficacité du commerce.



Damira Askarbekova
Cheffe du Département du développement
et de l'intensification des exportations,
Centre kirghiz pour la promotion et le
développement des exportations

“ La formation organisée conjointement par l'OMC et le PNUD en Asie centrale montre comment de solides partenariats peuvent faire avancer l'élaboration de politiques commerciales soucieuses de l'égalité des genres. En associant l'expertise mondiale de l'OMC en matière de règles commerciales et d'outils de politique relatifs à l'égalité des genres et l'expérience du PNUD en matière de développement dans les domaines de la transformation des chaînes de valeur, de la compétitivité des MPME et de l'autonomisation économique des femmes, ce partenariat aide les gouvernements à traduire les engagements mondiaux en mesures politiques concrètes.



Dilshod Akbarov
Spécialiste des politiques relatives
à la croissance, au commerce et à la
compétitivité, Équipe chargée de la
croissance inclusive,
Centre régional du PNUD à Istanbul

TOUCHER TOUTES LES RÉGIONS

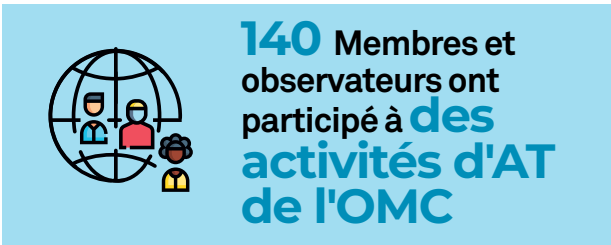
Une participation inclusive au niveau régional



En 2025, assurer une large répartition géographique des bénéficiaires est resté une priorité fondamentale de l'AT de l'OMC afin de favoriser une participation inclusive dans toutes les régions. Des activités d'AT nationales et régionales ont été organisées dans 50 Membres et observateurs, contre 62 en 2024, ce qui représente une baisse d'environ 19% qui découle directement du passage à la fourniture virtuelle d'AT, décidé en raison de la crise de liquidité de l'OMC. Si le nombre de Membres et d'observateurs organisateurs a diminué, les activités d'AT portaient toujours sur un vaste éventail de sujets et elles

ont été régulièrement ajustées pour répondre à l'évolution des besoins nationaux et régionaux, offrant un soutien ciblé aux bénéficiaires et maintenant un équilibre entre les régions ciblées, conformément aux objectifs de l'OMC en matière de renforcement des capacités.

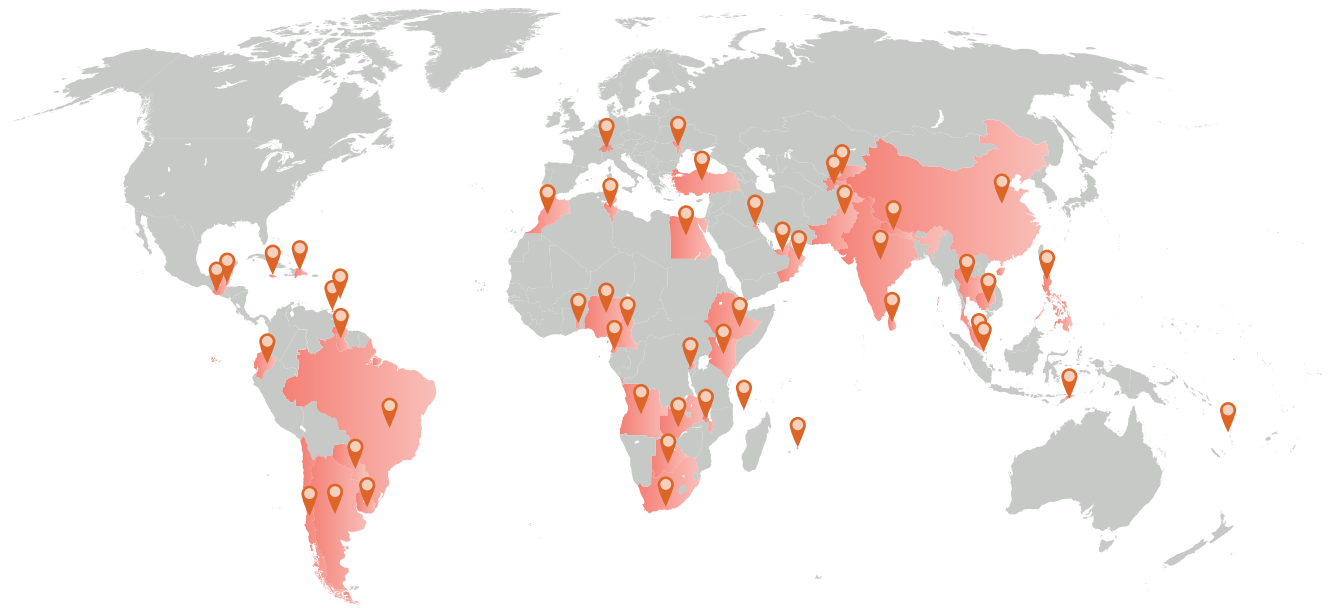
L'Afrique est restée la région qui a accueilli le plus d'activités nationales et régionales, suivie de la région Asie-Pacifique et de l'Amérique latine, ce qui témoigne d'une implication constante de ces régions dans la mise en œuvre des programmes d'AT.



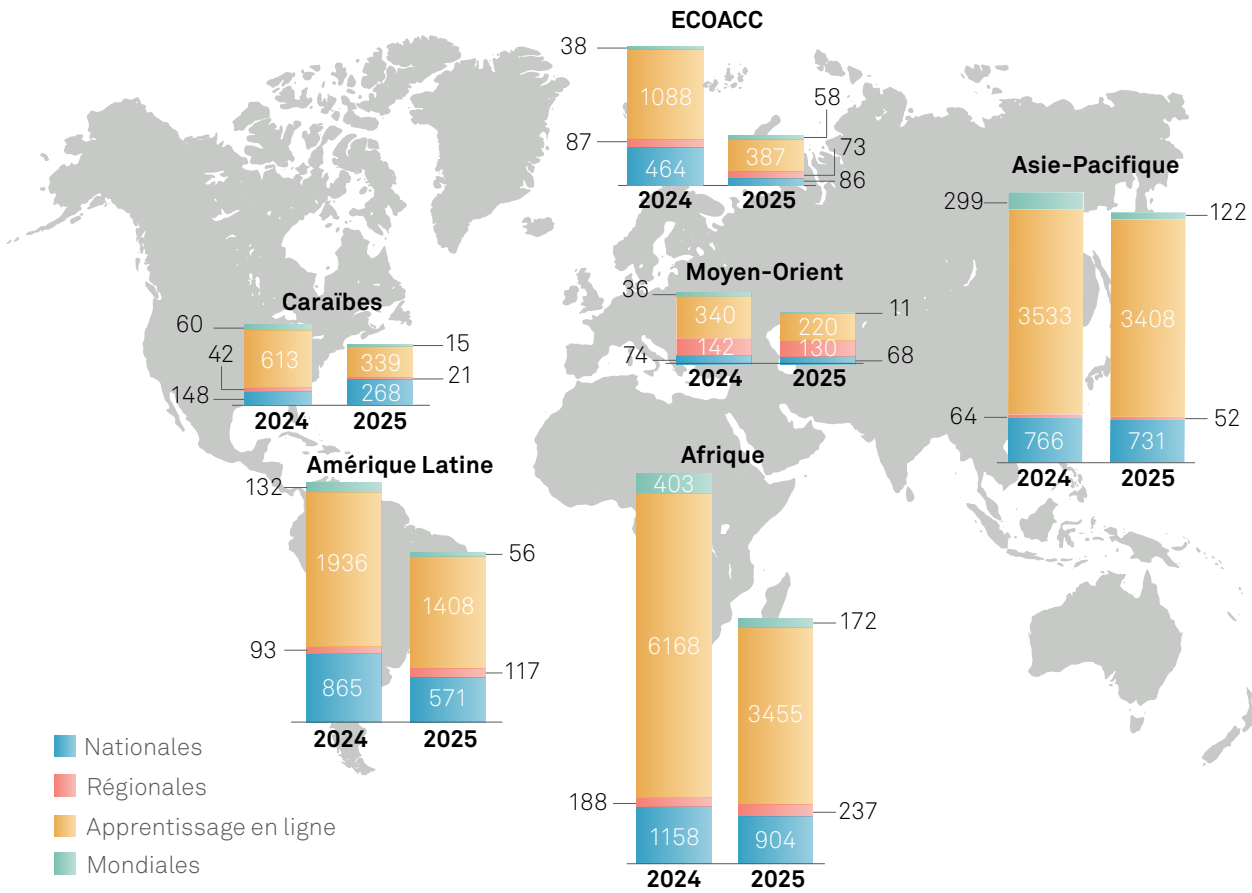
Angela Oemraw-Dias
Responsable principale des politiques,
Ministère des affaires économiques,
de l'entrepreneuriat et de l'innovation
technologique, Suriname
Participante au CRPC destiné aux pays
des Caraïbes

“ En tant que ressortissante d'un petit pays qui s'efforce d'accroître ses exportations, j'ai pu bénéficier, grâce à ce cours, de précieux éclairages sur les points qui doivent retenir notre attention et sur les éléments que nous devons garder à l'esprit lorsque nous renforçons notre participation au commerce international. La partie pratique du cours m'a été particulièrement utile, car elle m'a permis de constater par moi-même le fonctionnement concret de différents aspects des Accords de l'OMC et leurs effets sur le commerce mondial.

Infographie 10. Activités de formation nationales et régionales par pays "hôte" en 2025



Infographie 11. Participants par région et par type d'activité (2024-2025)



INCLURE PAR LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE

Préserver le multilinguisme pour une diffusion plus large

Le Secrétariat veille à ce que les activités d'AT soient menées dans les trois langues de travail de l'OMC: l'anglais, le français et l'espagnol. Proposer des cours dans les trois langues est indispensable pour favoriser l'inclusion et maximiser l'interactivité. L'interprétation dans d'autres langues contribue également beaucoup à améliorer l'accessibilité et l'efficacité de l'activité pour les bénéficiaires qui ne parlent peut-être pas l'anglais ou d'autres langues de travail de l'OMC, et permet à ces derniers d'y participer de manière plus effective.

En 2025, environ 47% des activités d'AT de l'OMC (y compris les cours d'apprentissage en ligne) ont été dispensées en anglais, 27% en espagnol et 22% en français. Les 4% restants comprenaient des programmes multilingues de formation en cours d'emploi et des activités en présentiel avec interprétation dans d'autres langues officielles de l'OMC.

Le Secrétariat s'est également investi dans d'importants travaux préparatoires pour s'assurer que les activités relatives aux sujets émergents touchent divers publics linguistiques. En collaboration avec la CNUCED et le COMESA, l'OMC a organisé un atelier régional sur la mesure du commerce numérique, qui a eu lieu en décembre 2025 au Kenya et qui a réuni des fonctionnaires de rang intermédiaire ou supérieur issus de ministères et de banques centrales de 16 États membres du COMESA. Les séances ont été dispensées en anglais avec une interprétation simultanée en français, pour correspondre à la composition linguistique des États membres du COMESA participants.

Une approche multilingue similaire avait été adoptée dans le cadre de l'atelier sur la mesure du commerce numérique des marchandises et des services destiné aux pays d'Amérique latine, organisé au Chili au mois de juin, lequel a

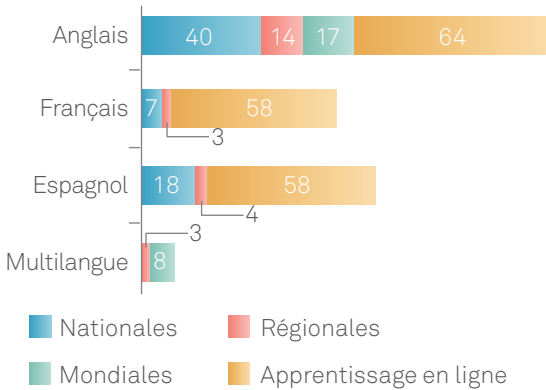
été financé conjointement par la Banque interaméricaine de développement (BID) et l'OMC, et organisé en collaboration avec la CEPALC de l'ONU, le FMI, l'OCDE et la CNUCED.

L'OMC a également organisé, à l'intention des pays de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI), un atelier virtuel sur l'intelligence artificielle et le commerce international auquel ont participé des experts du monde entier. Cet atelier s'est déroulé sur cinq jours et comprenait une interprétation simultanée de l'anglais vers l'espagnol pour certaines séances, assurée conjointement par des interprètes de l'OMC et un interprète engagé par l'ALADI. Cette activité a illustré l'efficacité du partenariat entre l'OMC et l'ALADI et a facilité la participation de fonctionnaires gouvernementaux hispanophones de toute la région aux discussions sur les questions commerciales émergentes.

En ce qui concerne l'apprentissage en ligne, quatre nouveaux cours ont été mis en place en décembre, en français et en espagnol: le troisième cours de la série sur le coton et le deuxième de la série sur les règles d'origine. À la fin de 2025, le catalogue des cours d'apprentissage en ligne contenait, en tout, 64 cours en anglais, 58 en français et 58 en espagnol. Au cours de l'année, au total, 20 webinaires en direct ont été organisés dans les trois langues officielles de l'OMC, ce qui ajoutait une composante interactive supplémentaire au programme d'apprentissage en ligne.

Dans l'ensemble, l'anglais a été la principale langue des activités d'AT, utilisée par 67% des participants, devant le français et l'espagnol (15% chacun). En outre, 3% des participants ont assisté à des séances multilingues pour lesquelles une interprétation simultanée était disponible.

Figure 28. Nombre d'activités d'AT par type et par langue en 2025



“ Le format multilingue a été très efficace: il a permis aux participants issus de différents horizons linguistiques de participer pleinement à la même expérience d'apprentissage. L'interprétation anglais-français a été très utile; elle m'a aidée à comprendre les diverses pratiques présentées par les locuteurs des deux langues. Grâce à ce soutien linguistique, j'ai également pu participer davantage, car cela m'a permis d'interagir sans difficulté en anglais avec des experts francophones et d'apprendre directement de leurs expériences.



Marwa Mohamed Fahmy Abouelezz

*Directrice générale adjointe
Banque centrale égyptienne
Participante au cours régional sur la
mesure du commerce numérique*



Chapitre 3

Évolution du programme de cours et de la participation



- Le nombre d'activités en présentiel et la participation à celles-ci ont diminué d'environ un quart en 2025. Le volume des cours d'apprentissage en ligne a été stable, mais la participation à ces cours a diminué de près d'un tiers.
- Dans un contexte de baisse de la participation, l'apprentissage en ligne est resté le principal canal de formation pour les fonctionnaires gouvernementaux (70% des participants).
- L'AT axée sur l'action – c'est-à-dire les activités intégrant des diagnostics préalables, des mécanismes nationaux de coordination, l'établissement de plans d'action, un accompagnement et un suivi – a nettement augmenté en 2025, témoignant du besoin de soutien pratique et axé sur les résultats qui existe chez les bénéficiaires.
- Le programme de suivi des EPC a repris en 2025, trois activités ayant été organisées pour diffuser les conclusions et favoriser le soutien aux actions de suivi dans les différents organismes gouvernementaux et le secteur privé.
- Un renforcement des compétences internes a soutenu la transition vers des activités d'AT virtuelles et mixtes grâce à la création d'un centre d'échange de formations et de bonnes pratiques au sein du Secrétariat et à l'organisation de séances de formation des formateurs.

NIVEAUX DE PARTICIPATION

En termes de participation, l'apprentissage en ligne est resté le format d'AT prédominant dans un contexte de baisse globale

La participation globale a diminué en 2025, chutant de 31% par rapport à son niveau de 2024, qui, rétrospectivement, semble avoir été exceptionnellement élevé, en particulier pour les cours d'apprentissage en ligne. La participation totale est tombée de 19 132 à 13 250.

Suite à la suspension, à la mi-avril, de la plupart des activités d'AT en présentiel (voir les chapitres 1 et 4), le nombre de participants à ces activités a chuté de 24% par rapport à 2024. Les activités d'AT virtuelles proposées en remplacement par le Secrétariat n'ont pas été particulièrement populaires auprès des bénéficiaires de l'AT, dont beaucoup ont décidé d'attendre jusqu'à ce que les activités en présentiel puissent reprendre, si bien que le nombre de participants aux activités virtuelles a lui aussi chuté, de 39%, par rapport à 2024. En l'absence de la plupart des cours de politique commerciale destinés aux généralistes et des cours avancés destinés aux spécialistes, l'incitation à suivre des cours d'apprentissage en ligne pour se préparer à ces cours ou pour satisfaire à leurs prérequis. Cela a contribué à faire baisser la participation à l'apprentissage en ligne de 33%.

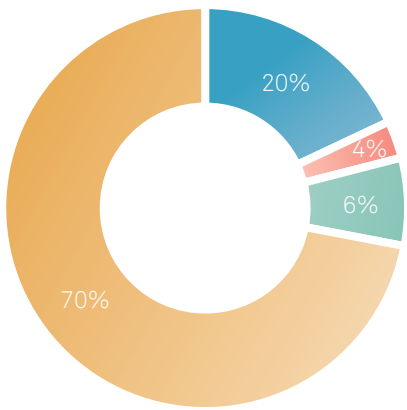
En termes de participation, 2025 a donc été une année de transition, le Secrétariat ayant commencé à repenser son offre d'AT et les bénéficiaires ayant eu besoin de temps pour s'adapter et comprendre comment profiter au mieux de l'AT qui restait disponible.

Globalement, l'apprentissage en ligne est resté le format d'AT prédominant et a continué de représenter environ 70% de la participation totale. Pour les activités en présentiel, étant donné que les activités d'AT nationales sont restées disponibles toute l'année, la participation à ces activités a augmenté et a logiquement dépassé la participation aux activités régionales et mondiales, qui ont été les plus affectées par la suspension à la mi-avril.

Tableau de bord sur la participation aux activités d'AT



Figure 29. Participation par type de formation en 2025



Nationales Régionales Mondiales Apprentissage en ligne

Figure 30. Participation par mode de fourniture en 2025.

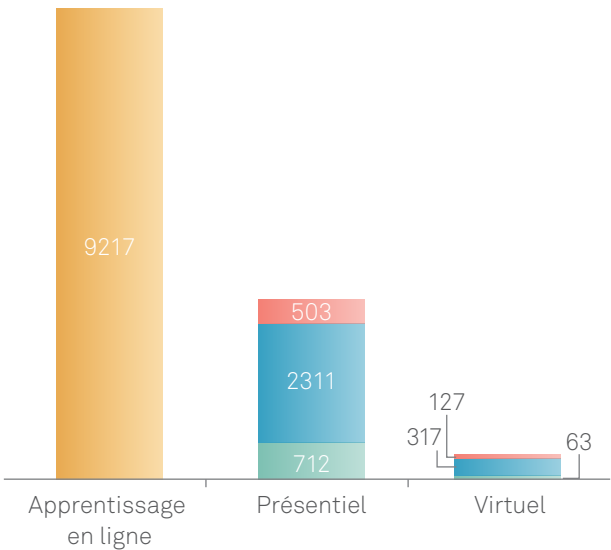


Figure 31. Nombre de participants par année et mode de fourniture (2010-2025)

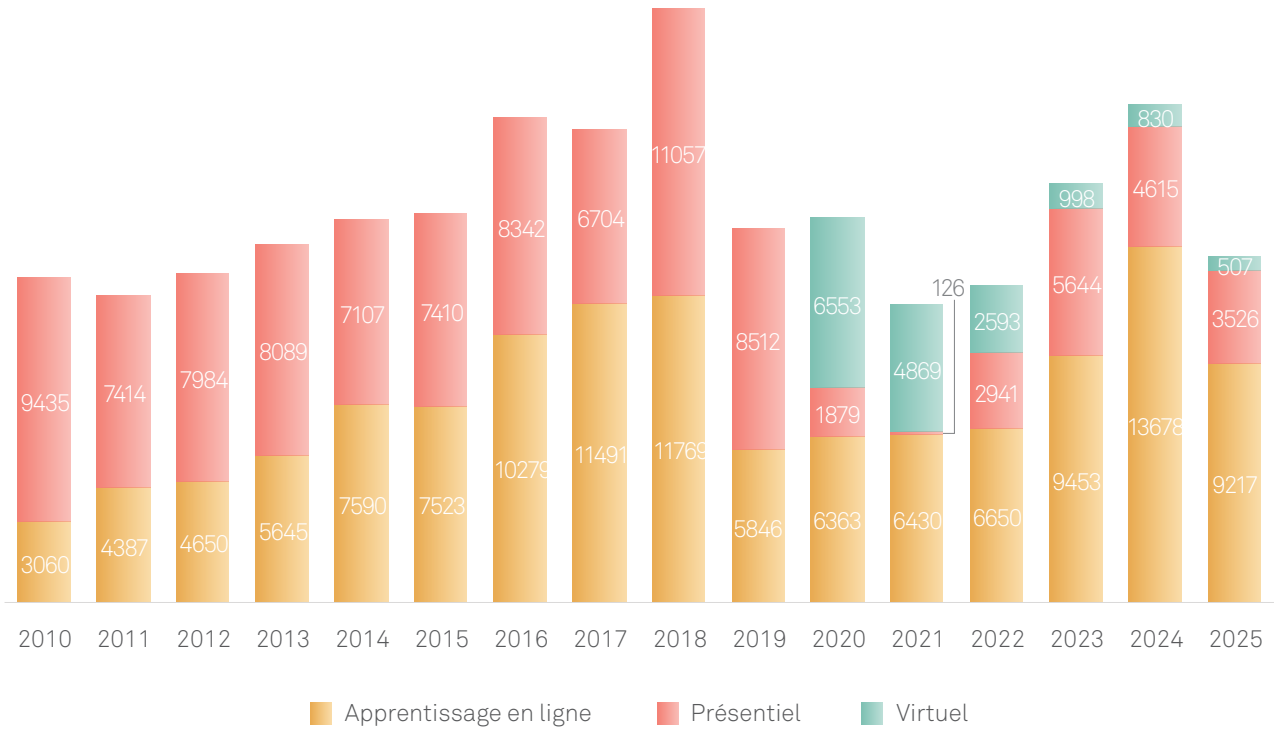
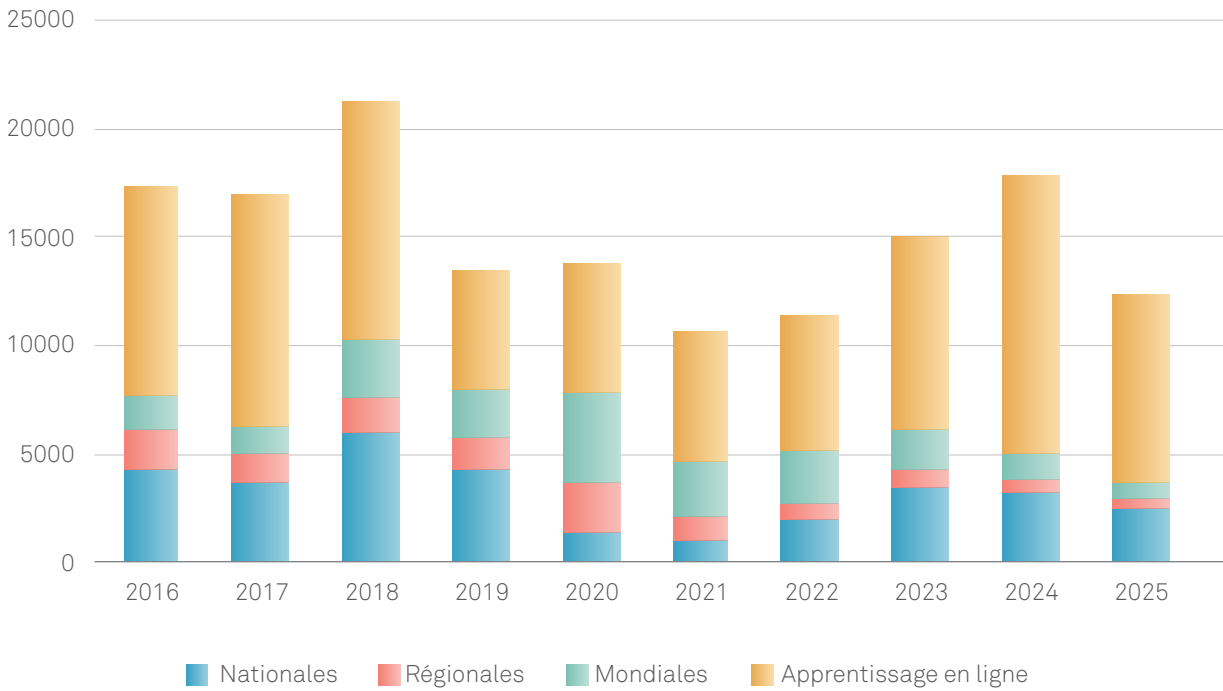
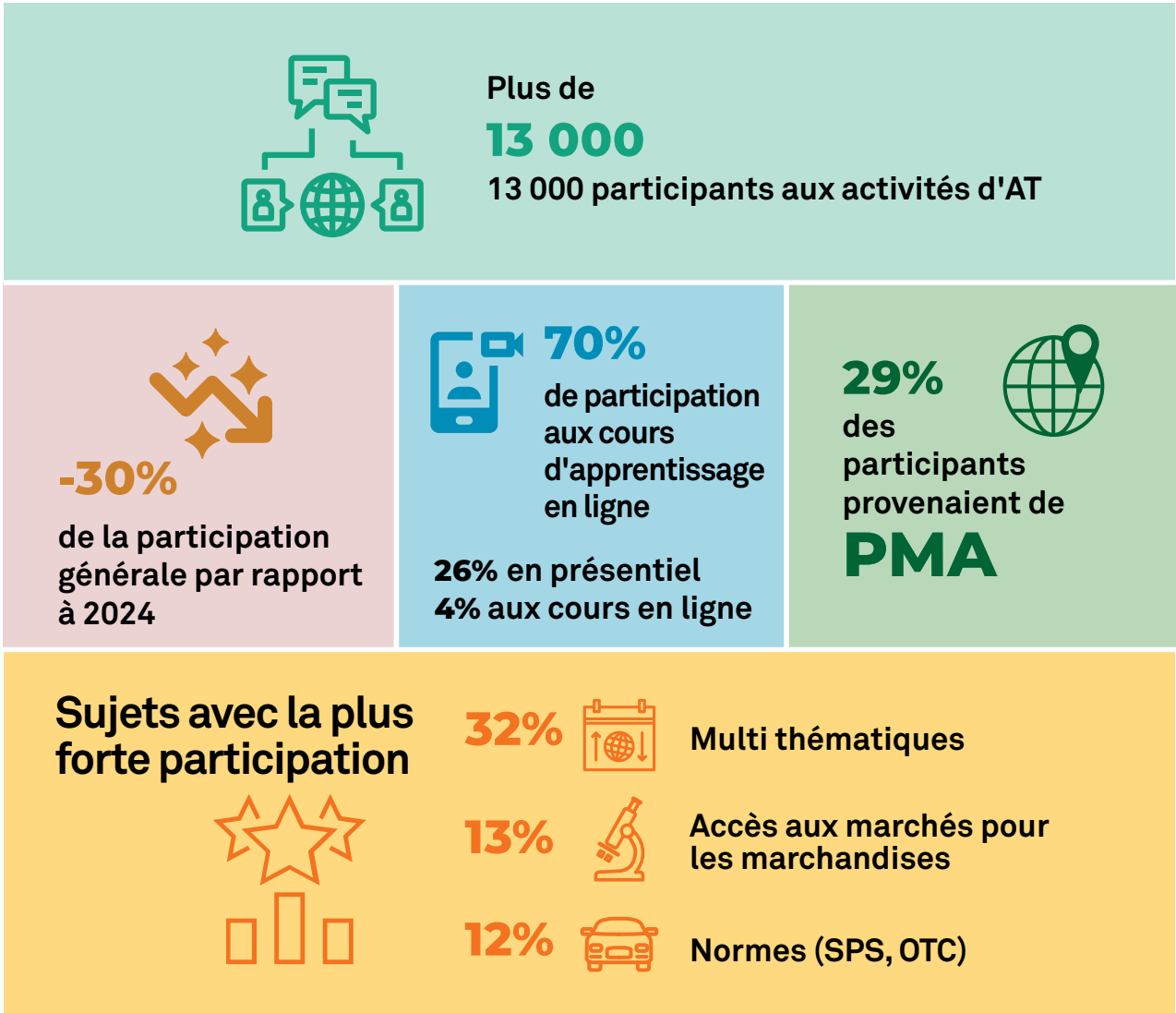


Figure 32. Nombre de participants par année et type de formation (2016-2025)



Infographie 12. La participation en chiffres



RÉPONDRE À LA DEMANDE

L'AT générale que l'OMC fournit via ses cours d'apprentissage en ligne et de politique commerciale est complétée par des activités d'AT sur mesure répondant aux besoins et priorités spécifiques des Membres et observateurs bénéficiaires. Ce volet de l'offre d'AT de l'OMC déterminé par la demande exige d'évaluer de manière approfondie les besoins et les priorités des bénéficiaires pour veiller à ce que la fourniture d'AT reste pertinente et efficace. En 2025, alors que la crise de liquidité de l'OMC a entraîné une réduction

importante de l'offre d'AT réglementaire, l'AT déterminée par la demande a acquis une importance encore plus grande pour les bénéficiaires. Les consultations régulières avec les bénéficiaires, les demandes d'activités nationales, les questionnaires d'enquête, les examens des politiques commerciales et les autres études diagnostiques et évaluations aident le Secrétariat à identifier les besoins d'AT aussi précisément que possible.

Les priorités des bénéficiaires évoluent lentement

L'enquête menée en 2025 pour évaluer les besoins des bénéficiaires de l'AT en préparation du plan biennal d'AT 2026-2027 a montré que les 10 domaines prioritaires n'avaient pas beaucoup changé par rapport aux plans précédents, même s'il y avait quelques variations dans leur hiérarchie.

Les questions d'accès aux marchés pour les marchandises (y compris la facilitation des échanges) et les normes (SPS et OTC) figuraient en haut de la liste pour la majorité des répondants. L'agriculture, le commerce des services et les mesures correctives commerciales constituaient un deuxième groupe de domaines identifiés comme prioritaires par près de la moitié des répondants. Le troisième groupe, qui représentait plus d'un tiers des réponses, incluait les ADPIC et le règlement des différends. Enfin, les subventions à la pêche et les compétences en matière de négociations commerciales étaient mentionnées dans plus d'un cinquième des réponses, tandis que les autres sujets l'étaient dans moins de 10% d'entre elles.

Mis à part les cours en ligne sur ces sujets qui sont accessibles toute l'année pour répondre aux besoins de formation communs, ainsi que les activités portant sur plusieurs sujets destinées aux généralistes, les activités sur mesure organisées en 2025 par le Secrétariat en coopération avec les bénéficiaires de l'AT ont répondu en grande partie aux priorités identifiées par ceux-ci. L'agriculture, les normes, le commerce des services, les mesures correctives commerciales et les subventions à la pêche figuraient parmi les 10 domaines prioritaires sur lesquels le plus grand nombre d'activités d'AT ont été menées.

Plan biennal d'AT
2024-2025



Figure 33. Priorités des bénéficiaires concernant l'AT 2026-2027

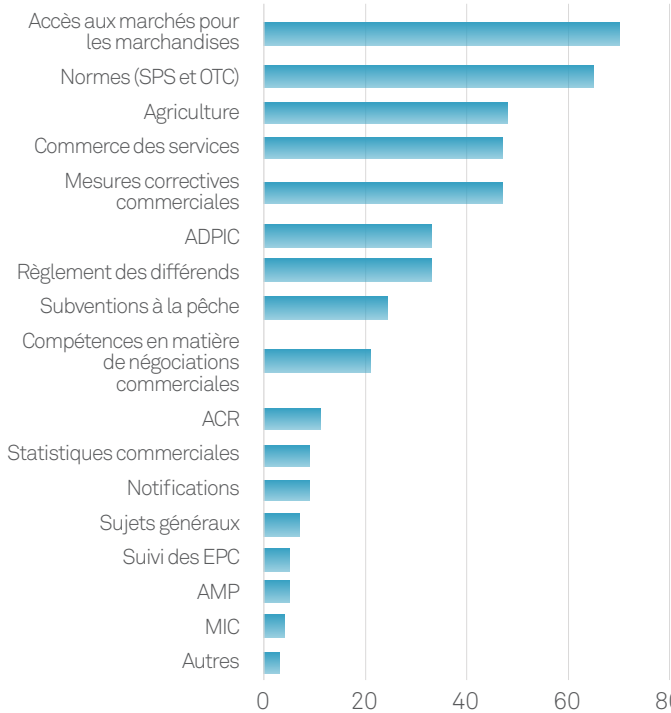
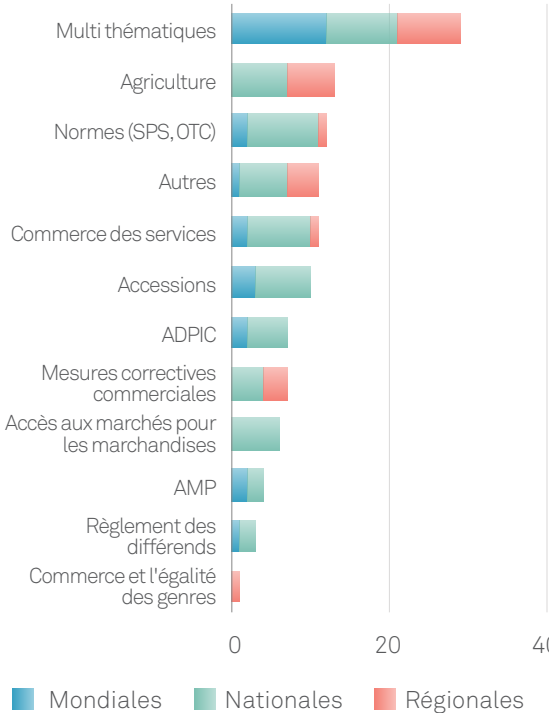


Figure 34. Nombre d'activités par sujet



Rester en phase avec les besoins d'AT des Membres

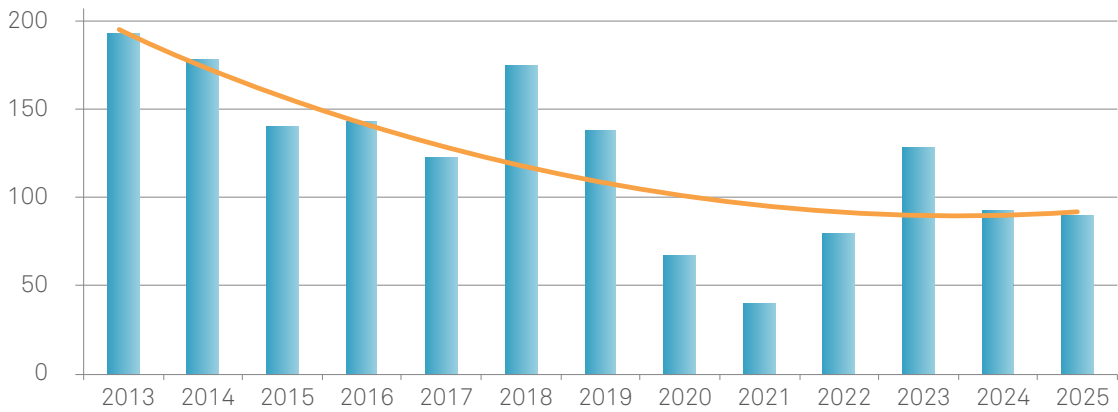
Les demandes d'activités nationales sont l'un des meilleurs moyens d'évaluer les besoins spécifiques d'un bénéficiaire à un moment donné. Les échanges bilatéraux qui s'ensuivent entre le Secrétariat et les autorités du Membre demandeur permettent de déterminer les besoins de manière précise et de concevoir l'activité d'AT la plus adaptée. En 2025, 90 demandes ont été enregistrées, ce qui représente une légère baisse par rapport à 2024. Compte tenu des circonstances, des efforts visant à faire passer la plupart des activités d'AT (y compris les activités nationales) à un mode de fourniture virtuel à compter d'avril 2025 et de la forte préférence de nombreux bénéficiaires, et en particulier des PMA, pour les activités d'AT en présentiel, ce résultat est étonnamment élevé. Il reste supérieur au nombre moyen de demandes enregistrées au cours des cinq dernières années (82), même s'il est nettement inférieur à la moyenne des 5 années ayant précédé la pandémie (143). Le nombre de pays qui ont demandé une activité nationale (40) a été de 26% plus bas qu'en 2024, mais le nombre moyen de demandes par pays est remonté à 2,3, soit son niveau d'il y a deux ans. Les bénéficiaires ont principalement demandé des activités nationales sur les sujets suivants, par ordre décroissant: commerce des marchandises, commerce des services, normes (SPS et OTC), accessions, mesures correctives commerciales, thèmes divers, agriculture, notifications, ADPIC et compétences en matière de négociations commerciales.

Les examens des politiques commerciales (EPC) donnent un aperçu détaillé de la situation de chaque Membre. Les activités de suivi des EPC sont organisées sur demande et offrent aux Membres une occasion d'obtenir un soutien pour la mise en œuvre des réformes consécutives aux examens. En 2025, trois activités de suivi des EPC ont été menées au Cambodge, en Chine et au Malawi. Cela a permis de diffuser plus largement les conclusions de ces EPC pour les pays concernés.

Sur le plan des évaluations par pays, les besoins d'AT du Brésil, des Comores et de l'Inde ont été examinés en coordination avec les parties prenantes nationales (voir le chapitre 4). Ils ont été consignés dans des rapports largement diffusés auprès des fonctionnaires du Secrétariat impliqués dans la fourniture de l'AT, principalement par l'intermédiaire de l'Équipe spéciale chargée de la coordination de l'AT.

En outre, une douzaine d'activités axées sur l'action, pour la plupart nationales, ont commencé par un diagnostic de la situation dans le pays, conçu pour identifier les lacunes existantes et les mesures adaptées que le pays devrait prendre pour mieux se conformer à ses obligations dans le cadre de l'OMC ou tirer parti des possibilités commerciales. Tel a particulièrement été le cas des activités sur le commerce des services pour le développement et la facilitation de l'investissement pour le développement et, dans une moindre mesure, des activités sur les mesures SPS.

Figure 35. Demandes d'activités nationales (2013-2025)



UN CONTENU ADAPTÉ Des efforts constants pour proposer un contenu pertinent

Dans un environnement commercial mondial qui évolue rapidement, il est essentiel de faire en sorte que l'AT de l'OMC reste pertinente et réactive vis-à-vis des besoins des Membres. Les enjeux émergents en matière de politique générale – dont la numérisation, la croissance tirée par les services, les préoccupations en matière de durabilité et l'évolution des dynamiques de négociation – continuent de façonner les priorités des bénéficiaires et l'aide au renforcement des capacités dont ils ont besoin.

En 2025, le Secrétariat a continué d'adapter le contenu de ses activités d'AT pour tenir compte de l'évolution de ces besoins. Malgré un resserrement des ressources financières, les programmes de formation ont été fortement axés sur la pertinence et l'application pratique des politiques, aidant les fonctionnaires des pays en développement et des pays les moins avancés Membres à mieux comprendre les règles de l'OMC tout en développant les compétences nécessaires pour les appliquer dans leurs contextes nationaux. Une attention particulière a été accordée aux domaines dans lesquels les Membres ont exprimé une demande de renforcement des capacités croissante, notamment le développement axé sur les services, la préparation aux négociations à venir et la mise en œuvre pratique des politiques.

Plusieurs activités ont été menées dans le cadre de l'initiative **Le commerce des services pour le développement (TS4D)** de l'OMC et de la Banque mondiale, qui aide les Membres en développement à renforcer leurs capacités en matière d'analyse et de politique dans le domaine du commerce des services. Ces activités ont présenté aux participants une série de nouveaux outils d'analyse et de nouveaux cadres de politique destinés à soutenir l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles. L'accent a été mis en particulier sur le renforcement de la mesure du commerce des services et du commerce numérique, l'amélioration de la disponibilité et de l'utilisation des statistiques du commerce des services et le fait d'aider les décideurs à mieux évaluer la compétitivité de leurs secteurs de services. À travers des exercices pratiques et des diagnostics utilisant des plateformes dédiées, les participants ont examiné des pratiques réglementaires, évalué des politiques nationales par rapport à certains repères et identifié les domaines prioritaires en termes de réforme et d'AT.

De plus amples renseignements sur l'initiative TS4D et ses outils de renforcement des capacités sont présentés dans le Gros plan dédié (page 75).

L'AT axée sur l'action a nettement augmenté en 2025. Le nombre de ces activités est passé d'une moyenne de 5 par an pendant la période 2021-2024 à 21 activités en 2025, ce qui témoigne de l'importance croissante accordée aux formats qui soutiennent la mise en œuvre de politiques concrètes. Ces approches combinent une formation

technique avec une participation concrète, y compris des diagnostics préalables, un accompagnement, l'élaboration de plans d'action par les participants et des activités de suivi destinées à soutenir la mise en œuvre des plans d'action et à suivre les résultats obtenus, les enseignements tirés et les lacunes qui subsistent.

Bien que ces approches soient traditionnellement utilisées dans un nombre limité de domaines de l'OMC, en particulier dans les activités liées aux mesures SPS et sur des sujets spécifiques tels que la transparence et les notifications, leur application s'est progressivement élargie. En 2025, l'AT axée sur l'action a couvert un éventail de domaines d'action plus large, dont l'agriculture, l'accès aux marchés, les services, les ADPIC, et les préparatifs en vue de l'accession ou la mise en œuvre des engagements après l'accession, et a été fournie selon divers formats allant des ateliers nationaux à des activités mondiales.

Au Guyana, une activité nationale a expérimenté un outil de diagnostic et de planification des réformes en ce qui concerne les bonnes pratiques réglementaires pour le commerce des services, permettant aux participants de plusieurs organismes gouvernementaux d'évaluer les cadres réglementaires et d'identifier les priorités en matière de réforme. En Thaïlande, des fonctionnaires gouvernementaux, des représentants du secteur privé et des parties prenantes de la société civile ont examiné comment la politique commerciale pouvait soutenir les objectifs climatiques du pays. S'appuyant sur une analyse de fond, les discussions ont porté sur les politiques qui pourraient être menées dans des secteurs tels que l'agriculture, les énergies renouvelables, la logistique verte et l'économie circulaire, établissant une base pour l'élaboration d'un plan d'action reliant politique commerciale et stratégies climatiques.

En Zambie, un atelier sur la facilitation de l'investissement pour le développement a appuyé le processus d'évaluation des besoins du pays tout en examinant les procédures existantes en matière de transparence et d'administration. Les participants ont examiné le cadre de facilitation de l'investissement de la Zambie (y compris les portails d'information et les services d'appui aux investisseurs), identifié les goulets d'étranglement procéduraux, discuté des délais de mise en œuvre et exploré les synergies avec des initiatives régionales telles que la zone de libre-échange continentale africaine. Au Togo, une activité sur les priorités en matière de propriété intellectuelle et de transfert de technologie a aidé à valider une étude nationale identifiant les besoins prioritaires au titre de l'article 66:2 de l'Accord sur les ADPIC, jetant les bases d'une stratégie nationale plus cohérente dans ce domaine.

D'autres exemples sont mis en avant tout au long du rapport: gros plan sur le soutien post-accession aux Comores

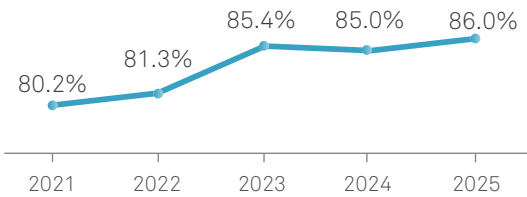
et au Timor-Leste, et sur le cours des champions de la transparence dans le domaine SPS.

À l'approche de la **quatorzième Conférence ministérielle** de l'OMC, des activités ciblées ont aidé des fonctionnaires gouvernementaux à mieux comprendre les négociations en cours dans le cadre de l'Organisation et les priorités émergentes en matière de politique générale. Des ateliers régionaux organisés au Cameroun (voir l'entretien avec l'OIF) et aux Fidji, par exemple, ont donné aux participants la possibilité d'examiner les principales questions de négociation, d'échanger des points de vue sur les priorités des Membres et de discuter des conséquences des résultats possibles pour leurs politiques commerciales nationales.

Une formation sur les **subventions à la pêche** a également été dispensée en 2025 pour aider les Membres à mieux comprendre l'évolution des enjeux dans ce domaine. Des ateliers régionaux organisés en Afrique, au Moyen-Orient et dans la région du golfe du Bengale ont aidé des fonctionnaires gouvernementaux à examiner les implications de l'Accord sur les subventions à la pêche pour les politiques nationales et les processus de mise en œuvre. Les participants ont examiné des questions telles que les prescriptions en matière de notification des subventions, la coordination institutionnelle et le soutien disponible par le biais du Mécanisme de financement sur la pêche. Dans le cas de l'atelier régional organisé au Kenya, cinq Membres participants ont déposé leurs instruments d'acceptation de l'Accord à la suite de l'activité.

S'agissant de **l'apprentissage en ligne**, un nouveau cours de la série "Le commerce à l'ère du numérique" a été introduit et trois autres cours – sur le coton, l'AMP et les règles d'origine – ont été traduits dans toutes les langues officielles, portant le nombre total de cours en ligne à 180. L'offre a été enrichie d'une vingtaine de séances en direct et de webinaires proposant des possibilités interactives qui complétaient l'apprentissage au rythme des participants. Ces séances ont permis aux participants de dialoguer en temps réel avec des experts de l'OMC, de clarifier des questions, d'aborder des sujets complexes et de profiter d'échanges entre pairs. La part globale des cours interactifs est restée globalement inchangée par rapport à l'année précédente.

Figure 36. Cours d'apprentissage en ligne en format interactif (2021-2025)



Catalogue des cours d'apprentissage en ligne



Un nouveau cours dans la série "Le commerce à l'ère du numérique"

Le deuxième cours de la série "Le commerce à l'ère du numérique" a été mis en ligne en 2025. Ce module porte sur les fondements techniques qui rendent le commerce numérique possible. Les participants examinent pourquoi les normes sont essentielles pour assurer la fluidité du commerce transfrontières sans papier et apprennent à connaître les différents types de normes utilisées dans les écosystèmes de commerce numérique.

Le cours souligne également l'importance d'une approche mondiale cohérente en matière de politique générale pour garantir la confiance dans le système de commerce numérique ainsi que l'interopérabilité et l'efficacité de ce système.



Key technical concepts underpinning digital trade - Trade in the Digital Era course series - Course 2

Langue : Anglais

Parcours de formation : Généralistes

Niveau : 2 (Intermédiaire)

Accès

Gros plan



L'initiative "Le commerce des services pour le développement" (TS4D)



L'initiative "Le commerce des services pour le développement" (TS4D) de l'OMC et de la Banque mondiale fait fond sur la publication conjointe des deux organisations de 2023 portant le même titre, qui mettait en lumière le dynamisme et le rôle croissant des services dans le commerce mondial, ainsi que la réorientation structurelle vers les services que l'on observe dans les économies à différents niveaux de développement. L'étude soulignait les possibilités que le commerce des services offrait aux pays en développement et sa contribution croissante aux stratégies nationales de développement, tout en identifiant les principaux défis à relever et en appelant à un soutien international plus cohérent. En réponse, l'initiative TS4D a introduit six grands axes de travail pour le renforcement des capacités:

Infographie 13. Axes de travail de l'initiative TS4D

	Le Tableau de bord sur la compétitivité dans le commerce des services – un outil axé sur des données permettant aux gouvernements d'évaluer les résultats en matière de commerce des services, d'identifier les points forts et les lacunes et à fixer des priorités en matière de réformes internes et d'assistance technique.
	Le Manuel sur les bonnes pratiques réglementaires – un guide pratique destiné à appuyer l'évaluation et l'amélioration des réglementations relatives aux services.
	Des orientations sur les Stratégies de promotion des exportations de services – des travaux analytiques et des études de cas par pays qui recensent les bonnes pratiques concernant les stratégies d'exportation de services.
	Amélioration de la qualité des statistiques du commerce des services et élargissement du champ qu'elles couvrent – formation ciblée pour les statisticiens et aide à l'élargissement de la collecte de données dans les économies en développement.
	Renforcement de la capacité d'analyse des politiques – utilisation de la base de données sur les politiques relatives au commerce des services et de l'Indice de restrictivité des échanges de services pour approfondir l' analyse des politiques relatives au commerce des services .
	Transparence – aide à la compilation et au maintien de listes des principales mesures relatives au commerce des services pour tous les secteurs et modes de fourniture, afin de renforcer la transparence et le dialogue sur les politiques.

Tableau de bord sur la compétitivité dans le commerce des services

Le Tableau de bord est un outil fondé sur les données destiné à aider à analyser les résultats, les lacunes et les possibilités dans le commerce des services. Il s'agit d'un outil de diagnostic stratégique conçu pour contribuer à évaluer la mesure dans laquelle une économie est prête à tirer parti du commerce des services pour assurer une croissance inclusive. Il propose un cadre permettant d'analyser les résultats et le potentiel du secteur des services et du commerce des services selon plusieurs paramètres et donne des conseils pratiques en matière de politique générale.

Il met à la disposition des fonctionnaires gouvernementaux et des utilisateurs un ensemble d'outils et d'indicateurs analytiques, à la fois quantitatifs et qualitatifs, afin d'évaluer la compétitivité d'une économie dans le commerce des services et d'étayer les arguments en faveur de réformes du commerce des services visant à favoriser la croissance, la création d'emplois et l'amélioration des résultats commerciaux. En examinant les principales caractéristiques de l'économie des services, du commerce des services et du cadre de politique générale connexe, il vise à guider les décideurs vers des écosystèmes du commerce des services plus compétitifs et mieux alignés sur les objectifs de développement.

L'outil vise à faciliter l'établissement d'un diagnostic des forces et des faiblesses concurrentielles en matière de production de services et de commerce des services. De tels diagnostics peuvent aider à: i) comparer la compétitivité globale des économies par rapport à des pairs pertinents au regard des principaux facteurs déterminants des résultats du secteur des services et du commerce des services; ii) définir les grandes orientations stratégiques et les objectifs globaux des politiques nationales relatives au commerce des services; iii) identifier les intérêts clés qui pourraient être défendus de manière optimale par une participation accrue aux négociations ou à la coopération en matière de commerce international, en complément des efforts de réforme intérieure (unilatéraux); et iv) recenser et hiérarchiser les besoins en matière de développement et d'assistance technique liés au commerce des services, sous la coordination des ministères du commerce.

Manuel sur les bonnes pratiques réglementaires

Ce manuel recense 14 bonnes pratiques pour ce qui est de faciliter le commerce des services, comme la présentation des demandes par voie électronique, la publication en ligne des renseignements pertinents, la mise en place de points d'entrée uniques pour les demandes, l'application de redevances transparentes et raisonnables en lien avec les autorisations, le maintien d'organismes de réglementation indépendants et impartiaux et la possibilité de demander la révision des décisions administratives. Il illustre ces pratiques par quatre études de cas – Costa Rica, Indonésie, Philippines et Thaïlande – qui montrent comment les gouvernements ont récemment réformé la réglementation dans le domaine des services, les difficultés qu'ils ont rencontrées et les enseignements qui peuvent être tirés de leur expérience.



Stratégies de promotion des exportations de services

Les stratégies de promotion des exportations de services de neuf pays (Chili, Costa Rica, Égypte, Inde, Jamaïque, Malaisie, Maurice, Philippines et Uruguay) ont été analysées en 2025. Les études de cas identifient les éléments essentiels des stratégies de soutien de ces économies pour le développement des exportations de services. Elles proposent également des recommandations sur la manière de soutenir le renforcement des capacités des exportateurs de services, d'attirer l'IED et de promouvoir la mobilité des compétences dans les économies en développement. Les meilleures pratiques issues de l'étude aideront les économies en développement à concevoir ou à revoir leurs stratégies de promotion des exportations. Elles guideront également l'assistance et les conseils que la Banque mondiale, l'OMC et d'autres organisations internationales et banques de développement fourniront à l'avenir dans le cadre de l'initiative "Le commerce des services pour le développement". Les meilleures pratiques consistent par exemple à former moins de personnes aux normes internationales en vue d'obtenir des contrats d'exportation significatifs plutôt que de former de grands nombres de personnes pour des rôles à plus faible valeur ajoutée; et à reconnaître que si l'attraction des investissements crée une forte demande de compétences, la disponibilité des compétences détermine en fin de compte la qualité et le niveau des investissements attirés, etc.

Statistiques du commerce des services

Cet axe de travail vise à aider les économies en développement à participer de manière plus effective au commerce des services, en renforçant la couverture et la qualité des statistiques du commerce des services. Pour ce faire, des formations ciblées sur le Manuel des statistiques du commerce international des services (MSCIS 2026) et le Manuel CNUCED-FMI-OCDE-OMC sur la mesure du commerce numérique (2023) seront dispensées à des statisticiens et les efforts de collecte de données seront intensifiés.

Afin d'appuyer la mise en œuvre du MSCIS 2026, l'OMC, en coopération avec des organisations partenaires, met en place l'Académie des statistiques du commerce des services. L'Académie, dont la création a été annoncée à l'occasion de la Conférence TS4D tenue à l'OMC en décembre 2025, constituera un cadre interinstitutions dédié au renforcement des capacités en matière de mesure du commerce des services. Elle proposera un programme complet couvrant les concepts fondamentaux, des orientations en matière de compilation et la collecte de données.

La création de l'Académie est en cours dans le cadre de l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies sur le renforcement des capacités en matière de statistiques du commerce international. L'Académie deviendra opérationnelle au second semestre de 2026 et fournira une assistance ciblée aux niveaux régional, sous-régional, national et des groupes d'économies, en fonction de l'évolution des priorités en matière de politique générale et des besoins spécifiques des pays bénéficiaires. Les activités combineront des formations en présentiel sur le MSCIS 2026, des laboratoires électroniques interactifs favorisant l'apprentissage par la pratique en matière de compilation, ainsi qu'un apprentissage modulaire consacré à des aspects spécifiques des statistiques du commerce des services.

“ Pour une petite économie comme le Guyana, cela représente une occasion majeure. L'histoire du pays concerne non plus uniquement la production de marchandises, mais aussi la capacité de devenir une économie dynamique fondée sur les services. Le soutien de l'OMC, de la Banque mondiale et des partenaires sera déterminant pour traduire cette capacité en actions gouvernementales concrètes.

Analyse des politiques relatives au commerce des services

La Base de données sur les politiques relatives au commerce des services (STPD) et l'Indice de restrictivité des échanges de services (IRES) couvrent actuellement 136 économies et 34 secteurs de services, et cette couverture continue de s'élargir. La STPD fournit des renseignements sur un large ensemble de mesures gouvernementales qui affectent la fourniture de services, selon une classification des politiques élaborée conjointement par l'OMC et la Banque mondiale. Les mesures sont réparties en cinq catégories: 1. conditions relatives à l'entrée sur le marché; 2. conditions relatives aux opérations; 3. mesures visant la concurrence; 4. procédures administratives et transparence réglementaire; et 5. mesures diverses non comprises dans les quatre catégories précédentes. Sur la base de ces renseignements, l'IRES quantifie la restrictivité des politiques appliquées dans chaque sous-secteur sur une échelle allant de 0 (ouverture complète) à 1 (fermeture complète aux services ou fournisseurs de services étrangers).

Transparence

La Banque mondiale et l'OMC, en collaboration avec des partenaires régionaux, renforcent leur assistance pour aider les économies en développement intéressées à identifier leurs principales mesures relatives au commerce des services (accès aux marchés et traitement national) dans tous les secteurs et pour tous les modes de fourniture, afin d'améliorer la transparence au sujet de ces mesures. Les Membres intéressés établissent des listes non contraignantes des principales politiques relatives au commerce des services, en s'appuyant sur les renseignements détaillés figurant dans la STPD, qui couvre déjà la plupart des secteurs de services. Les gouvernements peuvent utiliser ces renseignements pour envisager des réformes spécifiques de la réglementation intérieure qui pourraient faciliter le commerce des services.



Neville Basilio Totaram
Ambassadeur
et Ministre des
affaires étrangères
et de la coopération
internationale,
Guyana

Progrès accomplis en 2025

Des progrès significatifs ont été réalisés en 2025 dans le cadre des différents axes de travail. Alors que certains des nouveaux outils de renforcement des capacités étaient en cours d'élaboration, trois Membres — le Guyana, le Nigéria et les Philippines — ont tenu des ateliers nationaux portant sur les axes de l'initiative TS4D relatifs aux bonnes pratiques réglementaires, à la compétitivité du commerce des services et/ou à l'analyse des politiques appliquées en matière de commerce des services. En outre, dans le domaine des statistiques commerciales, deux ateliers régionaux ont été organisés en 2025, l'un au Chili en juin à l'intention des Membres d'Amérique latine, et l'autre au Kenya en décembre à l'intention des membres du COMESA. Ces deux événements ont permis de former au total 70 participants issus de 31 Membres.

Le premier **Cours thématique sur le commerce des services pour le développement** a réuni 27 fonctionnaires gouvernementaux de 25 économies en développement et économies les moins avancées à Genève en décembre. Les participants se sont vu présenter le nouveau Tableau de bord sur la compétitivité dans le commerce des services et le Manuel sur les bonnes pratiques réglementaires, et ont eu la possibilité de discuter des renseignements issus de la Base de données sur les politiques relatives au commerce des services et l'Indice de restrictivité des échanges de services. Ils ont pu utiliser le Tableau de bord sur la compétitivité pour examiner les principaux indicateurs des résultats de leurs économies en matière de commerce des services et les comparer avec ceux de leurs pairs. Le cours a également permis aux participants d'établir un lien entre les concepts et les outils étudiés au cours de la formation et les discussions sur les politiques plus larges menées à l'occasion de la **Conférence mondiale de l'initiative TS4D**.

Conférence mondiale sur le commerce des services pour le développement

Tenue à l'OMC les 3 et 4 décembre, la première Conférence sur le commerce des services pour le développement a réuni des décideurs, des experts et des parties prenantes, qui ont pu échanger des vues sur les possibilités et les difficultés qui existent dans le commerce des services pour les pays en développement et examiner les outils de renforcement des capacités nouvellement mis au point dans le cadre de l'initiative TS4D. La Conférence a marqué le lancement du Tableau de bord sur la compétitivité dans le commerce des services et du Manuel sur les bonnes pratiques réglementaires. Les conclusions préliminaires d'études de cas par pays sur la promotion des exportations de services – entreprises conjointement avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement et la Banque interaméricaine de développement – ont été présentées. Une nouvelle plate-forme TS4D, qui contient des renseignements sur les différents axes de travail TS4D et donne accès aux produits de renforcement des capacités connexes, a par ailleurs été présentée. La plate-forme a vocation à permettre l'échange de renseignements sur les initiatives de renforcement des capacités liées aux services entre organisations, de manière à faciliter la coopération et accroître l'impact.

Valeur ajoutée

Les activités TS4D de décembre combinant un cours de formation thématique avec une conférence de haut niveau ont créé de solides synergies entre le renforcement des capacités, l'apprentissage par les pairs et le dialogue stratégique. Le fait qu'elles ont été organisées conjointement par l'OMC et la Banque mondiale a renforcé à la fois la qualité technique et la crédibilité du programme, tandis que l'utilisation pratique d'outils analytiques a renforcé les perspectives d'effets multiplicateurs au sein des administrations nationales.

OMC | Plate-forme du commerce des services pour le développement (TS4D)



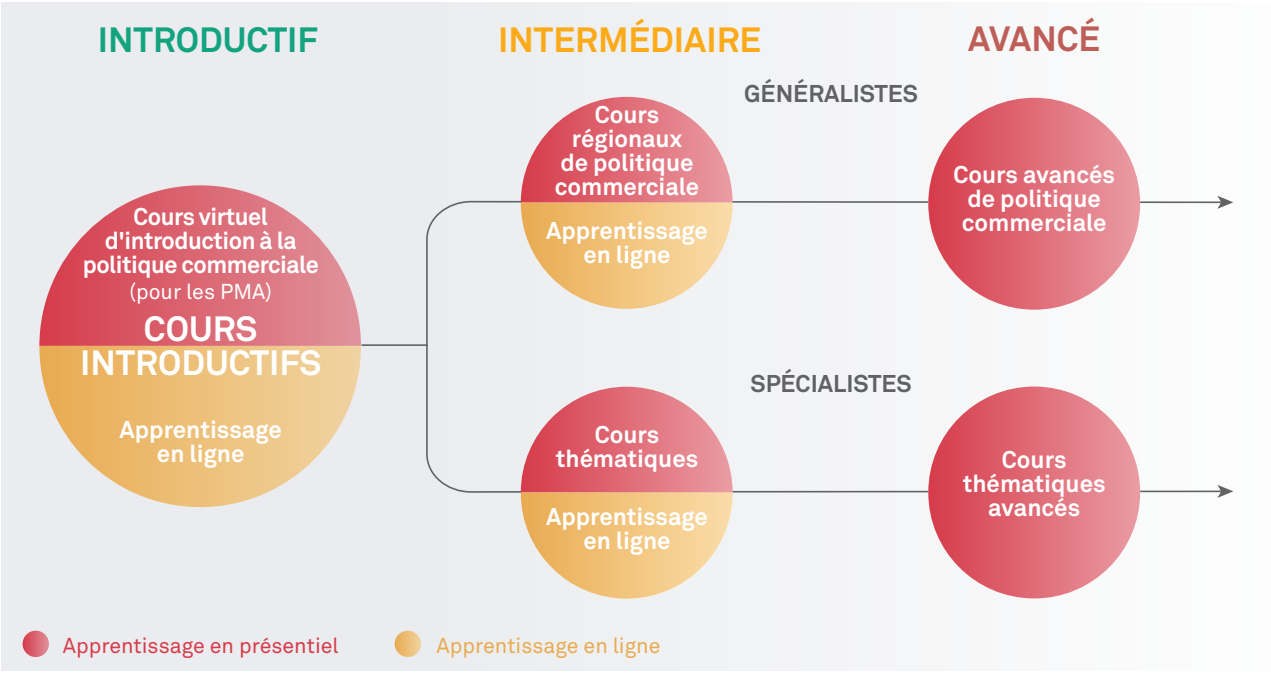
“ Le cours et la Conférence ont été très productifs et ont permis d'acquérir des connaissances importantes sur le commerce des services du point de vue du développement. Nous trouvons les outils issus de la coopération entre l'OMC et la Banque mondiale très utiles. Nous prévoyons de les partager avec nos collègues dans le pays et d'étudier la possibilité de coopérer plus avant avec l'OMC et la Banque mondiale pour utiliser ces outils et améliorer la compétitivité des services à l'aide de données réelles.

Ika Yulistyawati
Négociatrice principale chargée du commerce, Ministère du commerce, Indonésie



L'APPRENTISSAGE PROGRESSIF DANS LA PRATIQUE

Infographie 14. Stratégie d'apprentissage progressif de l'OMC pour l'AT



Depuis 2010, les programmes de formation de l'OMC ont été organisés dans le cadre de la stratégie d'apprentissage progressif (SAP), qui prévoit des voies d'apprentissage par niveau et par public cible. La formation est dispensée sur trois niveaux – introductif, intermédiaire et avancé – tout en établissant une distinction entre les cours pour généralistes, destinés aux fonctionnaires qui ont besoin d'une connaissance générale des questions relatives à l'OMC, et les cours spécialisés, adaptés pour les fonctionnaires qui ont besoin d'une expertise approfondie dans des domaines spécifiques.

Ce cadre permet à l'AT de l'OMC de faire fond sur les connaissances acquises à des stades antérieurs, de sorte que les participants qui prennent part à des activités de niveau supérieur ou spécialisées aient les compétences fondamentales nécessaires pour maximiser les résultats de l'apprentissage. Il favorise en outre une utilisation plus efficace des ressources d'AT en approfondissant progressivement les capacités plutôt que de répéter le contenu introductif.

Le **niveau d'introduction** offre aux participants une initiation concernant le rôle, la structure institutionnelle et le fonctionnement de l'OMC, ainsi que les fondements économiques et juridiques de l'Organisation. Le cours en ligne intitulé "Introduction à l'OMC", avec certains autres cours d'apprentissage en ligne, constitue toujours le pilier de ce premier niveau.

La part des débutants entrant à ce niveau a poursuivi sa baisse progressive de la dernière décennie (9,3% en 2025), probablement en raison de l'élargissement et de la diversification de l'offre pour le niveau intermédiaire. Toutefois, il existe encore un intérêt pour les cours d'introduction parmi les bénéficiaires, car l'achèvement de ce niveau est un prérequis pour s'inscrire à des activités de niveau supérieur, et de nombreux Membres font face à un taux élevé de rotation du personnel, qui crée des besoins de formation continus. Dans plusieurs organismes nationaux chargés des questions liées au commerce, le cours d'introduction à l'OMC est obligatoire pour les nouvelles recrues, et l'inscription est généralement plus accessible à ce niveau étant donné l'absence de prérequis.

En 2025, le Secrétariat a organisé une édition du cours d'introduction à la politique commerciale pour les PMA, dispensée en ligne. Les activités menées au niveau introductif ont aussi inclus le cours ordinaire de courte durée pour les membres de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI) et la Journée d'introduction organisée à l'intention des délégués en poste à Genève nouvellement recrutés.

Après avoir achevé ce niveau, les participants peuvent approfondir leurs connaissances d'un domaine particulier ou choisir une présentation plus horizontale du contenu concernant la politique commerciale.

La part d'apprenants ayant participé aux activités de **niveau intermédiaire** a encore augmenté en 2025, atteignant 72%, et est restée nettement supérieure à la moyenne des cinq dernières années (63,5%).

En 2025, les activités de niveau intermédiaire comprenaient un large éventail d'initiatives, en plus de plus de 100 cours d'apprentissage en ligne. Parmi les plus importantes, en termes de durée et de nombre de participants, figuraient trois cours régionaux de politique commerciale (pour l'Afrique anglophone, l'Asie-Pacifique et les Caraïbes), la Table ronde de la Chine sur les accessions à l'OMC et l'atelier sur l'intelligence artificielle et le commerce tenu à Singapour. Au niveau national, plusieurs ateliers ont été organisés sur l'ensemble des domaines dont s'occupe l'OMC en réponse aux besoins opérationnels des bénéficiaires. Il s'agissait, par exemple, d'un atelier sur les mesures correctives commerciales organisé en Argentine, d'un atelier sur le commerce électronique organisé à Maurice et d'un atelier conjoint OMC-ITC sur l'AMP organisé au Timor-Leste.

La part des apprenants participant à des activités de **niveau avancé** a légèrement augmenté en 2025 (passant de 3,6% à près de 5%). Néanmoins, ces activités continuent de représenter une part modeste de l'offre globale d'AT.

Cela tient à plusieurs facteurs. La fourniture virtuelle ou en ligne, qui représente maintenant l'essentiel de l'AT de l'OMC, n'est pas particulièrement adaptée au niveau d'interaction et aux modes de pédagogie (études de cas, simulations, exercices de résolution de problèmes, différentes formes d'apprentissage orienté vers l'action, etc.) normalement associés à ces activités. Il faut en outre bien plus de ressources pour concevoir et mettre en œuvre des cours de niveau avancé. Le gel prolongé du budget et la forte réduction des ressources d'AT en 2025 (voir le chapitre 4) ont encore limité la capacité du Secrétariat de maintenir son offre de niveau avancé.

Parmi les activités les plus importantes à ce niveau en 2025 figurait une édition du cours avancé de politique commerciale. Parmi les autres activités de niveau avancé figuraient l'atelier avancé sur l'AMP, l'atelier sur la mise en œuvre de l'article 66:2 de l'Accord sur les ADPIC, l'atelier sur la mesure du commerce numérique des marchandises et des services destiné aux pays d'Amérique latine et la session de suivi sur le cours des champions de la transparence dans le domaine SPS. Trois activités nationales sur les compétences en matière de négociations commerciales et une autre sur les notifications concernant l'agriculture sont aussi venues compléter l'offre de niveau avancé.

En 2025, la part des participants prenant part à des activités dont le niveau n'était pas défini est tombée à 13,7%, contre 17,6% en 2024. Comme les années précédentes, ces activités étaient principalement des modules d'apprentissage en ligne, des activités de sensibilisation destinées aux journalistes et des activités avec les milieux universitaires, comme le Concours de procédure fictive John Jackson. Elles comprenaient aussi des événements organisés avec des partenaires extérieurs pour lesquels il était difficile de déterminer un niveau précis.

Le nombre d'activités pour les spécialistes est resté élevé en 2025, après la forte expansion de l'offre d'apprentissage en ligne enregistrée ces dernières années. Il était de 154, contre une moyenne de 127 au cours des cinq années précédentes. Comme le montre la figure 40, les participants qui choisissent la voie de la spécialisation continuent de représenter une majorité croissante (62%), bien que les proportions soient plus équilibrées depuis 2023.

Figure 37. Évolution de la répartition des participants par niveau de la SAP (2015-2025)

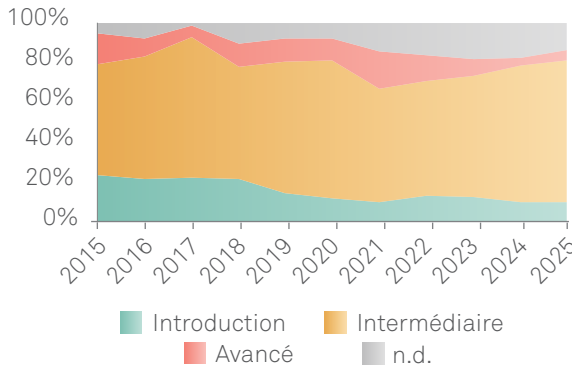


Figure 38. Nombre de participants aux activités de niveau avancé (2015-2025)

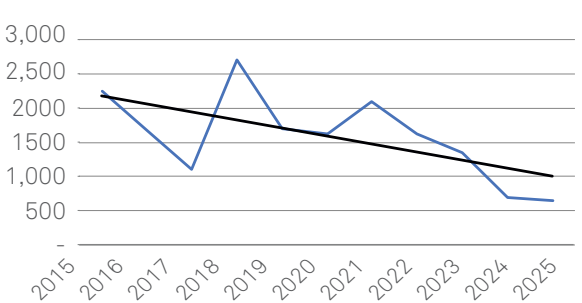


Figure 39. Nombre d'activités d'AT par choix de parcours (2020-2025)

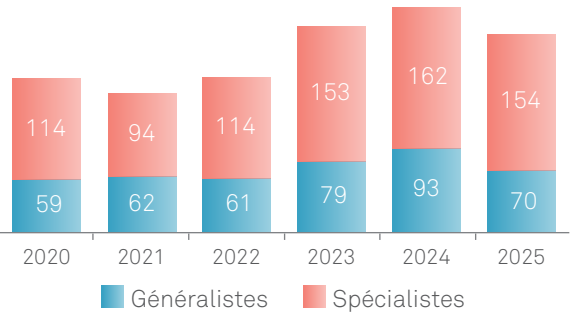
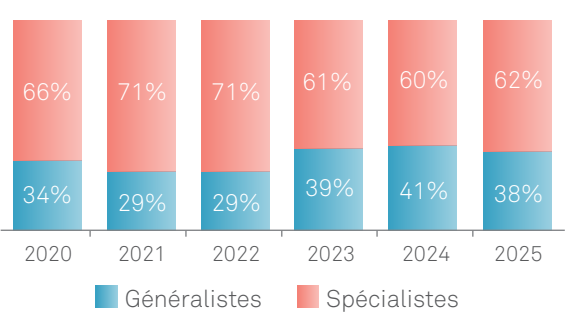


Figure 40. Choix de parcours des participants (2020-2025)



Jaime Coghi Arias
Ministre conseiller et Représentant permanent adjoint
Mission permanente du Costa Rica auprès de l'OMC
Participant à la Journée d'introduction (module sur l'AMP)

“ Je serai bientôt responsable de l'accession du Costa Rica à l'AMP au sein de ma Mission, si bien que cette activité a été très utile pour renforcer ma compréhension des concepts clés, mettre à jour mes connaissances et apprendre de nouveaux aspects du fonctionnement de l'Accord, autant d'acquis que j'espère appliquer dans mes responsabilités à venir.



Freddy Aaron Kavula
Fonctionnaire principal chargé du commerce
Ministère du commerce et du développement industriel, Tanzanie
Participant au cours avancé de politique commerciale

“ Le cours a renforcé à la fois ma compréhension théorique et mes compétences pratiques, en particulier par des études de cas et des simulations pratiques, et m'a aidé à utiliser les outils d'analyse du commerce et les bases de données de l'OMC avec plus de confiance.

Évaluation des cours régionaux de politique commerciale (2015-2024)

Les cours régionaux de politique commerciale (CRPC) ont été lancés en 2002 afin de renforcer les capacités de formation de l'OMC et de pallier les limites en la matière à Genève. Depuis la mise en place de la stratégie d'apprentissage progressif (SAP) en 2010, le CRPC est devenu le cours de formation de niveau intermédiaire adapté pour les généralistes. Ces cours sont dispensés en partenariat avec un établissement d'enseignement supérieur dans les différentes régions.

Les CRPC durent huit semaines et traitent des principes fondamentaux de l'OMC, des accords multilatéraux sur le commerce des marchandises (GATT), de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), du Règlement des différends, du Mécanisme d'examen des politiques commerciales, ainsi que des accords commerciaux plurilatéraux. Le cours aborde également d'autres thèmes liés au commerce, tels que le commerce et l'environnement, le commerce et le développement, les subventions à la pêche, le régionalisme, les compétences en matière de négociations commerciales, etc.

L'évaluation a posteriori portait sur 41 CRPC organisés entre 2015 et 2024, auxquels ont participé plus de 1 000 personnes provenant de plus de 80 pays. Elle a mis en évidence des résultats toujours excellents pour l'ensemble des critères d'évaluation.

Pertinence. Il a été constaté que les CRPC répondaient aux besoins des Membres et des observateurs bénéficiaires en matière de renforcement des capacités liées au commerce. Leur conception leur a permis de répondre efficacement à des demandes spécifiques telles que le renforcement des capacités analytiques et pratiques des fonctionnaires gouvernementaux pour qu'ils puissent participer aux travaux de l'OMC, le renforcement des capacités institutionnelles pour traiter les questions de politique commerciale, et l'amélioration de la capacité des administrations de mettre en œuvre les obligations contractées dans le cadre de l'Organisation.

Cohérence. L'évaluation a confirmé l'avantage comparatif unique de l'OMC dans la mise en œuvre de ces cours, notamment pour ce qui est de faire le lien entre les règles commerciales multilatérales, la mise en œuvre des politiques nationales et les réalités locales.

Efficacité. Le programme a atteint ses principaux objectifs de manière satisfaisante. Les principaux résultats constatés ont été une nette amélioration de la compréhension des Accords de l'OMC, un renforcement de la capacité d'appliquer les règles commerciales dans les travaux courants, une plus grande autonomie dans l'utilisation des ressources de l'OMC, une amélioration de l'analyse des politiques et des stratégies de négociation, ainsi qu'un meilleur respect des obligations en matière de notification et de présentation de rapports.

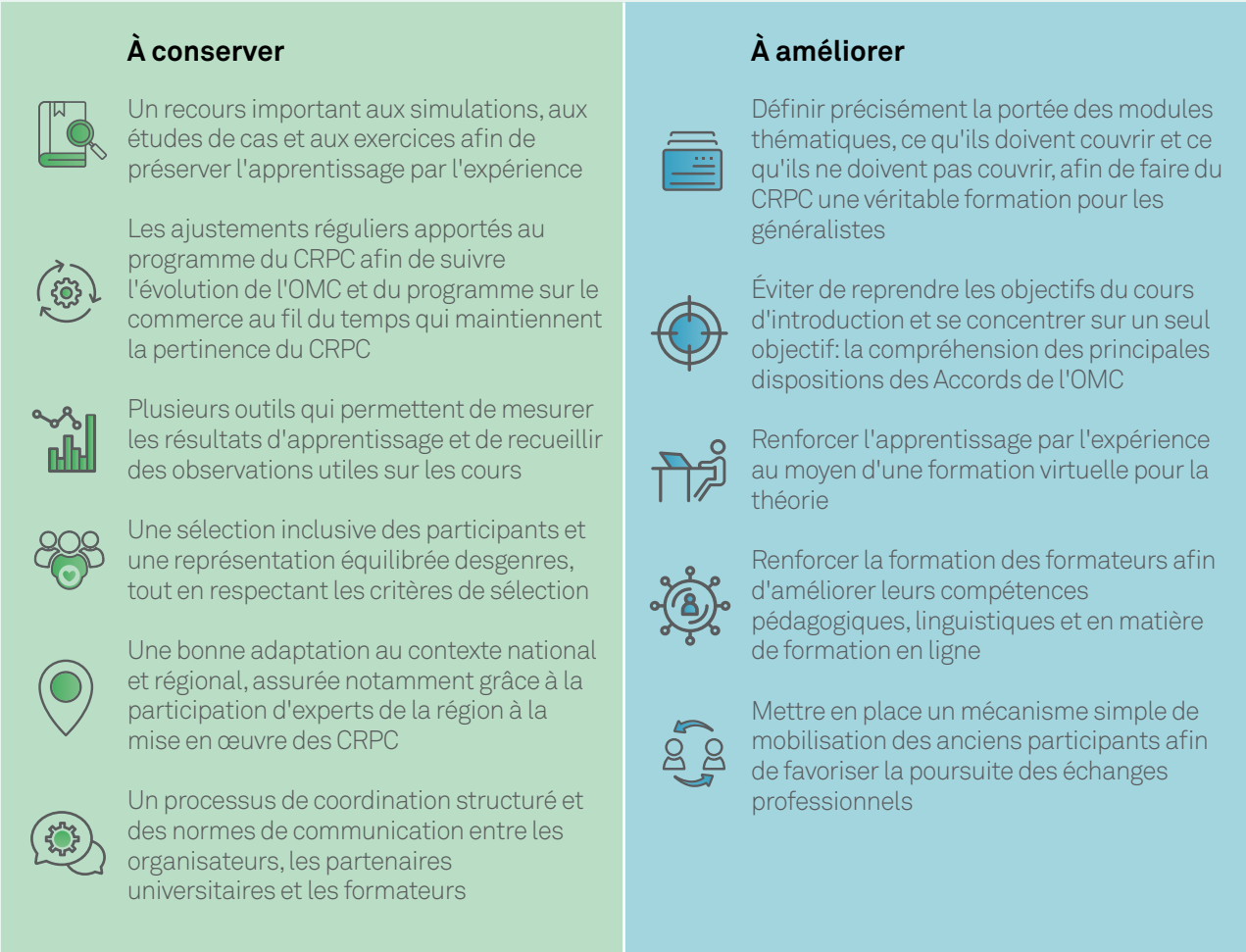
Efficience. Les CRPC ont affiché un bon rapport coût-efficacité. Le coût moyen par participant variait considérablement d'une région à l'autre et n'était pas plus élevé que le coût moyen d'activités de formation analogues de l'OMC. Les CRPC se sont également révélés efficaces sur le plan opérationnel en optimisant la durée des formations, en renforçant les processus préparatoires et en associant des partenaires universitaires à la coordination concernant la logistique et le contenu.

Impact. La convergence et la cohérence des témoignages recueillis sont le signe d'un impact considérable sur les capacités tant individuelles qu'institutionnelles. D'anciens participants ont accédé à des postes de haut niveau au sein de leurs administrations, où ils ont dirigé des travaux portant sur les notifications à l'OMC, les examens des politiques commerciales et les négociations régionales ou multilatérales.

Durabilité. Bon nombre de ces résultats sont durables et témoignent du renforcement des réseaux professionnels, de la mémoire institutionnelle et d'une participation nationale accrue au système commercial multilatéral.

Conclusion générale et perspectives d'avenir. Les parties prenantes s'accordent largement à dire que les CRPC restent indispensables dans le cadre de l'assistance technique de l'OMC car ils constituent le principal vecteur de formation de niveau intermédiaire pour les généralistes. Pour conserver leur pertinence stratégique et leur efficacité, les CRPC devraient évoluer au-delà de leur configuration modulaire actuelle vers un modèle d'apprentissage plus intégré, mixte et adaptatif. L'intégration d'éléments virtuels et hybrides peut améliorer l'évolutivité, l'inclusion et le rapport coût-efficacité, à condition que la qualité, la participation et l'adaptation au contexte national soient préservées.

Infographie 15. CRPC: Bonnes pratiques et recommandations



Anna Fanomezantsoa Ravelonamahary
Cheffe du Service des relations internationales
Ministère de l'industrialisation, du commerce et de la consommation, Madagascar
Superviseuse d'un participant au CRPC (2024)

“ Ma collègue a démontré une solide maîtrise du cadre de l'OMC et de la dynamique commerciale régionale, comme en témoignent ses récentes missions. Elle s'est vu confier des dossiers de négociation multilatérale et a contribué à l'élaboration et à la présentation de la politique commerciale de Madagascar lors de l'examen des politiques commerciales mené dans le cadre de l'OMC en février 2025. Sa capacité de formuler les intérêts commerciaux de Madagascar dans le respect des principes de l'OMC s'est nettement améliorée, avec davantage d'assurance et de rigueur technique. La formation a donc eu un impact direct et positif sur ses responsabilités au sein de notre équipe.

S'ADAPTER AUX DIFFÉRENTS STYLES D'APPRENTISSAGE

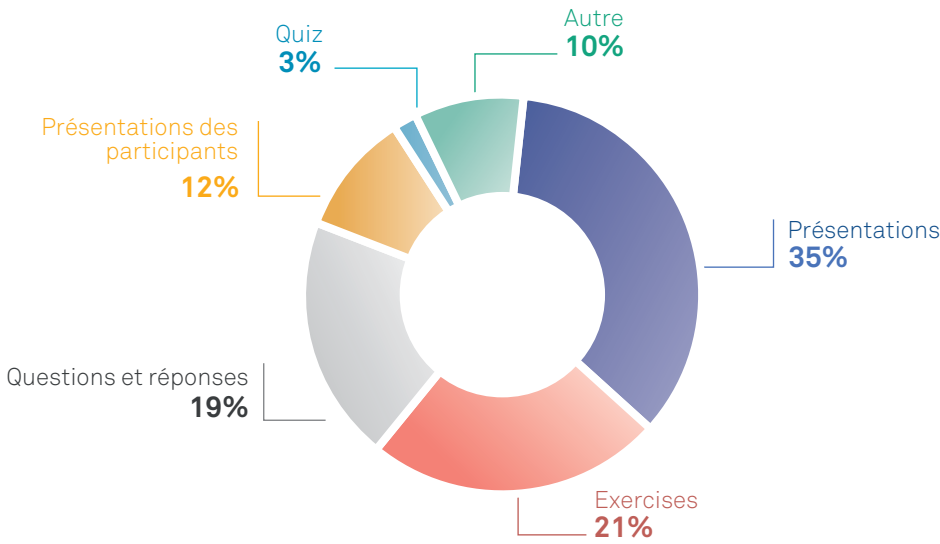
L'AT de l'OMC s'appuie sur diverses méthodes de formation pour tenir compte des différentes manières d'apprendre et des différents moyens de s'informer. La priorité est accordée à la pédagogie interactive et centrée sur l'apprenant et ce, aux trois niveaux, afin de stimuler l'apprentissage actif et d'accroître la proportion d'informations retenues par les participants au fil du temps (ce dont ils se souviennent après un laps de temps).

Comme le montre la figure 41, en 2025, les formateurs ayant animé les activités en présentiel ont principalement utilisé une combinaison de méthodes interactives (exercices, études de cas, simulations, questions-réponses, tables rondes et exposés des participants, etc.), tandis que les cours purement magistraux ont représenté en moyenne environ 35% du temps d'enseignement total, un chiffre inchangé par rapport à 2024. Ce ratio reflète un équilibre pédagogique délibéré: les cours magistraux servent principalement à présenter et à structurer les concepts fondamentaux de l'OMC, tandis que la majeure partie du temps est consacrée à des méthodes favorisant la mise en pratique, les échanges entre pairs et la résolution de problèmes.

Le maintien de cet équilibre va dans le sens des résultats des évaluations menées ces dernières années, qui indiquent un lien plus étroit entre les formats pratiques et participatifs et le changement de comportement et la mise en pratique ultérieure des connaissances dans le cadre des fonctions professionnelles des participants.

Il est plus difficile d'évaluer la combinaison équivalente de méthodes dans les activités virtuelles, car le choix des méthodes dépend de leur faisabilité technique et nécessite une analyse beaucoup plus fine pour les distinguer, en l'absence d'un niveau d'interaction spontanée comparable. Cela dit, des efforts sont actuellement déployés pour intégrer davantage de fonctionnalités d'apprentissage actif dans les formations virtuelles (par exemple, des travaux en petits groupes structurés, des sondages/quiz en direct, des exercices guidés et des discussions animées), afin d'aligner progressivement ces modalités sur les mêmes principes d'apprentissage interactif grâce à différentes techniques.

Figure 41. Distribution des méthodes de formation dans les activités d'AT en présentiel en 2025



Atelier mondial avancé sur l'Accord sur les marchés publics

L'atelier mondial avancé sur l'AMP a offert un excellent exemple concret de conception pédagogique multimodale. Ce programme de cinq jours combinait des conférences plénières visant à structurer les concepts juridiques et économiques clés avec des échanges en petits groupes, des exercices pratiques, des recherches documentaires à l'aide des outils de l'OMC (notamment le portail e-GPA) et des exposés présentés par les participants. Tout au long de la semaine, des quiz, des séances récapitulatives et un exercice visuel d'"analyse des lacunes dans les connaissances" ont permis de consolider les acquis et de renforcer la confiance des participants.

L'un des temps forts de l'atelier a été une **simulation de quatre jours de négociations en vue de l'accession à l'AMP**. Les participants ont été répartis en groupes représentant un Membre accédant et les Parties actuelles à l'AMP. Sur la base d'instructions confidentielles, ils ont élaboré des offres

et des demandes d'accès aux marchés, négocié des révisions et, pour finir, ils ont pris part à une simulation de séance plénière du Comité des marchés publics.

Le programme a encore diversifié les formats d'apprentissage grâce à des **échanges structurés** avec des praticiens expérimentés, notamment le Président du Comité des marchés publics et un magistrat de haut rang, qui ont apporté un éclairage concret sur les mécanismes de recours internes. Un expert national a guidé les participants à travers une procédure de passation de marchés récemment achevée, traduisant ainsi les dispositions abstraites de l'AMP en réalités opérationnelles. En outre, plusieurs participants ont pris la parole en tant qu'intervenants, ce qui a favorisé l'apprentissage entre pairs et la réflexion comparative entre les régions.

Atelier national consacré à l'Accord SPS

L'atelier national consacré à l'Accord SPS tenu en Inde a constitué un nouvel exemple de pédagogie diversifiée dans un cadre de grande envergure et représentatif à l'échelle nationale. Réunissant plus de 65 fonctionnaires de plus de 15 institutions, cet atelier a été soigneusement conçu pour favoriser une compréhension commune des disciplines SPS au sein d'un paysage institutionnel national complexe.

Un **exercice de réflexion** structuré, s'appuyant sur des techniques de regroupement visuel, a permis aux participants de décortiquer ensemble les principes fondamentaux de l'Accord SPS, favorisant ainsi leur appropriation du cadre conceptuel. Une **étude de cas** détaillée sur le règlement des différends a ensuite amené les participants à mettre ces principes en pratique, en endossant le rôle de membre d'un groupe spécial et en analysant si une mesure contestée reposait sur des preuves scientifiques et était conforme aux disciplines SPS.

Des **quiz interactifs** (de type Mentimeter) ont été utilisés à la fois à des fins diagnostiques et comme outils de récapitulation, encourageant ainsi une participation active et renforçant la mémorisation des connaissances à des moments clés du programme. Des séances de partage de données d'expériences ont mis en parallèle les pratiques au niveau national (par exemple, les systèmes de traçabilité, les procédures d'inspection, la coordination en matière de réglementation) et les contributions d'autres Membres et partenaires internationaux, permettant ainsi d'établir des références et de mener une réflexion comparative..

L'atelier s'est conclu par un exercice de bilan orienté vers l'action, au cours duquel les participants, regroupés par organisme, ont identifié les difficultés institutionnelles, les domaines prioritaires à améliorer et les prochaines étapes à suivre.

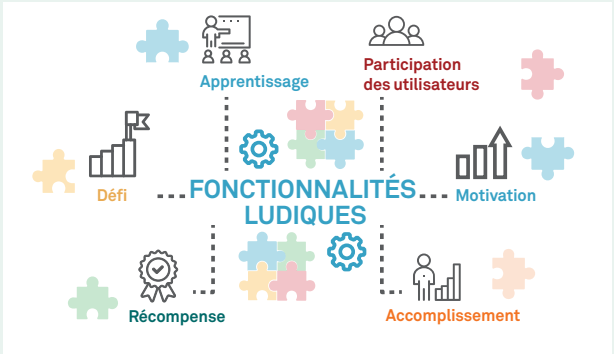
“ L'atelier m'a permis de mieux comprendre les principes SPS essentiels, la notion de transparence et ce qu'est un processus de prise de décisions fondé sur des données scientifiques. Il a mis en lumière l'importance de la collaboration entre les organismes de réglementation, les acteurs du secteur et les partenaires commerciaux pour réduire les obstacles au commerce. Les activités de groupe, les études de cas et les quiz ont apporté une réelle valeur ajoutée à cette expérience d'apprentissage.



Gurpreet Kaur
Directrice générale adjointe
du Commerce extérieur,
Ministère du commerce
et de l'industrie, Inde

Renforcer les compétences pédagogiques des formateurs concernant la fourniture de l'assistance technique en mode mixte et en mode virtuel

Alors que la fourniture de l'AT en mode mixte et en mode virtuel prenait de plus en plus d'importance en 2025, il était essentiel de renforcer les compétences pédagogiques des formateurs afin de garantir la qualité, la cohérence et les résultats de l'apprentissage. Le Secrétariat a soutenu cette initiative en suivant deux axes complémentaires: des séances ciblées de formation des formateurs et la création d'une plate-forme dédiée aux échanges de formations et aux bonnes pratiques.



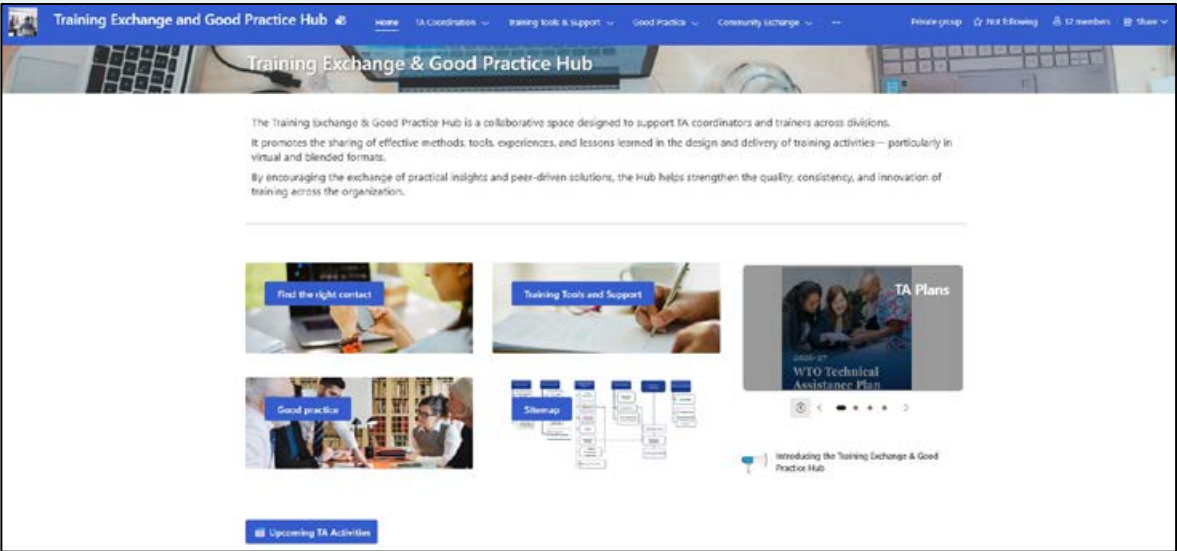
La formation des formateurs s'est concentrée sur des méthodes pratiques visant à rendre les séances virtuelles plus interactives et plus intéressantes, notamment sur des approches permettant de transformer des matériels de formation sous forme de texte en activités centrées sur les apprenants. Les formateurs du Secrétariat ont participé à un cours sur les **Fonctionnalités ludiques dans l'apprentissage et la formation**, qui leur a fourni des outils pour permettre une participation plus active et améliorer l'animation dans des environnements en ligne synchrones. Parmi les principaux acquis, on peut citer l'application de techniques de fonctionnalités ludiques pour stimuler la participation et l'utilisation d'approches d'animation conçues pour favoriser des environnements d'apprentissage inclusifs. Plusieurs de ces méthodes ont ensuite été mises en œuvre lors de la refonte de certains cours, favorisant la

conversion du contenu en formats plus dynamiques adaptés à l'environnement virtuel.

Parallèlement, la nouvelle plate-forme numérique dédiée à la **collaboration et aux bonnes pratiques en matière de formation** a été conçue pour accompagner les formateurs et les coordonnateurs de l'AT dans l'ensemble du Secrétariat. Cette plate-forme répond au besoin du Secrétariat de disposer d'un espace structuré et centralisé permettant d'accéder aux renseignements et aux matériels de formation relatifs à l'AT, ainsi qu'aux nouveaux outils et aux nouvelles techniques de formation, d'échanger des bonnes pratiques et de favoriser la cohérence entre les différentes activités de formation.

La plate-forme rassemble en un seul endroit des outils de formation, des applications recommandées et des outils numériques destinés à renforcer l'interactivité, ainsi que des ressources (guides, modèles et documents de référence), un soutien à l'apprentissage en ligne et aux classes virtuelles, un espace communautaire d'échange pour l'apprentissage entre pairs, des renseignements sur la coordination de l'AT (notamment les points de contact et les matériels de coordination) et un répertoire des bonnes pratiques comprenant des recommandations, des études de cas et des enseignements tirés des évaluations et de l'expérience sur le terrain.

Plus qu'un simple répertoire, la plate-forme vise à créer une **communauté de pratique**, en encourageant la collaboration, l'apprentissage entre pairs et l'amélioration continue de la conception et de la fourniture de l'AT de l'OMC. Le budget du Secrétariat destiné à la formation du personnel n'étant plus financé en raison de la crise de liquidité que traverse actuellement l'OMC, la plate-forme joue un rôle essentiel dans le renforcement des compétences des formateurs de l'Organisation afin de faciliter la transition d'une AT en présentiel vers un mode de fourniture mixte et virtuel.



Gros plan

Transition vers des approches d'apprentissage mixte pour la fourniture de l'assistance technique



À la suite d'une réduction importante des ressources consacrées à l'AT en 2025, le Secrétariat a accéléré sa transition vers des activités d'AT mixtes afin de préserver le volume et la qualité de ses activités, ainsi que ses réserves de liquidité. L'apprentissage mixte est devenu le format prédominant: 65% des activités d'AT ont été dispensées selon un format mixte, 16% étaient entièrement virtuelles et seulement 19% se sont déroulées exclusivement en présentiel.

Le format mixte combine des séances en présentiel avec des éléments virtuels — tels que les interactions en ligne, les salles de classe virtuelles ou l'apprentissage en ligne — destinés au même public. Depuis la pandémie de COVID-19, la rapidité des progrès technologiques s'est traduite par un enrichissement des outils dont disposent les formateurs pour proposer des séances virtuelles plus interactives, et les possibilités techniques se sont multipliées. Dans le sillage de cette évolution, le savoir-faire collectif du Secrétariat s'est considérablement développé au cours des cinq dernières années. En 2025, les activités mixtes et virtuelles faisaient souvent appel aux techniques suivantes:

Infographie 16. Une approche mixte



Cette approche a permis d'améliorer le rapport coût-efficacité dans un contexte de contraintes budgétaires et d'étendre le rayon d'action, bénéficiant ainsi à plus des deux tiers des participants aux activités en présentiel. Elle a permis d'aborder un large éventail de sujets, notamment l'agriculture, les mesures SPS et OTC, le commerce des services, l'accès aux marchés, l'accession et les marchés publics.

Plus de la moitié des activités mixtes (54%) ont été mises en œuvre au niveau national, les activités régionales représentant 26% et les activités mondiales, 20%. Sur le plan géographique, le format mixte était davantage utilisé en Afrique (35%), devant l'Asie-Pacifique et l'Amérique latine (13% chacune).

Les trois quarts des activités destinées aux spécialistes ont été dispensées selon une formule mixte. Par exemple, l'Atelier national sur l'agriculture à l'intention des fonctionnaires paraguayens, celui à l'intention des pays du Moyen-Orient ou encore celui à l'intention des fonctionnaires pakistanais sur les règles d'origine ont permis au Secrétariat et à des experts externes de participer virtuellement à certaines séances, apportant ainsi aux formateurs présents sur place des éclairages pratiques et conceptuels qui allaient au-delà des formats traditionnels de cours magistraux.

À la demande des autorités du Guatemala, un vaste programme national de renforcement des capacités a été mis en œuvre sur une période de cinq mois. Entre août et décembre 2025, 23 fonctionnaires de diverses institutions gouvernementales ont participé à un programme d'apprentissage mixte associant deux cours en présentiel destinés aux spécialistes (services et environnement) à cinq cours virtuels destinés aux généralistes portant sur les principes fondamentaux de l'OMC, l'agriculture, l'accès aux marchés, les ADPIC et le règlement des différends. Une salle de classe virtuelle a servi de plate-forme centralisée pour les cours magistraux, les matériels et la communication tout au long du programme.

Infographie 17. Plan de Formation pour le Guatemala sur les questions liées à l'OMC



Au niveau mondial, l'Atelier mondial avancé sur l'Accord sur les marchés publics a suivi une approche analogue. Les candidats à cet atelier de cinq jours ont été encouragés à suivre le cours en ligne sur l'AMP afin de démontrer qu'ils possédaient un niveau de connaissances avancé. Les 27 participants sélectionnés ont ensuite dû prendre connaissance des matériels préparatoires dans une salle de classe virtuelle. L'atelier proprement dit combinait des séances interactives en présentiel et des exposés en ligne.

Si les participants se sont dits globalement satisfaits du format mixte, leurs observations ont mis en évidence certaines contraintes. Pour les sujets complexes, il s'est avéré difficile, dans certains cas, de maintenir une participation active et des discussions animées entre les séances virtuelles et celles en présentiel. Lors de l'Atelier

national sur les prescriptions de l'OMC en matière de notification destiné aux fonctionnaires des Philippines, par exemple, certaines séances virtuelles se sont révélées trop exigeantes en raison du niveau de détail requis dans les explications sur les différents aspects des notifications. En outre, le décalage horaire a parfois nécessité de programmer des séances l'après-midi, ce qui a perturbé le déroulement naturel et l'enchaînement de l'activité. Les participants comme les formateurs ont souligné que l'efficacité du format mixte dépendait de la fiabilité de la connexion à Internet et de l'existence d'installations de formation correctement équipées, lesquelles ne sont pas toujours disponibles, comme on a pu le constater lors de l'atelier sur les compétences en matière de négociations commerciales tenu au Brésil en novembre.



Héctor José Marroquín Mora
Vice-Ministre
Ministère de l'intégration
et du commerce
extérieur, Guatemala

“ L'approche d'apprentissage hybride a apporté une valeur ajoutée essentielle en permettant une mise en œuvre efficace et durable du plan de formation sans compromettre la qualité technique du programme. La combinaison de séances en présentiel et de séances virtuelles a facilité la participation interinstitutionnelle, assuré la continuité du processus de formation et permis un soutien technique constant de la part du Secrétariat de l'OMC. Cette modalité s'est révélée être un modèle reproductible pour de futures initiatives de renforcement des capacités, offrant une certaine flexibilité et une plus grande portée institutionnelle.

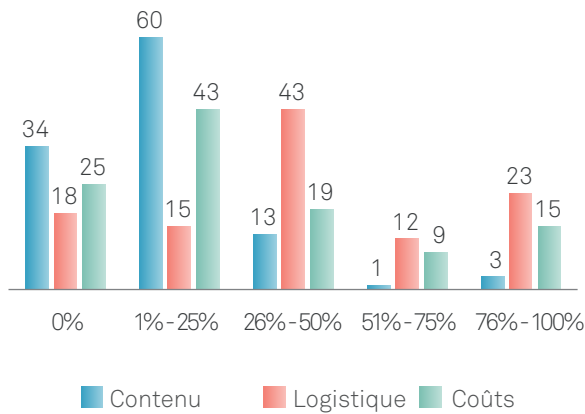


LES PARTENARIATS DE L'OMC EN ACTION

Les partenaires contribuent de manière essentielle à l'efficacité de la fourniture des activités d'AT en apportant des connaissances, des compétences et des ressources supplémentaires. L'OMC entretient et développe un vaste réseau de partenariats et de collaborations avec d'autres institutions pour favoriser l'ajout mutuel de valeur et éviter la duplication des efforts. Les contributions des partenaires sont généralement réparties en quatre grandes catégories: le fond (contenu présenté), les coûts (répartition du budget), la logistique (arrangements opérationnels) et la communication auprès des publics non traditionnels de l'Organisation. Bien qu'il ne soit pas attendu des partenaires qu'ils fournissent la majeure partie du contenu technique des activités d'AT de l'OMC, une contribution d'environ 20% du contenu global est considérée comme étant déjà importante.

En 2025, dans un contexte de réduction des ressources consacrées à l'AT, le Secrétariat a insisté auprès de ses partenaires sur la mise en place d'arrangements de partage des coûts, en plus de leur contribution attendue au contenu des activités conjointes. L'OMC a travaillé en partenariat avec 111 institutions pour organiser 89 activités qui ont profité à plus de 3 400 bénéficiaires. Globalement, 65% des activités en présentiel et virtuelles ont été menées en collaboration avec un partenaire, un pourcentage conforme à celui de l'année précédente et nettement supérieur à la moyenne de 2020-2022 (57%) utilisée comme référence dans le Plan d'assistance technique. Cela a représenté une économie annuelle d'environ 650 000 CHF.

Figure 43. Contributions des partenaires aux cours de formation par type de contribution en 2025



Entre-temps, comme le montrent les figures ci-dessous, le nombre de partenaires ayant contribué de manière significative au contenu, au financement ou à la logistique des activités a augmenté, un plus grand nombre d'institutions ayant contribué à plusieurs de ces éléments dans le cadre d'une activité particulière.

Parmi les institutions avec lesquelles l'OMC a conclu un partenariat en 2025, on peut citer la Fondation Friedrich-Ebert, le Fonds monétaire international, l'Organisation internationale de la Francophonie, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et bien d'autres.

Figure 42. Nombre de partenaires et d'activités conjointes (2021-2025)

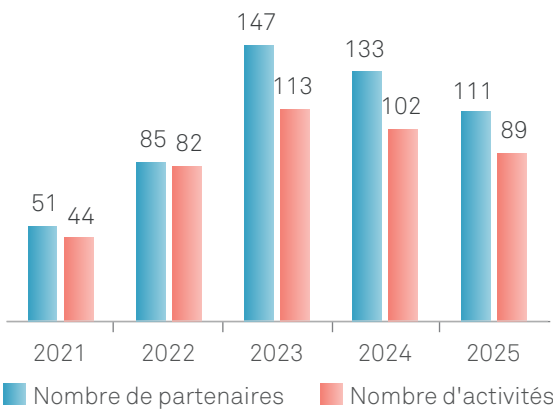
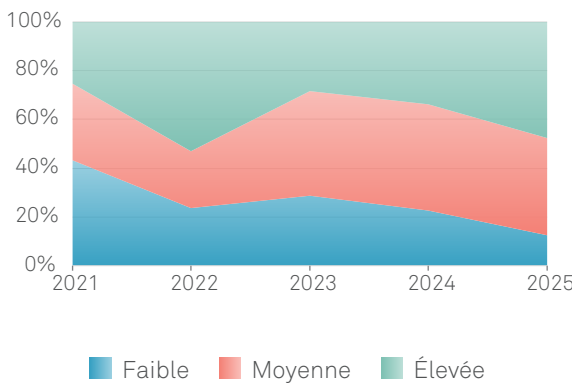


Figure 44. Évolution des contributions des partenaires (2021-2025)



Un partenariat renforcé pour un commerce au service du développement



Florence Brillouin, Directrice de la Francophonie économique et numérique (DFEN) à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), revient sur la portée de la collaboration entre l'OIF et l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

La coopération entre l'OIF et l'OMC s'inscrit dans une approche à long terme. Elle a été consolidée par la signature d'un memorandum d'accord le 27 février 2023. Cet accord vise à renforcer les capacités des pays francophones afin de favoriser leur intégration effective et durable dans le commerce international. En agissant comme un trait d'union entre les exigences techniques du système commercial multilatéral et les réalités spécifiques de l'espace francophone, l'OIF apporte une valeur ajoutée significative à l'OMC. Elle contribue ainsi à une meilleure prise en compte des préoccupations de ses États et gouvernements membres, tout en plaçant le multilinguisme au cœur de l'AT dans le domaine du commerce.

Cet objectif se décline en deux volets. Le premier est celui du soutien à la participation active des États francophones, en particulier des pays en développement et des pays les moins avancés, aux travaux de l'OMC. Celui-ci s'effectue notamment au travers de l'action des représentants permanents de l'OIF à Genève et des coordonnateurs chargés du commerce et du développement durable au sein du Groupe des ambassadeurs francophones de Genève, qui contribuent à la diffusion de l'information et au renforcement permanent des capacités des États membres de l'OIF, permettant à ces derniers de peser sur les échanges. Par exemple, la quatorzième Conférence ministérielle de l'OMC fait l'objet d'une préparation minutieuse au sein du Groupe des ambassadeurs francophones depuis près de 18 mois.

L'autre volet de la collaboration est davantage axé sur l'AT et porte sur la résilience et la durabilité des économies. À travers cette collaboration, les deux organisations œuvrent pour que le commerce international garantisse la sécurité alimentaire et l'accès aux dispositifs de santé essentiels, tout en soutenant l'intégration des femmes et des jeunes dans les chaînes de valeur mondiales.

Cette volonté de donner une portée pratique aux règles commerciales se traduit par la publication prochaine d'un rapport conjoint sur le commerce numérique,

élaboré conjointement avec le réseau d'experts de l'OIF et le Programme de chaires de l'OMC. Ce rapport examine les cadres réglementaires nécessaires pour faire de l'intelligence artificielle et de la numérisation du commerce des leviers de croissance résiliente et inclusive, particulièrement en Afrique.

La pertinence de notre coopération a été saluée lors du dialogue tenu le 12 décembre 2025 entre le Groupe des ambassadeurs francophones de Genève et la Directrice générale de l'OMC. Les échanges ont souligné la nécessité d'adapter l'OMC aux transformations profondes de l'économie mondiale, telles que la fragmentation des marchés, la réorientation des flux d'exportation et les bouleversements technologiques, tout en préservant l'inclusivité linguistique. Cette adaptation est d'autant plus cruciale que la CM14 qui se tiendra à Yaoundé (Cameroun) sera la première Conférence ministérielle de l'OMC organisée dans un pays africain francophone.

L'OIF demeure convaincue que le commerce international, lorsqu'il est soutenu par des capacités d'intégration renforcées et des bénéfices équitablement répartis, constitue un pilier de la paix et du progrès social. C'est dans cet esprit qu'elle s'emploie à soutenir le développement économique de ses États membres, au moyen de mécanismes tels que les Missions économiques de la Francophonie organisées depuis 2022. La prochaine mission, prévue à Djibouti du 6 au 8 octobre 2026, illustre cette volonté d'agir directement sur le renforcement des flux commerciaux entre pays francophones, en ciblant des secteurs à fort potentiel de transformation et de création d'emplois, notamment en faveur des jeunes et des femmes, telles que la logistique portuaire, les énergies renouvelables et les technologies numériques. L'OIF œuvre ainsi à transformer le potentiel de complémentarité de ses membres en opportunités d'investissement et de croissance pour les entreprises de l'espace francophone, au bénéfice de ses populations.



Chapitre 4

Évolution de la gestion et des ressources de l'AT



- Les contributions volontaires non réservées sont restées à leur niveau le plus bas, les nouveaux donateurs ayant à peine compensé le retrait d'autres donateurs.
- Les ressources du budget ordinaire consacrées à l'assistance technique ont connu une réduction sans précédent en 2025, marquant un recul de 73%.
- Les activités d'AT en présentiel ont été suspendues en avril. La plupart des activités d'AT sont passées à un format virtuel, à l'exception d'un nombre limité d'activités nationales et régionales, pour sauvegarder la trésorerie.
- Afin de préserver les ressources limitées consacrées à l'AT, le Secrétariat a encore renforcé les contrôles des coûts.

CADRE POUR LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Depuis l'adoption de la gestion axée sur les résultats (GAR), les Plans d'AT présentent les trois niveaux de résultats et les liens de causalité y relatifs au moyen d'une matrice appelée "cadre logique". Cette matrice contient des indicateurs de performance détaillés, des valeurs de référence, les objectifs à atteindre, les données factuelles à recueillir et des hypothèses formulées pour mesurer chaque année les résultats obtenus grâce à la mise en œuvre du Plan d'AT (voir l'annexe 1).

Le cadre logique sert de base au suivi et à l'évaluation des progrès accomplis en vue de la réalisation des résultats escomptés. Il constitue la structure générale des rapports annuels sur l'AT présentés aux Membres, dans lesquels les résultats sont analysés et les réalisations sont

consignées. Le suivi est assuré par les responsables des programmes, les organisateurs et les formateurs, qui se focalisent sur les résultats immédiats des activités, puis par la Section du suivi et de l'évaluation du Secrétariat, conformément au Plan de suivi et d'évaluation de l'AT.

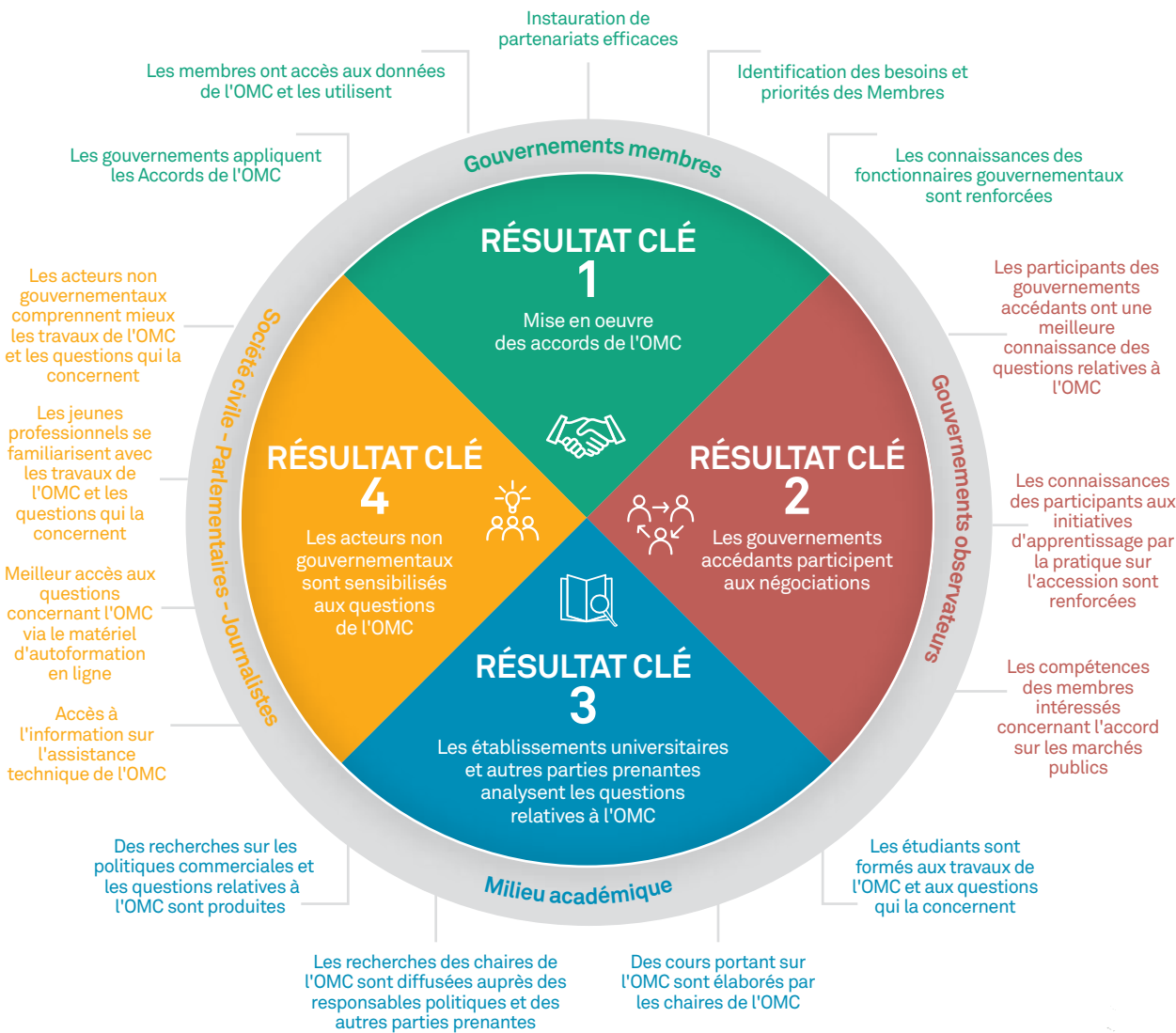
Plan de suivi et d'évaluation de l'AT 2024-2025



Plan biennal d'assistance technique et de formation 2024-2025



Infographie 18. Cadre concernant l'impact de l'AT de l'OMC



GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS

Mesurer les résultats de l'AT

Le Plan de suivi et d'évaluation de l'AT explique comment les divers résultats des activités d'AT seront mesurés au cours de l'année. Des outils d'évaluation spécifiques sont utilisés pour évaluer différents types de résultats (la réaction des participants, leur apprentissage, les changements ultérieurs dans leur comportement, etc.). En 2025, neuf évaluations différentes ont été réalisées au total: cinq évaluations sur place portant respectivement sur deux activités mondiales organisées à Genève et consacrées à l'Accord sur les marchés publics (voir le chapitre 3) et au commerce des services pour le développement (voir Gros plan), et sur trois activités nationales menées au Brésil (compétences en matière de négociations commerciales), aux Comores (ADPIC – voir Gros plan) et en Inde (Accord SPS), pour chacune desquelles une évaluation par pays des effets et de l'incidence de l'AT fournie à ces bénéficiaires a aussi été réalisée; et une évaluation a posteriori des Cours régionaux de politique commerciale (voir le chapitre 3). Les résultats immédiats des autres activités ont été évalués par les formateurs eux-mêmes dans leurs rapports de retour de mission.

Ces diverses évaluations ont confirmé la pertinence de l'AT fournie par l'OMC aux bénéficiaires. À quelques variations près, les activités d'AT ont été jugées efficaces au regard de leurs objectifs visés, qui ont été atteints de manière efficiente dans la plupart des cas. Les évaluations sur place ont permis d'identifier plusieurs bonnes pratiques et recommandations à des fins d'amélioration, qui ont été diffusées au sein du Secrétariat.

Le Plan d'AT présente les trois niveaux de résultats et les liens de causalité y relatifs au moyen d'une matrice appelée "cadre logique". Cette matrice contient les détails concernant les indicateurs de performance, des valeurs de référence, les objectifs à atteindre, les données factuelles à recueillir et des hypothèses formulées pour mesurer chaque année les résultats obtenus grâce à la mise en œuvre du Plan d'AT. On trouvera à l'annexe 1 les détails des résultats qui ont pu être mesurés en 2025 sur la base de ces paramètres. Ces résultats sont analysés plus en détail au chapitre 1.

Système de gestion de l'AT

Le Système de gestion de l'AT, ou TAMS, est l'outil en ligne grâce auquel le Secrétariat organise, suit et évalue les activités d'AT, conformément à l'approche de la gestion axée sur les résultats (GAR) adoptée par les Membres. Le TAMS a permis d'accroître l'efficacité du Secrétariat en automatisant et en accélérant certaines étapes de la procédure. Les bénéficiaires peuvent désormais présenter leurs demandes d'AT directement par le biais du TAMS et les invitations aux activités d'AT sont automatiquement envoyées par le système aux bénéficiaires visés. Le TAMS permet en outre d'assurer un suivi fondé sur des éléments factuels en collectant des données sur les activités d'AT et la participation à ces activités.

Le TAMS a également permis d'accroître la transparence de l'AT grâce à son tableau de bord, qui donne accès en temps réel aux données concernant les activités mises en œuvre ou prévues et la participation à ces activités. Le tableau de bord de l'AT est régulièrement enrichi de nouvelles données et de nouveaux graphiques, et fait apparaître les contributions volontaires au financement

de l'AT qui ont été reçues. Le TAMS est un outil essentiel pour relever le niveau de responsabilité du Secrétariat en ce qui concerne la mise en œuvre du Plan d'AT.

Le projet lancé en 2024 qui visait à intégrer le TAMS et la plate-forme d'apprentissage en ligne dans un portail unique dédié à l'AT, réunissant le catalogue des activités d'AT de l'OMC, les requêtes et les demandes d'AT ainsi que les données sur l'AT, n'a pas pu être poursuivi. La complexité du projet et les processus sous-jacents avaient retardé son avancement et, à la suite de la crise de liquidité, il a été interrompu de façon soudaine en avril 2025.

Le formulaire d'évaluation des participants (FEP) est le principal instrument permettant de recueillir la réaction des participants aux activités de formation. Le Secrétariat a remanié le modèle du FEP à la fin de 2025 pour collecter également des données sur la manière dont les participants comptent mobiliser, dans leur contexte professionnel, les connaissances et compétences acquises grâce aux activités. Cette révision a uniformisé les FEP pour tous les modes de fourniture de l'AT – en présentiel, sous forme virtuelle et en ligne –, ce qui permettra à l'avenir d'analyser les résultats à l'échelle de l'ensemble des activités d'AT.



Système de gestion de l'AT



GÉRER LES RESSOURCES POUR L'AT

Les ressources pour l'AT: en chute libre!

L'AT de l'OMC est traditionnellement financée par des ressources issues du budget ordinaire et des contributions volontaires aux fonds d'affectation spéciale, réservées ou non, comme présenté en détail à l'annexe 2. Bien que les Membres maintiennent la dotation budgétaire ordinaire pour l'AT à un niveau constant de 4,5 millions de CHF depuis 2012, une crise de liquidité sans précédent survenue en 2025 a contraint le Secrétariat à réduire cette enveloppe de 75%, ce qui s'est traduit par une contraction concomitante du nombre et de la portée des activités d'AT.

Les contributions volontaires en faveur de l'AT de l'OMC diminuent de façon régulière depuis 2007. En 2025, les contributions non réservées ont affiché un niveau stable: près de 3 millions de CHF ont été versés au Fonds global d'affectation spéciale (FGAS). Pour la deuxième fois consécutive, il s'agit du plus bas niveau de contributions enregistré depuis la création

du FGAS, en 2001, équivalant à 13% des montants des années les plus fastes, entre 2006 et 2009. Cinq nouveaux donateurs ont contribué au FGAS, trois n'ont pas renouvelé leur contribution volontaire, et l'un des donateurs a réduit la sienne de 90%.

Dans le même temps, les contributions volontaires réservées sont restées stables et dépassent désormais invariablement les contributions non réservées – un revirement par rapport aux raisons qui ont présidé au départ à la création du FGAS, il y a plus de 25 ans. En conséquence, la part de l'offre d'AT de l'OMC déterminée par les donateurs continue d'augmenter.

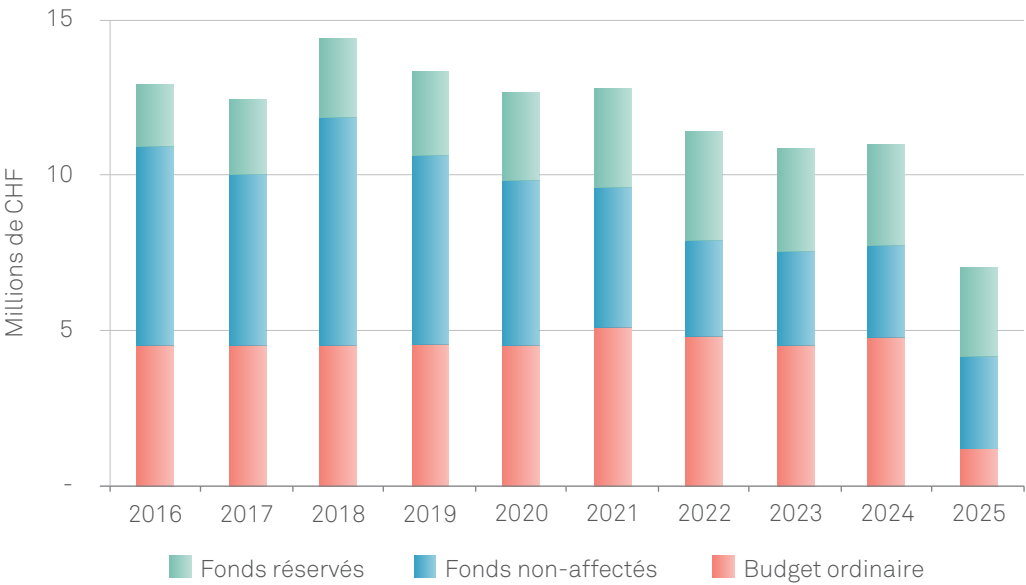
Dans l'ensemble, les ressources dont le Secrétariat a disposé pour l'AT en 2025 ont été inférieures de 36% à celles de 2024, et de 42% au montant budgétisé dans le Plan d'AT approuvé par les Membres..

Dépenses d'AT: réductions imposées

Au total, les dépenses d'AT se sont établies à 9,8 millions de CHF en 2025, ce qui représente un recul de 28% par rapport à 2024. Cette réduction a été motivée par la baisse de 73% dont les dépenses financées sur le budget ordinaire de l'OMC ont fait l'objet face à la crise de liquidité traversée par l'Organisation, tandis que les dépenses imputées sur les fonds extrabudgétaires sont restées relativement stables (-4%).

Les dépenses d'AT sont restées dans la limite des ressources disponibles pour l'AT pendant l'année grâce aux réserves en espèces conservées dans le FGAS, qui s'amenuisent toutefois rapidement. Le Secrétariat a pu donner suite à la plupart des demandes d'AT des bénéficiaires, car il a pris des mesures drastiques de réduction des coûts et a favorisé la formation virtuelle ou mixte pour réduire les coûts directs. Le FGAS a enregistré une baisse du solde non affecté

Figure 45. Ressources pour l'assistance technique (2016-2025)



disponible en fin d'année, qui a atteint son plus bas niveau historique. Le Secrétariat a donc réajusté le montant prévu dans le Plan d'AT pour la période biennale suivante à l'aune des ressources escomptées.

Afin de préserver les ressources pour l'AT, qui sont limitées, le Secrétariat a encore renforcé les contrôles des coûts et a fait davantage appel aux financements de partenaires. D'après des estimations, en 2025, les partenaires ont contribué à hauteur d'un montant équivalent à 650 000 CHF au financement des activités d'AT de l'OMC. Les mesures prises en interne ont consisté, entre autres choses, à suspendre la plupart des cours de formation en présentiel organisés à Genève, à intégrer un plus grand nombre d'activités mixtes, à associer activités virtuelles menées par des formateurs et activités en présentiel, à réduire le nombre de formateurs ou d'intervenants extérieurs financés, à privilégier des sites meilleur marché pour les activités d'AT, à négocier des conditions plus avantageuses pour l'hébergement et le transport, etc. Le Secrétariat a largement réussi à préserver la qualité de ses activités d'AT et à maximiser le rendement pour les bénéficiaires de l'AT, mais le nombre d'activités d'AT a nettement diminué.

Présentant une analyse par résultat clé, la figure 51 montre que la majeure partie des dépenses ont été dirigées vers le résultat clé 1, comme le prévoit le Plan d'AT. Cela a représenté 53% des dépenses totales d'AT en 2025, soit 18 points de pourcentage de moins qu'en 2024. Comme la plupart des activités mondiales organisées à Genève ont été suspendues, elles n'ont représenté que 15% des dépenses correspondant au résultat clé 1, contre 47% en 2024. L'essentiel des

dépenses a été consacré aux activités régionales (33%) et aux divers programmes de placement de longue durée (43%). Le reliquat a financé les activités nationales (9%). La plupart des ressources du budget ordinaire ont été allouées à ce résultat clé. Le budget ordinaire, fortement réduit, a affiché un taux d'utilisation global de 100%.

Le résultat clé 2 a drainé 4% des dépenses d'AT, conformément à l'année précédente; ces dépenses ont couvert plusieurs activités liées à l'accession (61%) et le Programme de stages sur l'accession (39%). Le résultat clé 3 a représenté 10% des dépenses d'AT, soit trois points de plus qu'en 2024, principalement pour soutenir le Programme de chaires de l'OMC, qui est financé par des contributions volontaires réservées. Le résultat clé 4 a aussi mobilisé 10% du total des dépenses d'AT, deux points de plus qu'en 2024; ces dépenses ont toutes été consacrées au Programme des jeunes professionnels. Les autres dépenses ont principalement financé les coûts liés au personnel (13 postes L) et ont représenté 23% des dépenses d'AT, une part qui a pratiquement doublé par rapport à 2024. Un poste régulier de l'OMC a dû être financé sur le FGAS pendant six mois, et les mesures prises pour réduire les coûts afférents aux postes L ne produiront leurs effets qu'en 2026.

Figure 46. Dépenses d'assistance technique (2016-2025)

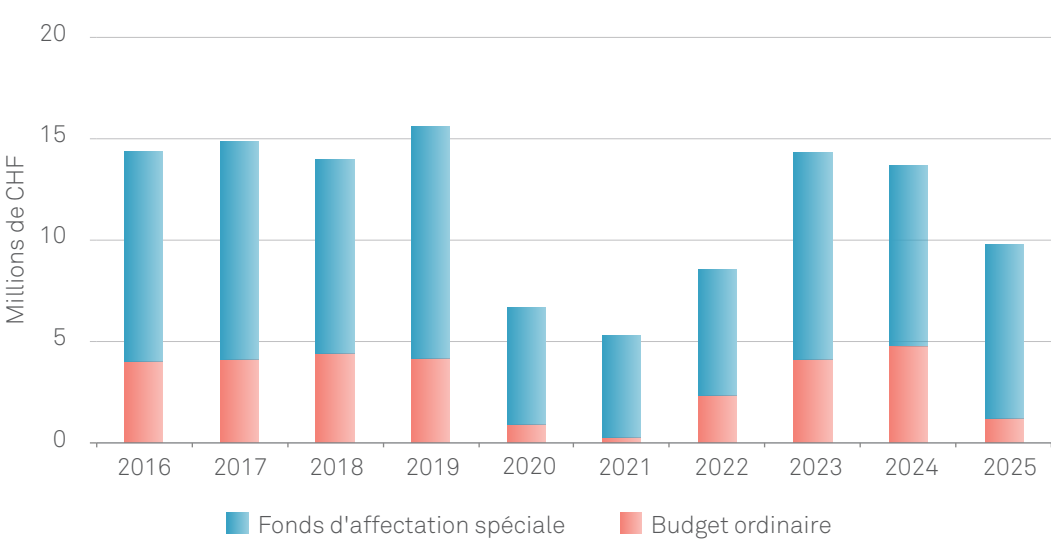


Figure 47. Répartition des dépenses d'AT (2019-2025)

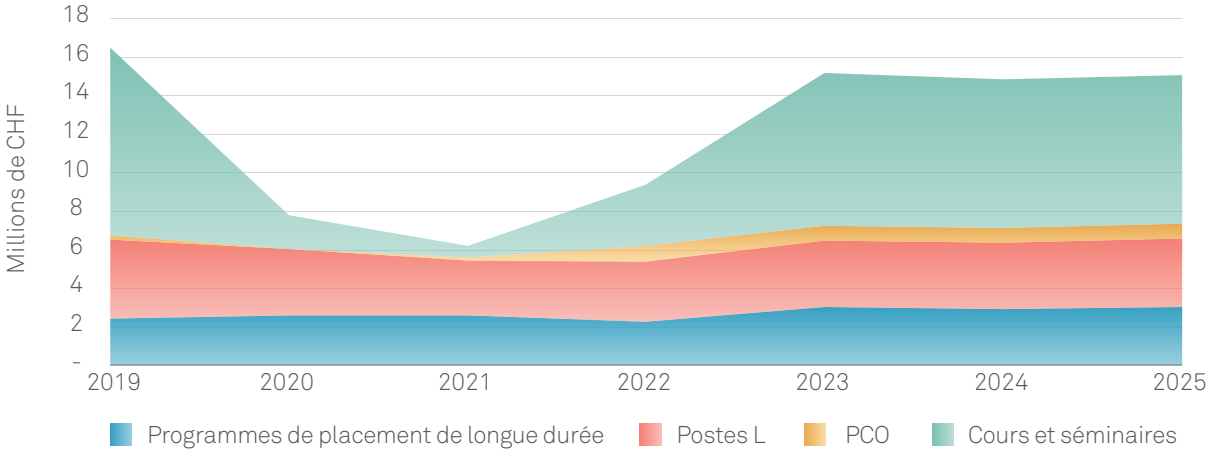


Figure 48. Financement du Fonds global d'affectation spéciale (FGAS) (2016-2025)

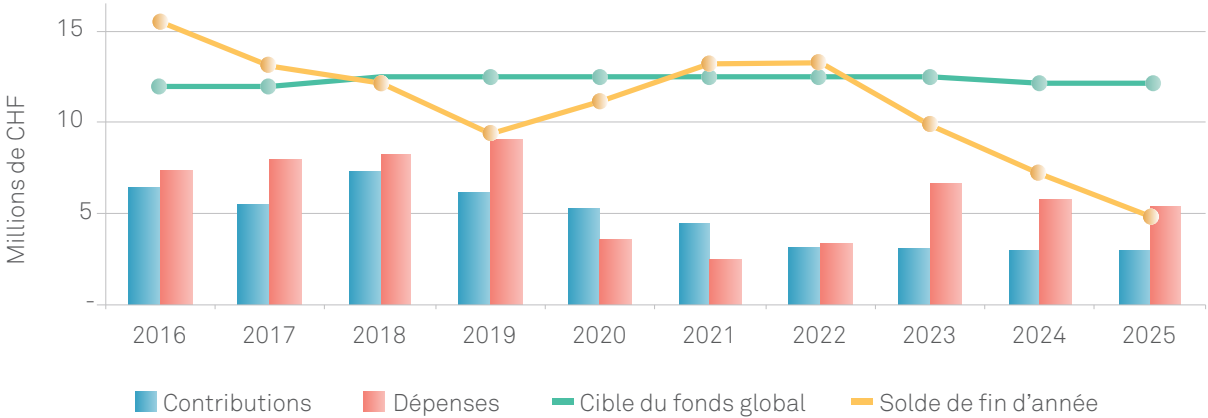


Figure 49. Financement des dépenses d'AT (2008-2025)

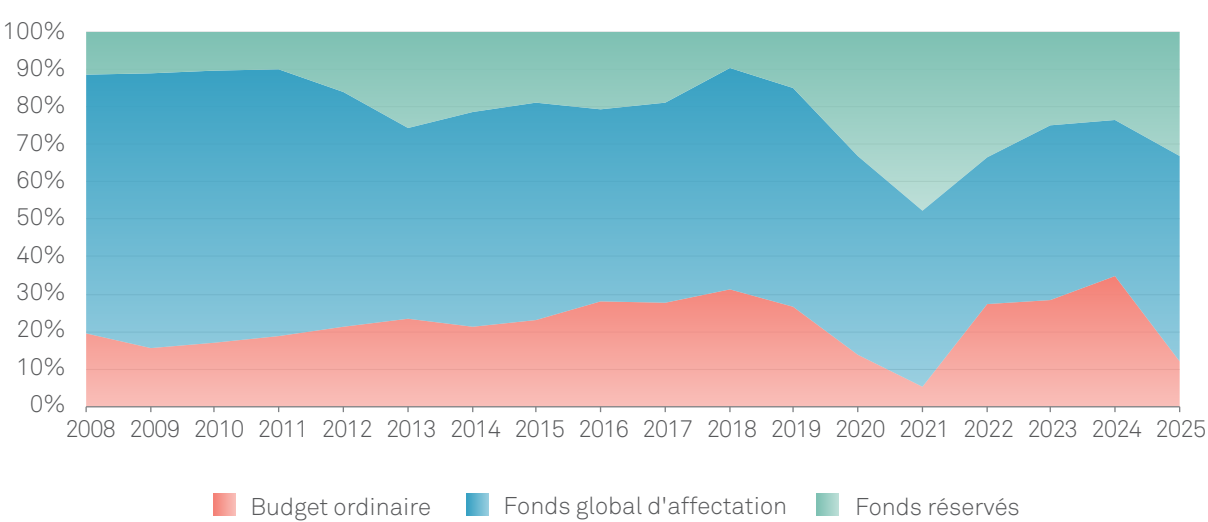


Figure 50. Dépenses pour les activités par région 2025 (milliers de CHF)

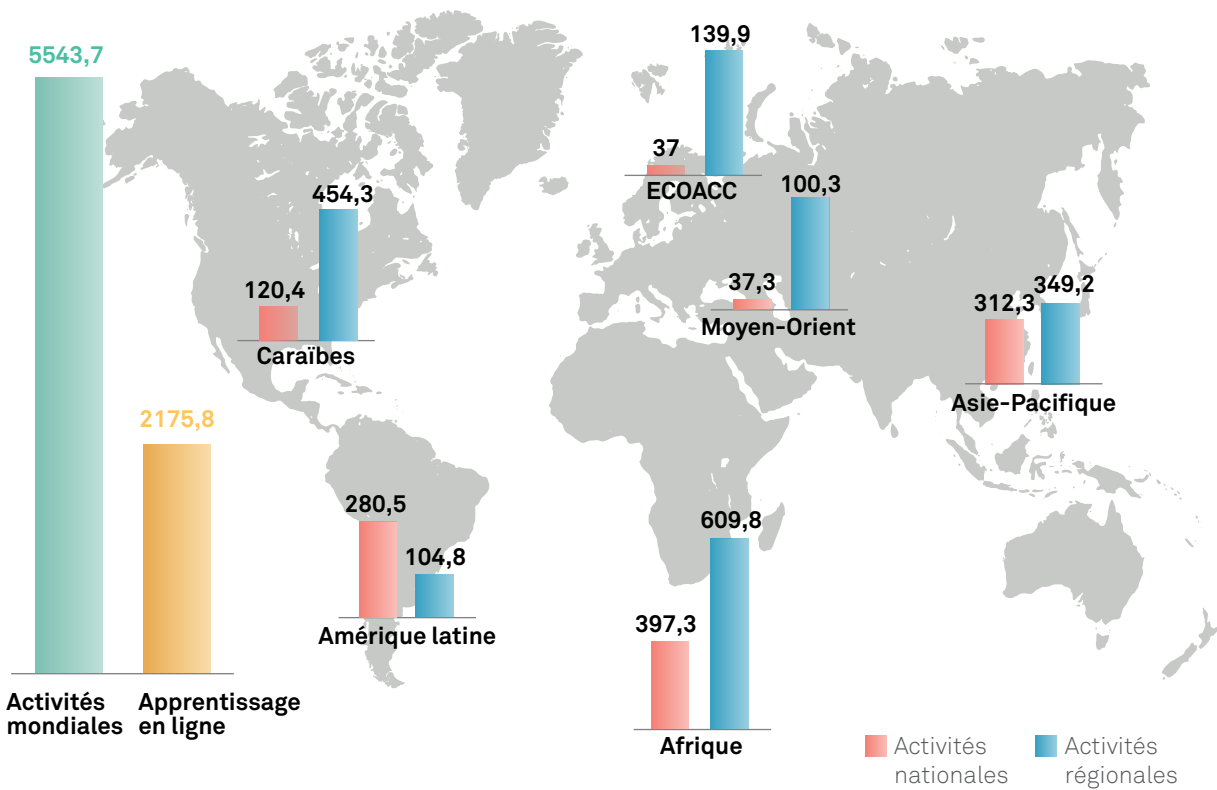
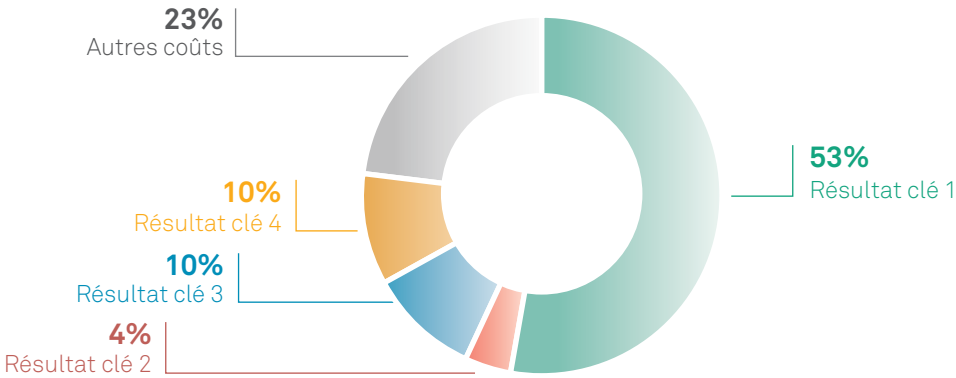


Figure 51. Dépenses par résultat clé au titre de l'assistance technique de l'OMC (2025)



Annexes

ANNEXE 1. PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2025

Les renseignements contenus dans les colonnes "Valeur" et "Évaluation" de la présente annexe résument l'analyse des résultats des activités d'AT effectuée par le Secrétariat sur la base du cadre logique adopté par les Membres dans le cadre du Plan d'AT 2024-2025. Les observations figurant dans le tableau ne présentent aucun contexte ni aucune explication concernant les circonstances ou raisons qui ont conduit au résultat mesuré. Par conséquent, elles devraient être lues conjointement avec l'analyse plus complète présentée dans le reste du rapport. Les codes suivants ont été utilisés dans le tableau:

- Objectif atteint: l'objectif figurant dans le cadre logique du Plan d'AT a été pleinement rempli ou a été dépassé.
- Objectif partiellement atteint: l'objectif figurant dans le cadre logique du Plan d'AT a été manqué de peu et d'importants progrès ont été réalisés en vue de sa réalisation.

- Objectif non atteint: l'objectif figurant dans le cadre logique du Plan d'AT a été manqué de beaucoup et les progrès accomplis en vue de sa réalisation ont été limités.
- Données non disponibles: les données dont dispose le Secrétariat sont incomplètes, voire inexistantes, ou ne sont pas suffisamment fiables ou solides pour pouvoir tirer des conclusions dans un sens ou dans l'autre.
- Sans objet (s.o.): les activités d'AT qui auraient dû être utilisées pour mesurer les résultats n'ont pas eu lieu et le Secrétariat ne dispose donc pas d'une base d'évaluation.

Résultats attendus	Indicateurs
Impact	
Les pays en développement et les PMA Membres tirent profit de leur participation active à l'OMC	Part du commerce total des pays en développement Membres (importations et exportations)
Les pays en développement et les PMA Membres tirent profit de leur participation active à l'OMC	Part du commerce total des PMA Membres (importations et exportations)



Valeur de référence	Objectif	Valeur 2024	Évaluation 2024	Valeur 2025	Évaluation 2025
Moyenne 2019-21: 41.96%	> 40%	42.3% en 2023	Objectif atteint	43.7% en 2024	Objectif atteint
Moyenne 2019-21: 1.1%	> 1.00%	1.14% en 2023	Objectif atteint	1.2% en 2024	Objectif atteint

ANNEXE 1 – PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2025

ANNEXE 1 – PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2025

Résultats attendus	Indicateurs	Valeur de référence	Objectif	Valeur 2024	Évaluation 2024	Valeur 2025	Évaluation 2025
Résultat clé 1							
1 : Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC et réalisent pleinement les droits et obligations des Membres	Nombre de documents soumis aux organes de l'OMC par les pays en développement Membres bénéficiaires	Moyenne annuelle 2019-22: 587	Augmentation	563	Objectif partiellement atteint	425	Objectif non atteint
1 : Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC et réalisent pleinement les droits et obligations des Membres	Nombre de documents soumis aux organes de l'OMC par les PMA Membres bénéficiaires	Moyenne annuelle 2019-22: 103	Augmentation	162	Objectif atteint	151	Objectif atteint
1 : Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC et réalisent pleinement les droits et obligations des Membres	Nombre de notifications en suspens des Membres bénéficiaires de l'AT	Moyenne 2017-2019: 26 par bénéficiaire	Diminution	25.38	Objectif atteint	25.77	Objectif atteint
Résultat intermédiaire 1							
1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nombre de participants ayant achevé le niveau 1 de la SAP	Moyenne annuelle 2017-2019: 3 608	Stabilité	1 844	Objectif non atteint	1 236	Objectif non atteint
1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nombre de participants ayant achevé le niveau 2 de la SAP	Moyenne annuelle 2017-2019: 11 746	Stabilité	12 174	Objectif atteint	9 535	Objectif partiellement atteint
1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nombre de participants ayant achevé le niveau 3 de la SAP	Moyenne annuelle 2017-2019: 1 833	Augmentation	692	Objectif non atteint	648	Objectif non atteint
1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nombre d'activités nationales demandées	Moyenne 2017-2019: 145	Augmentation	93	Objectif non atteint	90	Objectif non atteint
1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nombre de Membres et d'observateurs bénéficiaires participant aux cours dans le cadre de l'AT	Moyenne 2017-2019: 163	Stabilité	141	Objectif non atteint	140	Objectif non atteint
1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nombre de PMA bénéficiaires participant aux cours dans le cadre de l'AT	Moyenne 2017-2019: 43	Stabilité	38	Objectif partiellement atteint	36	Objectif partiellement atteint
1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Part du temps consacré dans chaque activité aux méthodes de formation interactives (exercices, études de cas, simulations, questions et réponses, participation aux réunions des Comités, etc.)	Moyenne 2017-2019: 42% de cours magistraux 58% de méthodes interactives	Augmentation: part des méthodes de formation interactives en moyenne ≥60%	35% de cours magistraux 65% de méthodes interactives	Objectif atteint	35% de cours magistraux 65% de méthodes interactives	Objectif atteint
1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Taux de réussite aux CRPC de 8 semaines	Moyenne 2017-2019: 96%	Stabilité	94%	Objectif partiellement atteint	97%	Objectif atteint
1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Taux de réussite aux CAPC de 8 semaines	2022: 98,1%	Stabilité	100%	Objectif atteint	97%	Objectif atteint
1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Taux de réussite avec mention aux CRPC de 8 semaines	Moyenne 2017-2019: 37%	Stabilité	Moyenne 2024: 16%	Objectif non atteint	Moyenne 2025: 23%	Objectif partiellement atteint
1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Taux de réussite avec mention aux CAPC de 8 semaines	2022: 28,3%	Stabilité	Moyenne 2024: 23,15%	Objectif partiellement atteint	28,60%	Objectif atteint
1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Pourcentage de participants ayant attribué les deux meilleures notes au contenu global et aux résultats des CRPC	Moyenne 2017-2019: 98%	Stabilité	Moyenne 2024: 89%	Objectif partiellement atteint	Moyenne 2025: 99%	Objectif atteint
1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Pourcentage de participants ayant attribué les deux meilleures notes au contenu global et aux résultats des CAPC	Moyenne 2017-2019: 93%	Stabilité	Moyenne 2024: 97,7%	Objectif atteint	100%	Objectif atteint
1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Pourcentage de participants ayant attribué les deux meilleures notes au contenu global et aux résultats des cours thématiques avancés	Moyenne 2017-2019: 96%	Stabilité	98%	Objectif atteint	97%	Objectif atteint
1.1 : Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nombre de participants ayant suivi les cours avancés sur les techniques de négociation commerciale	Moyenne 2017-2019: 238	Stabilité	183	Objectif partiellement atteint	137	Objectif non atteint

ANNEXE 1 – PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2025

ANNEXE 1 – PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2025

Résultats attendus	Indicateurs	Valeur de référence	Objectif	Valeur 2024	Évaluation 2024	Valeur 2025	Évaluation 2025
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nombre de cours thématiques avancés s'appuyant sur le diagnostic préalable, l'accompagnement, le leadership, les plans d'action ou les activités de suivi	2019: 5	Stabilité	5	Objectif atteint	21	Objectif atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Programme de valorisation des talents des Pays-Bas - Nombre de participants	Moyenne 2019-2022: 15	Stabilité	14	Objectif partiellement atteint	16	Objectif atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	FIMiP - Nombre de participants	Moyenne 2019-2022: 20	Stabilité	18	Objectif partiellement atteint	18	Objectif partiellement atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Programme de soutien aux coordonnateurs de groupe - Nombre de participants	Moyenne 2017-2019: 6	Stabilité	3	Objectif non atteint	4	Objectif partiellement atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	FIMiP - Évaluation finale de chaque stagiaire	100% au moins "pleinement satisfaisant" en 2020-2022	Stabilité	Dépassant les attentes: 7 Pleinement satisfaisant: 10 Partiellement satisfaisant: 1	Objectif partiellement atteint	Pleinement satisfaisant: 18	Objectif atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Programme de valorisation des talents des Pays-Bas - Évaluation finale de chaque stagiaire	100% au moins "pleinement satisfaisant" en 2020-2022	Stabilité	Dépassant les attentes: 6 Pleinement satisfaisant: 7 Partiellement satisfaisant: 1	Objectif partiellement atteint	Très satisfaisant: 1 Satisfaisant: 13 Insatisfaisant: 2	Objectif partiellement atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Programme de soutien aux coordonnateurs de groupe - Évaluation finale de chaque stagiaire	100% au moins "pleinement satisfaisant" en 2020-2022	Stabilité	Pleinement satisfaisant: 3	Objectif atteint	Dépassant les attentes: 2	Objectif atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nouveaux cours, cours révisés ou cours traduits mis à disposition en ligne durant l'année	Moyenne 2017-2019: 10	Stabilité	16	Objectif atteint	11	Objectif atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Pourcentage de cours en ligne au format SCORM	2022: 77%	Augmentation	85%	Objectif atteint	86%	Objectif atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Pourcentage de participants ayant attribué les deux meilleures notes à la qualité du contenu des cours en ligne	Moyenne 2020-2022: 96%	Stabilité	97%	Objectif atteint	97%	Objectif atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Pourcentage de participants ayant attribué les deux meilleures notes à l'efficacité de la plateforme d'apprentissage en ligne	Moyenne 2020-2022: 94%	Stabilité	99%	Objectif atteint	99%	Objectif atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Apprentissage en ligne - Taux de réussite	Moyenne 2019-2022: 61,5%	Stabilité	78%	Objectif atteint	77%	Objectif atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Apprentissage en ligne - Taux d'abandon	Moyenne 2017-2019: 24%	Stabilité	20%	Objectif atteint	21%	Objectif atteint
1.1: Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Apprentissage en ligne - Taux de réussite avec mention	Moyenne 2020-2022: 54%	Stabilité	58%	Objectif atteint	67%	Objectif atteint
1.2: Instauration de partenariats efficaces	Proportion des activités faisant intervenir un partenaire	Moyenne 2020-2022: 57%	Stabilité	66%	Objectif atteint	65%	Objectif atteint
1.2: Instauration de partenariats efficaces	Part de la contribution des partenaires aux activités d'AT	Moyenne 2017-2022: 47% de contributions de faible niveau	Diminution de la part des contributions de faible niveau	23%	Objectif atteint	13%	Objectif atteint
1.3: Identification périodique des besoins et priorités des Membres	Nombre de réponses aux questionnaires sur l'AT	Moyenne 2019-2022: 82	Stabilité	Pas d'envoi de questionnaire sur l'AT en 2024	s.o.	87	Objectif atteint
1.3: Identification périodique des besoins et priorités des Membres	Nombre de suivis des EPC	Moyenne 2017-2019: 8	Stabilité	1	Objectif non atteint	3 (Chine, Cambodge, Malawi)	Objectif non atteint

ANNEXE 1 – PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2025

ANNEXE 1 – PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2025

Résultats attendus	Indicateurs	Valeur de référence	Objectif	Valeur 2024	Évaluation 2024	Valeur 2025	Évaluation 2025
1.4: Consultation des données et bases de données de l'OMC par les Membres	Visites par connexion des Membres sur le site Internet de l'OMC	Moyenne 2020-2022: 87 866	Augmentation	135 635	Objectif atteint	107 978	Objectif atteint
1.4: Consultation des données et bases de données de l'OMC par les Membres	Nombre d'activités d'AT dont les objectifs incluent la formation aux bases de données de l'OMC	Moyenne 2017-2019: 60	Augmentation	56	Objectif partiellement atteint	41	Objectif non atteint
Résultat clé 2							
2: Les gouvernements/territoires douaniers distincts accédants participent aux négociations en vue de l'accession	Nombre de réunions formelles ou informelles du Groupe de travail pour les gouvernements accédants bénéficiaires	Moyenne 2017-2019: 6	Stabilité	Réunions formelles: 6 Réunions informelles: 3	Objectif atteint	Réunions formelles: 6 Réunion informelle: 1	Objectif atteint
Résultat intermédiaire 2							
2.1: Les participants des gouvernements/territoires douaniers distincts accédants ont une meilleure connaissance des questions de fond et des procédures de l'OMC	Nombre de participants des gouvernements/territoires douaniers distincts observateurs dans les activités d'AT axées sur les accessions	Moyenne 2017-2019: 1 179	Stabilité	Présentiel et à distance: 448 Apprentissage en ligne: 35	Objectif non atteint	Présentiel et à distance: 371 Apprentissage en ligne: 595	Objectif partiellement atteint
2.2: Les connaissances des participants au Programme de stages sur l'accession sont renforcées	PSA - Évaluation finale de chaque stagiaire par le supérieur hiérarchique	100% au moins "pleinement satisfaisant"	Stabilité	5 "pleinement satisfaisant"	Objectif atteint	Dépasant les attentes: 2 Pleinement satisfaisant: 2	Objectif atteint
2.3: Les compétences des Membres intéressés concernant les règles de l'AMP et les négociations en vue de l'accession sont renforcées	Nombre moyen de documents pertinents relatifs à l'accession distribués par Membre accédant à l'AMP pouvant bénéficier de l'AT	Moyenne 2017-2019: 5,2	Stabilité	7	Objectif atteint	3,33	Objectif partiellement atteint
2.3: Les compétences des Membres intéressés concernant les règles de l'AMP et les négociations en vue de l'accession sont renforcées	Nombre moyen d'interventions aux réunions du Comité des marchés publics de Parties accédantes pouvant bénéficier de l'AT	Moyenne 2018-2020: 2,9	Stabilité	6,2	Objectif atteint	4,6	Objectif atteint
2.3: Les compétences des Membres intéressés concernant les règles de l'AMP et les négociations en vue de l'accession sont renforcées	Nombre moyen de réunions bilatérales avec la présidence du Comité des marchés publics de Parties accédantes pouvant bénéficier de l'AT	Moyenne 2018-2020: 1,29	Stabilité	1,8	Objectif atteint	1,5	Objectif atteint
Résultat clé 3							
3: Les établissements universitaires et les autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC et dialoguent avec les décideurs	Diversité des sujets liés à l'OMC couverts par les activités	Moyenne 2018-2019 Similitude sémantique: 0,60 Entropie normalisée: 0,92	Stabilité	Similitude sémantique: 0,63 (évolution négative) Entropie normalisée: 0,93 (évolution positive)	Objectif atteint	Données non disponibles	Données non disponibles
Résultat intermédiaire 3							
3.1: Des recherches sur les politiques commerciales et les questions relatives à l'OMC sont produites par le PCO	Nombre de publications	Chaires de la phase III – moyenne 2020-2022: 171	Chaires de la phase III: augmentation	Chaires de la phase III: 432 publications au total Augmentation: 15 chaires	Objectif atteint	Chaires de la phase III: 505 publications au total Augmentation: 8 chaires Stabilité: 0 chaire Diminution: 7 chaires	Objectif partiellement atteint
3.1: Des recherches sur les politiques commerciales et les questions relatives à l'OMC sont produites par le PCO	Nombre de publications	Programme continu – Nouvelles chaires: données à recueillir	Nouvelles chaires: à déterminer	s.o.	s.o.	Chaires de la phase IV: 39 publications au total Augmentation: 4 chaires Stabilité: 0 chaire Diminution: 0 chaire	Objectif atteint
3.1: Des recherches sur les politiques commerciales et les questions relatives à l'OMC sont produites par le PCO	Évaluation annuelle par le Conseil consultatif de la qualité des principaux résultats de recherche pour chaque chaire	Phase III: données de référence individuelles établies sur la base des résultats passés	Évaluation positive	Chaires de la phase III – tendance: Positive: 3 évaluations Stable: 3 évaluations Négative: 6 évaluations Manquante: 2 évaluations	Objectif atteint	Chaires de la phase III – tendance: Positive: 3 évaluations Stable: 18 évaluations Négative: 6 évaluations Manquante: 3 évaluations	Objectif partiellement atteint
3.1: Des recherches sur les politiques commerciales et les questions relatives à l'OMC sont produites par le PCO	Évaluation annuelle par le Conseil consultatif de la qualité des principaux résultats de recherche pour chaque chaire	Phase IV: données de référence individuelles établies sur la base des résultats passés	Évaluation positive	s.o.	s.o.	Chaires de la phase IV – tendance: Positive: 4 évaluations Stable: 2 évaluations Négative: 2 évaluations Manquante: 2 évaluations	Objectif atteint

ANNEXE 1 – PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2025

ANNEXE 1 – PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2025

Résultats attendus	Indicateurs	Valeur de référence	Objectif	Valeur 2024	Évaluation 2024	Valeur 2025	Évaluation 2025
3.2: Des cours portant sur l'OMC sont élaborés par les chaires du PCO	Nombre d'étudiants ayant achevé un cours lié à l'OMC	Chaires de la phase III – moyenne 2020-2022: 2 490	Chaires de la phase III: augmentation	Chaires de la phase III: 6 970 étudiants au total Augmentation: 13 chaires Stable: 1 chaire Diminution: 1 chaire	Objectif atteint	Chaires de la phase III: 9 066 étudiants au total Augmentation: 10 chaires Stabilité: 0 chaire Diminution: 5 chaires	Objectif partiellement atteint
3.2: Des cours portant sur l'OMC sont élaborés par les chaires du PCO	Nombre d'étudiants ayant achevé un cours lié à l'OMC	Programme continu – Nouvelles chaires: données à recueillir	Nouvelles chaires: à déterminer	s.o.	s.o.	Chaires de la phase IV: 566 étudiants au total Augmentation: 2 chaires Stabilité: 1 chaire Diminution: 1 chaire	Objectif partiellement atteint
3.2: Des cours portant sur l'OMC sont élaborés par les chaires du PCO	Nombre de cours liés à l'OMC nouveaux ou mis à jour	Chaires de la phase III – moyenne 2020-2022: 28	Chaires de la phase III: augmentation	Chaires de la phase III: 134 cours au total Augmentation: 11 chaires Stable: 1 chaire Diminution: 3 chaires	Objectif partiellement atteint	Chaires de la phase III: 103 cours au total Augmentation: 4 chaires Stabilité: 3 chaires Diminution: 8 chaires	Objectif non atteint
3.2: Des cours portant sur l'OMC sont élaborés par les chaires du PCO	Nombre de cours liés à l'OMC nouveaux ou mis à jour	Programme continu – Nouvelles chaires: données à recueillir	Nouvelles chaires: à déterminer	s.o.	s.o.	Chaires de la phase IV: 12 cours au total Augmentation: 4 chaires Stabilité: 0 chaire Diminution: 0 chaire	Objectif atteint
3.3: Les recherches des chaires de l'OMC sont diffusées auprès des responsables politiques et des autres parties prenantes	Nombre d'activités de communication chaque année	Chaires de la phase III – moyenne 2020-2022: 86	Chaires de la phase III: augmentation	Chaires de la phase III: 226 activités au total Augmentation: 12 chaires Stable: 2 chaires Diminution: 1 chaire	Objectif atteint	Chaires de la phase III: 156 activités au total Augmentation: 5 chaires Stabilité: 0 chaire Diminution: 10 chaires	Objectif non atteint
3.3: Les recherches des chaires de l'OMC sont diffusées auprès des responsables politiques et des autres parties prenantes	Nombre d'activités de communication chaque année	Programme continu – Nouvelles chaires: données à recueillir	Nouvelles chaires: à déterminer	s.o.	s.o.	Chaires de la phase IV: 16 activités au total Augmentation: 4 chaires Stabilité: 0 chaire Diminution: 0 chaire	Objectif atteint
3.3: Les recherches des chaires de l'OMC sont diffusées auprès des responsables politiques et des autres parties prenantes	Conseils fournis aux responsables politiques gouvernementaux et aux autres parties prenantes	Chaires de la phase III – moyenne 2020-2022: 109	Chaires de la phase III: augmentation	Chaires de la phase III: 349 interventions au total Augmentation: 8 chaires Stable: 3 chaires Diminution: 4 chaires	Objectif partiellement atteint	Chaires de la phase III: 417 interventions au total Augmentation: 4 chaires Stabilité: 3 chaires Diminution: 8 chaires	Objectif non atteint
3.3: Les recherches des chaires de l'OMC sont diffusées auprès des responsables politiques et des autres parties prenantes	Conseils fournis aux responsables politiques gouvernementaux et aux autres parties prenantes	Programme continu – Nouvelles chaires: données à recueillir	Nouvelles chaires: à déterminer	s.o.	s.o.	Chaires de la phase IV: 5 interventions au total Augmentation: 2 chaires Stabilité: 2 chaires Diminution: 0 chaire	Objectif atteint
3.4: Les étudiants sont formés aux travaux de l'OMC et aux questions qui la concernent	Nombre d'étudiants participant à des concours soutenus par l'OMC	2022: 344	Stabilité	328	Objectif partiellement atteint	300	Objectif partiellement atteint
3.4: Les étudiants sont formés aux travaux de l'OMC et aux questions qui la concernent	Nombre d'étudiants supervisés ayant obtenu un doctorat	Nombre de doctorats obtenus chaque année: 5	Stabilité	2 étudiants supervisés ont obtenu un doctorat	Objectif partiellement atteint	3 étudiants supervisés ont obtenu un doctorat	Objectif partiellement atteint

ANNEXE 1 – PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2025

ANNEXE 1 – PRINCIPAUX RÉSULTATS MESURÉS EN 2025

Résultats attendus	Indicateurs	Valeur de référence	Objectif	Valeur 2024	Évaluation 2024	Valeur 2025	Évaluation 2025
Résultat clé 4							
4: Les parties prenantes non gouvernementales et les législateurs connaissent et maîtrisent les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent	Diversité des sujets liés à l'OMC couverts par les déclarations, rapports et documents produits par ce groupe de parties prenantes	En 2017: 26 sujets liés à l'OMC couverts	Stabilité	37	Objectif atteint	44	Objectif atteint
Résultat intermédiaire 4							
4.1: Les parties prenantes non gouvernementales et les législateurs comprennent mieux les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent	Nombre de séminaires et d'ateliers organisés	Moyenne 2017-2019: 7 activités	Stabilité	2	Objectif non atteint	1	Objectif non atteint
4.1: Les parties prenantes non gouvernementales et les législateurs comprennent mieux les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent	Nombre de parties prenantes non gouvernementales clés et de législateurs touchés durant l'année	Moyenne 2017-2019: 355 législateurs 73 journalistes 28 représentants de la société civile	Stabilité	Législateurs: 0 Journalistes: 28 Représentant de la société civile: 0	Objectif non atteint	Législateur: 0 Journalistes: 21 Représentant de la société civile: 0	Objectif non atteint
4.2: Meilleur accès aux questions concernant l'OMC via les supports d'apprentissage autonome en ligne	Nombre de supports de formation consultés	Moyenne 2020-2022: 3 718	Augmentation	9 011	Objectif atteint	9 300	Objectif atteint
4.3: Consultation de renseignements sur l'AT liée au commerce fournie par l'OMC	Nombre de fois où les pages Web sur l'assistance technique ont été consultées, y compris les nouvelles	Moyenne 2020-2022: 327 668	Augmentation	Pages: 897 909 Nouvelles: 377 231	Objectif atteint	Pages: 466 903 Nouvelles: 407 424	Objectif atteint
4.4: Les jeunes professionnels se familiarisent avec les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent	Nombre de jeunes professionnels sélectionnés chaque année par l'OMC	Moyenne 2020-2022: 13	Augmentation	20	Objectif atteint	19	Objectif atteint
4.4: Les jeunes professionnels se familiarisent avec les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent	Programme des jeunes professionnels (PJP) - Évaluation finale de chaque jeune professionnel par le supérieur hiérarchique	100% au moins "pleinement satisfaisant" en 2020-2022	Stabilité	20 pleinement satisfaisant	Objectif atteint	Pleinement satisfaisant: 18	Objectif atteint
4.5: Les connaissances des participants au Programme de stages généraux de la Chine sont renforcées	Programme de stages généraux de la Chine - Évaluation finale de chaque stagiaire par le supérieur hiérarchique	100% "pleinement satisfaisant"	Stabilité	Dépassant les attentes: 1 Pleinement satisfaisant: 3 Partiellement satisfaisant: 1	Objectif partiellement atteint	Dépassant les attentes: 2 Pleinement satisfaisant: 3 Partiellement satisfaisant: 1	Objectif partiellement atteint

ANNEXE 2. MATRICE DES ACTIVITÉS

Résultat clé 1 – Les fonctionnaires gouvernementaux appliquent les Accords de l'OMC et réalisent pleinement les droits et obligations des Membres – (milliers de CHF)

Niveau	Voie	Langue(s)	Intitulé	Région cible		Budget ordinaire		FGAS		Fonds réservés ¹		Total		
						Budget 2025	Dépenses 2025	Budget 2025	Dépenses 2025	Budget 2025	Dépenses 2025	Budget 2025	Dépenses 2025	
Introduction	Généraliste	Ang/Esp/Fr	Cours à Genève pour les PMA – Introduction et activités thématiques – Semaines de Genève	Monde		320	8	-	-	-	-	320	8	
Avancé	Généraliste	Ang/Esp/Fr	Cours avancés de politique commerciale appliqués (Genève)	Monde		1,367	487	-	-	-	-	1,367	487	
Intermédiaire	Généraliste	Ang/Esp/Fr	Cours régionaux de politique commerciale pour l'Afrique; le Moyen-Orient; l'Asie-Pacifique; les Caraïbes; l'Europe centrale et orientale, l'Asie centrale et le Caucase; et l'Amérique latine	Toutes régions		-	-	3,080	1,106	-	-	3,080	1,106	
Avancé	Spécialiste	Ang/Esp/Fr	Cours thématiques avancés et ateliers sur des sujets spécifiques basés à Genève pour les fonctionnaires en poste dans les capitales	Monde		1,927	107	700	102	-	-	2,627	208	
Avancé	Spécialiste	Ang/Esp/Fr	Rôle consultatif sur les questions juridiques (article 27:2 du Mémoire d'accord sur le règlement des différends)	Monde		60	22	-	-	-	-	60	22	
Intermédiaire/avancé	Généraliste	Ang/Esp/Fr	Activités nationales, y compris assistance pour l'évaluation des besoins, et missions de suivi et d'évaluation	Toutes régions		690	388		46	-	-	690	434	
Intermédiaire	Spécialiste	Ang/Esp/Fr	Ateliers régionaux	Toutes régions		-	-	3,000	411	-	-	3,000	411	
		Ang/Esp/Fr	Programme de la Chine pour les PMA et les accessions: participation des PMA à certaines réunions de l'OMC; ateliers de suivi des EPC des PMA; et dialogue Sud-Sud	Toutes régions		-	-	-	-	95	36	95	36	
Avancé	Généraliste	Ang/Esp/Fr	Programme de valorisation des talents des Pays-Bas	Monde		-	-	-	-	774	834	774	834	
Avancé	Généraliste	Ang/Esp/Fr	Programme de soutien aux coordonnateurs de groupe	Monde		-	-	210	150	-	-	210	150	
Avancé	Généraliste	Ang/Esp/Fr	Programme franco-irlandais de stages pour les missions (FIMiP)	Monde		-	-	-	-	1,061	931	1,061	931	
Introduction	Généraliste	Ang/Esp/Fr	Programme de la Chine pour les PMA et les accessions: Programme de stages généraux à l'OMC	Monde		-	-	-	-	-	112	-	112	
Introduction	Généraliste	Ang/Esp/Fr	Cours en ligne: niveau introductif	Fonctionnaires en poste dans les capitales		-	-	-	-	-	-	-	-	
Intermédiaire	Généraliste/spécialiste	Ang/Esp/Fr	Cours en ligne: niveau intermédiaire (généralistes et spécialistes)	Fonctionnaires en poste dans les capitales		-	-	-	-	-	-	-	-	
Sous-total						4,364	1,012	6,990	1,815	1,930	1,913	13,284	4,739	
Frais généraux (13%)						-	-	909	236	251	249	1,160	485	
Total						4,364	1,012	7,899	2,051	2,181	2,162	14,443	5,224	

ANNEXE 2. MATRICE DES ACTIVITÉS

ANNEXE 2. MATRICE DES ACTIVITÉS

Résultat clé 2 – Les gouvernements accédants participent aux négociations en vue de l'accession (milliers de CHF)

Niveau	Voie	Langue(s)	Intitulé	Région cible		Budget ordinaire		FGAS		Fonds réservés¹		Total	
						Budget 2025	Dépenses 2025	Budget 2025	Dépenses 2025	Budget 2025	Dépenses 2025	Budget 2025	Dépenses 2025
Intermédiaire/avancé	Généraliste/spécialiste	Ang/Esp/Fr	Séminaires nationaux sur les accessions	Toutes régions		50	23	-	-	-	-	50	23
Intermédiaire/avancé	Généraliste/spécialiste	Ang/Esp/Fr	Autres activités sur les accessions	Toutes régions		-	95	300	-	-	-	300	95
		Ang	Programme de la Chine pour les PMA et les accessions: tables rondes sur les accessions à l'OMC	Monde		-	-	-	-	230	79	230	79
Introduction	Généraliste	Ang/Esp/Fr	Programme de la Chine pour les PMA et les accessions: Programme de stages sur l'accession à l'OMC (PSA)	Monde		-	-	-	-	100	124	100	124
Intermédiaire	Généraliste/spécialiste	Ang/Esp/Fr	Cours en ligne: L'accession à l'OMC	Monde		-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total						50	117	300	-	330	202	680	319
Frais généraux (13%)						-	-	39	-	43	26	82	26
Total						50	117	339	-	373	228	762	346

Résultat clé 3 – Les établissements universitaires et les autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC et dialoguent avec les décideurs (milliers de CHF)

Niveau	Voie	Langue(s)	Intitulé	Région cible		Budget ordinaire		FGAS		Fonds réservés¹		Total	
						Budget 2025	Dépenses 2025	Budget 2025	Dépenses 2025	Budget 2025	Dépenses 2025	Budget 2025	Dépenses 2025
	Généraliste	Ang/Esp/Fr	Programme de chaires de l'OMC – Phase III	Toutes régions		-	21	-	-	1,300	617	1,300	638
	Généraliste	Ang/Esp/Fr	Programme de chaires de l'OMC – Phase IV	Toutes régions		-	-	-	-	265	145	265	145
		Ang/Esp/Fr	Programme de soutien de l'OMC aux doctorants	Monde		-	-	65	22	-	-	65	22
		Ang/Esp/Fr	Soutien au concours de plaidoiries; Colloque OMPI-OMC organisé à l'intention des enseignants de droit de la propriété intellectuelle; don de publications de l'OMC à des établissements universitaires	Toutes régions		25	21	80	73	-	-	105	94
Sous-total						25	42	145	95	1,565	762	1,735	900
Frais généraux (13%)						-	-	19	12	203	99	222	112
Total						25	42	164	108	1,768	862	1,957	1,011

Résultat clé 4 – Les parties prenantes non gouvernementales connaissent et maîtrisent les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent (milliers de CHF)

Niveau	Voie	Langue(s)	Intitulé	Région cible		Budget ordinaire		FGAS		Fonds réservés¹		Total	
						Budget 2025	Dépenses 2025	Budget 2025	Dépenses 2025	Budget 2025	Dépenses 2025	Budget 2025	Dépenses 2025
		Ang/Esp/Fr	Activités de sensibilisation nationales			15	-	-	-	-	-	15	-
		Ang/Esp/Fr	Autres activités de sensibilisation destinées aux législateurs, aux journalistes, aux membres de la société civile et aux entreprises	All regions		-	-	610	-	-	-	610	-
	Spécialiste	Ang/Esp/Fr	Programme des jeunes professionnels (RJP) de l'OMC	Global		-	-	996	878	-	-	996	878
		Ang/Esp/Fr	Supports d'apprentissage autonome en ligne	All regions		-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total						15	-	1,606	878	-	-	1,621	878
Frais généraux (13%)						-	-	209	114	-	-	209	114
Total						15	0	1,815	993	-	-	1,830	993

Autres coûts des programmes – dépenses de personnel et coûts de suivi et d'évaluation (milliers de CHF)

Autres coûts des programmes	Intitulé	Région cible		Budget ordinaire		FGAS		Fonds réservés ¹		Total	
				Budget 2025	Dépenses 2025	Budget 2025	Dépenses 2025	Budget 2025	Dépenses 2025	Budget 2025	Dépenses 2025
	Postes L			-	-	1,700	1,835	-	-	1,700	1,835
	Mise en œuvre de la GAR et élaboration de cours d'apprentissage en ligne			65	25	-	-	-	-	65	25
	Transfert du solde compte 2024			-	-	-	-99	-	-	-	-99
	Sous-total			65	25	1,700	1,736	-	-	1,765	1,762
	Frais généraux (13%)			-	-	221	226	-	-	221	226
	Total			65	25	1,921	1,962	-	-	1,986	1,988

Total général récapitulatif (milliers de CHF)

Total général récapitulatif	Intitulé	Région cible		Budget ordinaire		FGAS		Fonds réservés¹		Total		
				Budget 2025	Dépenses 2025	Budget 2025	Dépenses 2025	Budget 2025	Dépenses 2025	Budget 2025	Dépenses 2025	
	Sous-total			4,518	1,196	10,741	4,525	3,825	2,878	19,084	8,599	
	Frais généraux (13%)			-	-	1,396	588	497	374	1,894	962	
	Provision pour cessation de service			-	-	-	220	-	-	-	-	
	Total			4,518	1,196	12,137	5,333	4,322	3,252	20,977	9,781	

1 Les fonds réservés sont notamment ceux qui financent le Programme franco-irlandais de stages pour les missions (FIMiP), le Programme de valorisation des talents des Pays-Bas, le Programme de la Chine pour les PMA et les accessions et le Programme de chaires de l'OMC (PCO). Ils sont placés sous le contrôle exclusif de l'Organisation, qui peut les utiliser pour financer ses activités d'AT.

Le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF), le Cadre intégré renforcé (CIR) et le Mécanisme pour l'Accord sur la facilitation des échanges (TFAF) ne sont donc pas pris en considération; ils ont leurs propres processus de gouvernance et d'établissement de rapports.

Saluer les efforts des donateurs

Le financement des donateurs est essentiel pour continuer à fournir une assistance technique aux bénéficiaires. Les programmes d'assistance technique de l'OMC sont financés par le budget ordinaire du Secrétariat de l'Organisation, ce financement étant complété par des fonds extrabudgétaires. Ces derniers constituent le principal canal par lequel les contributions volontaires des Membres de l'OMC ci-après ont soutenu les activités d'assistance technique ces dernières années.



Financement de l'assistance technique liée au commerce (ATLC)



Rapport conçu par la Section de conception graphique et événementielle, impression et distribution.
Imprimé par le Secrétariat de l'OMC.

Crédits photos: © WTO

© Organisation mondiale du commerce 2026

Renforcer la compréhension et la connaissance du système commercial multilatéral

Le présent rapport a été élaboré, pour le compte du Secrétariat de l'OMC, par l'Institut de formation et de coopération technique (IFCT), la division chargée de gérer, de coordonner et d'évaluer l'organisation et l'exécution des activités d'assistance technique (AT) de l'OMC. Il a bénéficié des contributions de toutes les divisions associées à la mise en œuvre du programme d'AT. En tant qu'outil permettant d'évaluer les résultats de l'AT de l'OMC et de communiquer ses réalisations, le rapport recense divers résultats concrets qui ont été produits et ont pu être mesurés pendant l'année. Il montre comment l'OMC répond à l'évolution des besoins des pays en développement et des pays les moins avancés Membres et observateurs, en adaptant constamment son offre pour accroître toujours sa pertinence et sa qualité. Tout au long du rapport, des témoignages rapportent les points de vue et l'expérience de ceux grâce à qui et pour qui l'AT de l'OMC a un impact important.

Les couleurs, les frontières et les noms indiqués, pas plus que les désignations utilisées sur les cartes figurant dans le présent rapport, n'impliquent de jugement, de reconnaissance officielle ou d'acceptation de la part de l'Organisation mondiale du commerce quant au statut juridique ou aux frontières d'un territoire.



Institut de formation et de coopération technique

Organisation mondiale du commerce

Centre William Rappard,

Rue de Lausanne 154

CH-1211 Genève 2

Suisse

Tél. +41 (0)22 739 51 11

Courriel: TAMS@wto.org

Site Web: <https://www.wto.org/fr>

Pour en savoir plus

